

FÉDÉRATION FRANCAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Courriel : ffjp.siege@petanque.fr



71e Congrès National

M O N T L U C O N

8 & 9 janvier 2016

SOMMAIRE

OUVERTURE DU CONGRES	- 2 -
INTERVENTION DE M. GOVIGNON JOËL PRÉSIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL	- 3 -
ALLOCUTION DE M. CANTARUTTI ALAIN PRÉSIDENT DE LA F.F.P.J.P.	- 4 -
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 70^{ÈME} CONGRES DE BRON	- 10 -
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES	- 11 -
RAPPORT FINANCIER	- 27 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	- 30 -
COMPTE-RENDU FINANCIER DE LA S.A.O.S. PROMO-PÉTANQUE	- 30 -
REFORME TERRITORIALE	- 31 -
MODIFICATIONS DES STATUTS	- 40 -
INTERVENTION DE M. DUGLERY - MAIRE DE MONTLUÇON	- 42 -
MODIFICATIONS DES STATUTS - MODE DE SCRUTIN & VOTE DES LIGUES	- 42 -
ACTIVITE DE LA DTN	- 50 -
INTERVENTION DE M. SAUTREAU, PRÉSIDENT DE L'USEP	- 65 -
INTERVENTION DE M. GILOT, DIRECTEUR-ADJOINT DE L'U.N.S.S.	- 67 -
BUDGET 2016 ET AUGMENTATION DE LA LICENCE	- 68 -
ASSURANCES : MMA	- 75 -
RAPPORT DES COMMISSIONS :	- 77 -
<i>COMMUNICATION</i>	- 77 -
<i>INFORMATIQUE</i>	- 81 -
<i>EQUIPEMENTS SPORTIFS</i>	- 84 -
<i>REGLEMENT ET ARBITRAGE</i>	- 87 -
<i>NATIONAUX</i>	- 88 -
<i>COUPE DE FRANCE</i>	- 90 -
<i>JEU PROVENÇAL</i>	- 91 -
<i>REPARTITION DES EQUIPES</i>	- 92 -
<i>HANDICAP</i>	- 93 -
<i>MEDICALE</i>	- 93 -
<i>DISCIPLINE</i>	- 97 -
<i>CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS (CNC)</i>	- 99 -
INTERVENTION DE M. AZEMA PRÉSIDENT DE LA F.I.P.J.P. ET DE LA C.M.S.B.	- 102 -
PALMARES SPORTIF	- 104 -
REMISE DES RECOMPENSES :	- 104 -
<i>HANDIPETANQUE</i>	- 104 -
<i>TROPHÉE BERNARD BRUN</i>	- 104 -
CHANCELLERIE :	- 105 -
<i>PRIX BERNARD DUC ET KIKI AUSSARESSES</i>	- 106 -

ANNEXES :

- * Palmarès sportif 2015
- * Représentants F.F.P.J.P., Ligues et Comités
- * Bilan financier, compte de résultat Carte à Puce et compte de résultat F.F.P.J.P.
- * Budget 2016

OUVERTURE du CONGRES

(Le Congrès débute à 15h05)

LE PRESIDENT. –Monsieur Daniel DUGLERY, Maire de MONTLUCON, Monsieur Daniel LESTERLIN, Député, Monsieur Arnaud COCHET, Préfet de l'Allier, Monsieur Gérard DERIOT, Sénateur et Président du Conseil Départemental, Madame Corinne TREBOSC-COUPAT, vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des Sports, Madame Pascale DOUCET, Directrice de la D.D.C.S.P.P.

Monsieur Samir TRIKI, Vice-Président de la Communauté de Communes, Monsieur Joël GOVIGNON, Président du Comité Départemental de l'ALLIER, Monsieur Jacques DURANTHON, Président de la Ligue AUVERGNE, Monsieur Max LARVARON, Président de Pétanque Allier, Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des Ligues Régionales, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur Fédéral, Mesdames et Messieurs les Congressistes, au nom de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, je vous souhaite la bienvenue à MONTLUCON, sous-préfecture du département de l'Allier.

Le quorum étant largement atteint, le chiffre définitif de la participation vous sera communiqué ultérieurement suite à une dernière vérification des secrétaires à l'accueil, dont notre Secrétaire Générale.

Je déclare ouvert le 71^{ème} Congrès de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

(La Marseillaise)

Le mouvement perpétuel enclenché depuis des années par nos sports, similaire à notre rythme de vie infernal, ne peut nous faire oublier ce torrent qui emporte à jamais nos parents, nos amis, nos proches.

Nous avons une forte propension à nous sentir invincibles. A penser que nos actions, nos mots, nos axes sont les meilleurs. Les derniers évènements de Paris et d'ailleurs, nous éprouvent mais nous soudent en partie certes mais resserrent et nous rendent sensibles car il s'agit, avec la santé, de notre bien le plus précieux : la liberté.

Donc, pour gagner et garder nos biens laïques au milieu des bassesses dont nous sommes entourés, nous devons continuer nos passions car elles sont le seul gage de notre liberté. Les départs et les absences de celles et de ceux qui nous étaient chers doivent nous faire relativiser la portée de nos actions au regard de notre importance dans l'univers et nous remettre à notre juste place.

2015 nous a éprouvé plus que jamais en enlevant à notre affection nos Mamans, nos Papas, nos parents, nos amis et souvent de façon brutale. Toutes ces personnes sont à jamais dans nos cœurs, nos mémoires. Certaines d'entre elles ont marqué nos sports du sceau de l'histoire, elles sont maintenant au Paradis de notre mémoire collective. Je n'oublie pas que si nous sommes ici, c'est en grande partie grâce à elles. La liste de l'année 2015 est bien trop longue pour pouvoir citer chacune et chacun d'entre eux, pourquoi l'un et pas l'autre, ils étaient aussi importants les uns que les autres.

Notre reconnaissance est infinie pour leur engagement et leurs actions auprès de nos sports. Mesdames, Messieurs, pour toutes ces personnes qui sont au Paradis des boulistes et au Paradis de toutes celles, de tous ceux que nous aimions ou qui nous étaient proches, je vous demande quelques instants de recueillement.

(Les Congressistes se lèvent pour respecter une minute de silence)

Nous sommes ici en Bourbonnais, pays des Rois de France. Nos sports et plus particulièrement la pétanque se sont installés dans cette région vers 1966. D'abord à et autour de VICHY puis à MOULINS pour coloniser entièrement le département. L'ALLIER du Président Joël GOVIGNON est un des tout premiers départements boulistes de France. Avec ses 90 clubs et ses 4 600 licenciés ce Comité Départemental qui fête ses 50 printemps cette année possède à son actif de très nombreuses organisations de Championnats de France, de compétitions nationales, internationales de grande

renommée. La qualité organisationnelle des Allériens, des Elavérins, des Bourbonnais n'est plus à vanter, tout ce week-end nous en vérifierons tous les avantages. MONTLUCON qui nous accueille est une ville moderne au riche passé. Le Château des Ducs de Bourbon berceau d'une grande lignée des rois de France et les diverses constructions de notre siècle attestent de cette diversité. Pourtant le véritable Roi de cette ville n'est pas de la lignée des Bourbons. Il est né dans cette ville et lui est resté fidèle depuis 1975. Christian FAZZINO est le souverain de MONTLUCON, le prince de ce département l'ALLIER. De la plus belle des manières sa ville vient de le couronner, le joueur du siècle vient d'avoir l'honneur d'avoir son palais avec le somptueux boulodrome couvert qui porte son nom. Tout Souverain possède son Prince consort, ici dans ce département Philippe SUCHAUD est certainement plus, il est le double du maître avec son nombre incroyable de titres mondiaux, européens, hexagonaux associés à des qualités humaines qui portent haut les couleurs de ce département, de la France et de nos sports. Je n'oublie pas que ce département a aussi offert à nos sports l'animateur vedette des compétitions nationales et internationales, M. Marc ALEXANDRE.

Je souhaite un excellent 50^{ème} anniversaire à la Pétanque et au Jeu Provençal de l'Allier. Mais qui de mieux placés pour nous parler de leur ville, de leur département que Monsieur le Maire de MONTLUCON et le Président Joël GOVIGNON à qui je laisse la parole.

INTERVENTION de M. GOVIGNON Joël

PRESIDENT du COMITE DEPARTEMENTAL

M. GOVIGNON (*Président du Comité de l'Allier*). – Mesdames, Messieurs, chers amis bonjour et bienvenue sur les bords du Cher en terre montluçonnaise. Je vous présente, en mon nom personnel, celui du Comité de l'Allier, des bénévoles et des membres de l'association Pétanqu'Allier 2016, nos meilleurs vœux pour l'année qui s'ouvre.

Que 2016 soit pour nous tous marquée de fraternité, dans le respect de l'autre, le bonheur familial, baignée de ce qui nous est le plus précieux : la santé. Que 2016 nous apporte joie et prospérité et que cette nouvelle année soit le terrain fertile de la réalisation de vos projets, de NOS projets. 2016, nous y sommes et le Comité de l'Allier fête ses 50 ans avec le Pétanqu'Allier 2016.

Vous en entendez parler depuis un an, vous en écouterez parler pendant un an et j'espère que nous en parlerons après en bourbonnais et dans notre monde pétanquiste.

Aujourd'hui, nous sommes aux premières foulées d'un marathon qui nous conduira ici, le 3 décembre prochain pour un final qui, j'espère sera festif ; ce serait la marque de la réussite du défi que nous nous sommes lancé. Né de nombreuses idées de notre ami Max LARVARON, le Pétanqu'Allier veut être pendant toute l'année 2016, le moteur de la promotion de nos disciplines de Pétanque et Jeu Provençal. Le CD03 et ses Clubs ont unanimement adhéré à cette idée, à cette « un peu folle aventure » ! Depuis 2012, la graine a germé, poussé. Aujourd'hui, nous sommes là.

Nous espérons que toute l'équipe de Pétanqu'Allier vous apportera un maximum de satisfaction lors de vos nombreuses venues en Allier. Il y aura certainement des imperfections, mais tous les collègues de la commission exécutive du Pétanqu'Allier, tous les membres du Comité de l'Allier, tous les bénévoles issus des clubs et du tissu associatif bourbonnais, s'efforceront de vous accueillir le plus agréablement possible, dans les conditions économiques les moins pénalisantes. Dès aujourd'hui, au travers des tarifs proposés à notre bar, vous pouvez constater que notre Pétanqu'Allier n'est pas là pour faire de l'argent mais avant tout pour servir à la promotion de nos disciplines. A ce sujet, je tiens à remercier le président Alain CANTARUTTI, les membres du Comité Directeur de la Fédération pour la confiance qu'ils nous accordent.

Tout n'est pas rose tous les jours, la Fédération a ses têtes, nous aussi ! Les circonstances et la crise – cette crise permanente et tellement propice aux coupes plus ou moins sombres dans les budgets accordés au monde associatif et sportif en particulier – font que nous avons dû revoir quelques phases de notre programmation. Le bébé Pétanqu'Allier se porte bien et il faut remercier les parrains et marraines qui se penchent autour du berceau, en premier lieu les collectivités et en particulier la Ville de Montluçon et la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise, son Maire et Président, Monsieur Daniel DUGLERY.

Depuis 1975, vous connaissiez Montluçon au travers de notre champion Christian FAZZINO, aujourd'hui vous la connaissez avec ce centre Athanor ; une majorité d'entre vous connaisse maintenant le boulodrome Christian FAZZINO, le nouveau bateau amiral de la flotte Pétanque. Ce bateau amiral doit encore trouver les bons courants pour voguer sur toutes les compétitions mais le porte-avions Charles de Gaulle ne s'est pas retrouvé du jour au lendemain à jouer les costauds sur toutes les mers du monde ! Soyons mitterrandiens et donnons du temps au temps afin que cette structure, les bénévoles qui la gèrent, trouvent leurs marques. Après avoir dit depuis plus de 40 ans : « *tiens tiens voilà le Fazzino* », nous dirons bientôt tous : « *allez viens on va jouer au Fazzino !* » Merci Monsieur le Maire, certains l'avaient promis, vous l'avez fait. La Fédération, la Ligue, le Comité de l'Allier, les Clubs, les joueurs tous unis, nous vous en sommes reconnaissants. Certains reviendront en fin d'année avec les finales CNC mais d'ici là le Cher coulera des jours heureux et nous vous inviterons à suivre les différents courants des rivières bourbonnaises. De la Sioule à St-Pourçain, l'Allier, en bordure de la ville de Varennes où là aussi, la municipalité et la communauté de communes mettront une base aérienne de 32 hectares à notre disposition pour faire découvrir le jeu provençal aux nordistes de la discipline que nous sommes et recevoir l'avenir de la discipline avec les Championnats de France Jeunes organisés sur un site inhabituel que nous vous ferons apprécier. A ce sujet, nous sommes à votre disposition pour vous fournir durant ce week-end tous les renseignements que vous souhaitez obtenir sur ces deux organisations.

Vous pouvez constater au travers des soutiens reçus pour la mise en place que la Pétanque et le Jeu Provençal font partie intégrante du tissu sportif, associatif et économique de notre Bourbonnais ; aujourd'hui, demain et dimanche une visite de la région, du boulodrome, sera organisée, profitez-en dans l'immédiat je vous souhaite un bon Congrès, que nos débats soient passionnés et passionnants, respectueux de nos textes et surtout des orateurs. Quelles que soient nos ambitions, vos ambitions, la première d'entre-elles est la bonne marche de la Fédération. Vous, nous, en sommes les promoteurs et pour bien se vendre, il faut une boutique qui présente bien. Alors confiance à ceux qui font tourner la boutique, ils le font avec conviction, n'oublions pas que nous ne sommes que des BENEVOLES, tellement passionnés. Bon 71^{ème} Congrès et si comme autrefois sur le plateau de St Jacques, les alchimistes transformaient le plomb en or dans leur athanor, ne vous faites pas apprentis sorciers ; notre règlement sanctionne l'utilisation de boule plombée ! Amitiés à tous, d'un *ch'tit gars* du bourbonnais. Merci (*Applaudissements*)

ALLOCUTION de M. CANTARUTTI Alain

PRESIDENT de la F.F.P.J.P.

LE PRESIDENT. – Mesdames, Messieurs, Chers Congressistes,

Après avoir une fois de plus félicité les organisateurs et leur équipe de bénévoles pour l'organisation de ce 71^{ème} Congrès et leur avoir fait part de notre gratitude.

Je vous remercie, toutes et tous, pour être venus participer à la grande messe statutaire de l'année. Je profite de l'instant pour saluer nos amis des départements D.R.O.M. – T.O.M. qui se sont déplacés ou qui se sont faits représenter. Nous sommes à leurs côtés dès qu'ils font appel à nos services car ils réalisent très souvent et partout un travail de développement de qualité, je citerai en exemple La Nouvelle-Calédonie qui à l'autre bout du Monde a organisé la dernière Coupe des Confédérations de main

de maître et par la même occasion met en avant nos sports et la France de la plus belle des manières. Nos amis Iliens de Martinique, de La Réunion, de Guadeloupe, de Mayotte, de Polynésie Française, de Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna, de Guyane et de St-Pierre-et-Miquelon méritent vos applaudissements.

Je vais essayer d'être beaucoup plus court et concis que d'habitude, c'est pourquoi, je vous demande de l'indulgence si, par hasard, je ne citais pas un nom ou un fait marquant lors de mon allocution. En effet, comme nous l'avons toutes et tous constaté : les divers rapports faits par mes collègues, tout au long des congrès, assurent le détail des actions de manière complète et précise pour une plus grande transparence souhaitée du travail accompli tout au long de l'année écoulée. En clair, nous allons essayer de ne pas nous répéter durant ce congrès.

Un congrès n'est autre qu'une rétrospective de l'année écoulée et une perspective de l'année à venir, sauf que celui-ci est plus que cela, il est une projection dans le futur. Pourtant, en un premier temps, il faut se souvenir de 2015.

Franchement, je n'ai pas aimé 2015. Trop de peine personnelle et générale, trop de fatalités, trop de folie des hommes, je ne pourrais me souvenir de 2015 avec joie. La bêtise, pour ne pas dire plus, l'a souvent emporté sur les notions de réflexion ou de considération. Tout doucement, à chaque fois, nous nous sommes laissé porter par des émotions qui deviennent familières puis nous avons repris notre chemin et retrouvé nos repères, nos associations, nous avons pris tous les instants de grâce, tous les moments magiques que vous-mêmes et vos joueurs nous ont donnés, toutes les belles médailles que nos sportifs nous ont offertes. C'est le sport, notre sport tel que nous l'aimons, tel qu'il nous fascine encore et toujours, tel que nous le défendons contre vents glacés et mauvaises marées qu'il provoque trop souvent.

A l'époque où un grand nombre de vertus traditionnelles, qu'elles soient sportives ou autres sont menacées. La pratique en club possède la capacité à conserver des notions que nous véhiculons depuis des années et des années, le vivre-ensemble, l'éthique, le partage, l'apprentissage de la vie, l'accompagnement, le fair-play, le sport propre. C'est aussi ces ingrédients qui ont fait, qui font la réussite des compétitions par équipes de clubs, Coupe de France ou championnats des clubs. Le plaisir de se retrouver autour d'un même objectif dénué de tout danger, apprendre à se connaître pour mieux se compléter. Nous devons toutes et tous, chacun à notre niveau continuer à les enseigner dans nos écoles de pétanque, à les pratiquer partout et surtout auprès des seniors, à les préserver sans renoncer. Eduquer par notre sport est une chance incroyable d'envoyer les idiots aux planches, nous sommes toutes et tous des acteurs de notre propre sauvegarde. Véhiculer ces valeurs construit la vie chaque jour et contribue au développement de nos sports.

L'année 2015 n'a pourtant pas été une année complètement négative, bien au contraire. En effet, partout, sur tous les Championnats, sur les diverses compétitions, j'ai croisé, je vous ai croisé, vous dirigeants, vous bénévoles, les cœurs pleins d'ambition collective, remplis d'aspirations pour vos Comités, vos associations, vos villes. Votre réussite se situe, par exemple, dans une excellente organisation d'un championnat de France. Votre récompense ce sont les retombées positives en termes de notoriété, de reconnaissance de votre structure, retombées en terme financier bien entendu, en termes de projets futurs et qui lorsqu'ils peuvent se réaliser grâce à votre ambition deviennent la récompense suprême. La mise en avant de votre savoir-faire représente votre dignité, votre développement, votre épanouissement collectif. Le bonheur est le résultat de la somme de ces notions pour des bénévoles indispensables à tout mouvement. Cette notion de bonheur est en connexion directe avec le mot liberté. Cette liberté fondamentale n'est pas une vue de l'esprit mais fâche des censeurs, des opportunistes, ou comme c'est souvent le cas des minorités qui ont le verbe haut. Je défends notre liberté, votre liberté car elle est mère de développement, d'épanouissement, de progrès dans vos et nos activités.

C'est pourquoi, je suis fier de vous et la Fédération avec moi, vous les organisateurs des Championnats de France 2015 : ST CANNAT, Bouches du Rhône ; VAUVERT, Gard ; MONTAUBAN et ses 3 championnats, je n'oublie pas celui de la F.F. de Sport Adapté ; TROYES, l'Aube ; RENNES, Ile-et-Vilaine ; NEVERS, la Nièvre ; NARBONNE, l'Aude ; PAU, Pyrénées Atlantiques. Fier aussi de la Boule du Rendez-vous d'Alès, Gard qui en peu de temps avec les membres et le personnel de la Fédération ont organisé la phase finale de la Coupe de France 2015. Fier également des organisateurs des phases finales des Championnats nationaux des Clubs avec les assidus de ST-PIERRE-lès-ELBEUF, Seine-Maritime et ST-YRIEIX, Charente. J'associe à ces louanges la grande partie des organisateurs de compétitions fédérales comme les 16^{ème} et 8^{ème} de la Coupe de France, des étapes du C.N.C. et ses déclinaisons, de Nationaux, d'Internationaux, de

Supranationaux, de compétitions télévisées, de concours régionaux, départementaux et comme disait Jacques THERON, de concours vicinaux. Vous avez tous participé à assurer la notoriété de nos sports.

A ce sujet, j'ai été obligé de retirer leurs qualifications à des équipes pour les championnats de France. Jamais cela n'a été fait et pas de gaité de cœur, voire même fait dans l'étonnement le plus complet. Comment pourrais-je comprendre que la même personne soit pour la réglementation en vigueur, vote cela et fasse son contraire après. C'était également la volonté de ceux qui contrôlaient que toutes les équipes soient réglementairement qualifiées. Alors, quelques-uns d'entre vous m'avez jeté la pierre, même insulté, menacé, propagé partout tout et n'importe quoi sur mon compte. C'est dans l'air du temps de me vilipender, certains essaient d'en faire une mode.

Toutefois, il faut que je vous dise : j'ai ma conscience tranquille, mon honnêteté peut être vérifiée, ceux qui me connaissent le savent et je ne défends aucun courant sauf celui de la règle et de l'indépendance, votre crédibilité, votre liberté, cela dérange. Il fallait le faire, j'ai été de ceux-là, certains autres parmi vous ont bien compris la démarche de mise en ordre, peut-être ont-ils réfléchi ou simplement réagi comme moi. S'acharner sur ma personne, cela ne me fait rien, c'est plutôt beaucoup d'honneur qui m'est fait, c'est comme si j'avais de l'avenir.

Côté résultats aux championnats de France, c'est important sans l'être. En effet, ceux qui ont perdu pour la grande majorité sont moins satisfaits voire désagréables pour une minorité que ceux couronnés de bleu, blanc, rouge, ceci est la vérité de tous les ans. Ceux qui sont couverts de tricolore sont très heureux. Certains vainqueurs toutefois ont compris l'importance pour eux-mêmes et pour leur sport, peut-être pour leur passion, combien cela relevait de la mission de bien se comporter et de porter haut le maillot de champion. Pour d'autres malheureusement c'est compliqué.... Pour ces derniers mon grand-père avait une expression qui disait « le bon Dieu les a fait naître mais après il ne s'en est pas occupé ». Heureusement, ils sont aussi peu nombreux et quasi inguérissables c'est à cela qu'on les reconnaît. En finalité à 98 %, 2015, nous a offert de beaux champions et c'est rassurant pour l'avenir.

L'avenir c'est les jeunes et personne d'autre sauf les féminines que je considère également dans la notion de progrès.

A Montauban, après notre élection, je vous avais donné l'axe principal de notre action pour le mandat : les jeunes et tenter l'ouverture de toutes les portes menant vers ce public principale cible.

Un petit rappel s'impose.

Nous avons débuté l'action vers les jeunes avec la labellisation des écoles de pétanque que j'ai initié dès 2013 et que la D.T.N. a très bien menée et continue à mener. S'en est suivie, en collaboration avec la ligue P.A.C.A. soutenue par la D.T.N., la démarche pour la signature d'une convention nationale avec l'U.S.E.P. en 2014 qui a fait tache d'huile dans la sphère des temps périscolaires sur l'ensemble du territoire. La porte de l'école primaire et des enfants du primaire était ouverte. Je salue le Président national de l'U.S.E.P. Jean-Michel SAUTREAU avec qui nous entretenons des rapports francs, constructifs et qui nous rendra visite lors de ce congrès.

Par la suite, l'automne m'a procuré une véritable joie, un vrai bonheur pour nos sports. Octobre 2015 restera gravé dans la mémoire collective comme un mois historique pour nos sports. J'ai toujours pensé que les rêves peuvent devenir réalité. Parce que nous avons rêvé fort et à plusieurs, parce que nous avons rêvé de marcher sur une autre planète comme Neil AMSTRONG l'avait fait en juillet 1969. « Aller sur la Lune » et avoir le sentiment que nous venions de faire un pas de géant pour nos sports car parfois l'utopie peut devenir réalité.

Nous avons marché sur la Lune, en signant une convention précisant que la pétanque et le jeu provençal devenaient activité physique et sportive pouvant être enseignée de la maternelle au lycée dans le cadre de l'enseignement obligatoire ou optionnel d'E.P.S.

Cela a fait réagir positivement et immédiatement certains dirigeants, d'autres sont restés silencieux ne mesurant pas l'extraordinaire opportunité qui venait d'arriver. La Fédération Française vient de passer une vitesse supérieure vers le public jeune. La signature de la convention par la Fédération avec Mme La Ministre de l'Education Nationale, M. le Secrétaire d'Etat aux Sports, Messieurs les Présidents de l'USEP et de l'UNSS, reconnaît nos sports en qualité de sports scolaires. C'est la concrétisation d'un travail de longue haleine débuté en P.A.C.A. depuis quelques années avec diverses initiatives, les écoles de pétanque, la signature convention USEP, du travail accompli par la D.T.N., la F.F.P.J.P., Monsieur Jean-Paul GOFFOZ et la D.E.G.E.S.C.O. et M. Christian AUDEGUY (Chargé d'études Sports du Ministère de l'Education Nationale) et M. Jérôme GILOT, délégué UNSS qui viendra vous expliquer au courant de ce congrès. C'est également une vraie reconnaissance de votre travail, de votre passion, chacun à votre niveau. Toutefois, maintenant que nous avons posé le pied sur la planète « Jeunes », il va falloir travailler sur la structuration

de ces réseaux du monde scolaire, favoriser les déclinaisons régionales, convertir les partenariats locaux et aider les différentes initiatives, afin de rendre l'action pérenne. La professionnalisation de notre Fédération est un élément important voire vital de la démarche globale. La F.F.P.J.P. a d'ores et déjà mis à votre disposition Mme Anna MAILLARD, la dernière recrue à qui je souhaite bon vent et pleine réussite, mais il en faudra d'autres, cela n'est pas indispensable, c'est simplement vital.

Voilà les portes de l'avenir sont ouvertes avec les jeunes, les féminines sont aussi dans ce cadre avec le même nombre de compétitions que les masculins et un championnat par club dédié. Un grand nombre de féminines prennent les destinées de clubs abandonnés par ces messieurs. D'ailleurs le législateur a prévu pour les prochains Comités Directeurs à partir de 2017 une représentativité plus conséquente des féminines et j'en suis ravi. Notre richesse viendra de vous Mesdames, j'en suis convaincu.

Posons-nous toutefois, une question, la question importante. Comment les accueillir afin qu'ils soient intéressés.

Sachant que reconquérir ou plus simplement conquérir les jeunes est tâche ardue, les féminines n'en parlons pas ! Je le dis tous les ans, les jeunes de 2016, ne ressemblent plus aux jeunes d'il y a 15 ans et encore moins à ceux d'il y a 25 ans. Les jeunes ont un univers nouveau, des attentes nouvelles, des comportements nouveaux, une sociologie nouvelle, des sphères d'intérêts autres. Il faut donc décrypter et nous n'avons pas forcément le décodeur. La vitesse est notre ennemi autant que la tradition.

C'est pourquoi, je respecte profondément vos efforts et vos initiatives, vous dirigeants de Comités, de Ligues, de Clubs, ainsi que les initiateurs, les éducateurs qui par passion, cherchent et inventent des solutions souvent de courte durée dans vos écoles de pétanque. Avec les jeunes et ce mouvement de renouvellement incessant, il faut du résultat, être une star rapidement. Peut-être devrions-nous lancer un challenge de création d'École de Pétanque sur le territoire. Ce n'est pas une parole en l'air, réfléchissez !

D'ailleurs les bons résultats internationaux ont débuté cet automne, avec les jeunes français Vincent, Dylan, Tyson et David Champions du Monde à Bangkok Thaïlande, ils sont à féliciter chaleureusement car ils comblent ainsi un vide de 8 saisons sans titre suprême chez les jeunes. Toutes mes félicitations à leur staff fédéral sans oublier leurs éducateurs, leurs formateurs dans les clubs. En Thaïlande, les féminines ont manqué le « touk-touk » heureusement Audrey BANDIERA en égalant le record du monde de tir de précision et avec une médaille de bronze atténué la déception. Aux Pays-Bas, les féminines, à l'équipe rajeunie, ont fait exactement le contraire avec une victoire aux championnats d'Europe avec Audrey, Allison, Cindy et Anaïs et ce sont les garçons qui sont bizarrement passés au travers suivant la formule consacrée avec une élimination dès les poules, c'est très rare. En Bulgarie, les garçons se sont couverts d'or tout comme en Nouvelle-Calédonie pour la Coupe des Confédérations.

Comme vous l'avez compris, ces bons résultats ne sont pas les fruits du hasard, le talent de nos joueuses et joueurs ne suffit pas. La D.T.N. sous la conduite de Jean-Yves PERONNET, de Séverine MAILLET et de leurs staffs techniques, du Comité de Sélection continue un travail de repérage, de détection et de stages créateurs de cohésion, de performance mais aussi de progrès dans la structuration de notre Fédération et dans la mise en route des prochaines échéances qui là vous concernent toutes et tous de plus près avec la réforme territoriale. Comme je vous le disais, Anna MAILLARD est arrivée en remplacement de Monsieur ATZENI pour lequel la Fédération n'a pas souhaité renouveler son contrat. La D.T.N. et donc le mouvement de nos sports reposent aujourd'hui pour 94 % sur du bénévolat ou quasi-bénévolat.

En 2016, le paysage, les approches du monde sportif ont changé. Le bénévolat même passionné, même légèrement indemnisé trouve rapidement ses propres limites. Limites avec l'organisation de la vie sociale de chacun, avec la légalité, avec le développement. La sociologie du sport à longterm considéré les institutions sportives comme des lieux de rassemblement d'amateurs dans tous les niveaux plutôt que comme des structures propres et spécifiques. Posons-nous la question : le type d'organisation fédérative mis en place au 19e siècle et tout au long du 20e siècle, dans lequel nous, vous et moi, avons été élevés et vivons, est-il adapté à la situation sociale et culturelle française actuelle.

Aujourd'hui, la réticence à voir une forme de professionnalisation s'installer réside principalement dans l'organigramme formel et monolithique de nos propres organisations qui masquent souvent des luttes de pouvoir et des conflits d'intérêts sous de faux problèmes créés par le narcissisme.

Nous devons avancer avec notre époque, le passé, c'est terminé, c'était très bien. Dans ce passé, il a été réalisé des choses magnifiques, il a été créé des socles solides sur lesquels nous nous appuyons maintenant et qui justement vont nous servir, permettre à nos suivants de développer dans tous les

domaines, jeux, entraînement, monde scolaire, écoles de pétanque, encadrement, administration, promotion, accompagnement, compétitions, médiatisation, structuration, meilleur financement alors que nous sommes la 3e fédération qui renvoie le plus d'argent vers ses structures déconcentrées que vous êtes.

Nous permettre d'être une activité sportive du 21^{ème} siècle, surtout pas du passé. Nous n'avons pas le droit de refuser ce développement à cause d'une augmentation de 2.30 €, de trois francs, six sous, combien vaut un paquet de cigarettes ? Alors que nous avons la licence la moins chère du paysage sportif français. Ce serait une vision à très court terme. Je dirais même une vision rétrograde car suicidaire. Nous devons répondre aux nouvelles demandes des pratiquants et des cibles de développement et à l'augmentation du coût de la vie, cette dernière la vie sociale ne nous demande pas si nous sommes d'accord ou pas. Elle avance.

Longtemps, trop longtemps nous avons pensé que le prix de la licence était le frein à la prise de licence et à l'augmentation du nombre des licenciés. Nous savons maintenant que c'était une vue de l'esprit, que des sports à la licence 10 fois, 20 fois plus chère que la nôtre pour les jeunes, pour les seniors se développent et multiplient leur nombre de licenciés. Un fait réel, lorsque nous avons augmenté le prix des mutations, j'ai entendu partout « cela va arrêter les pigeons voyageurs ». Faux puisque depuis que les mutations sont à 20 et 40 €, il n'y a jamais eu autant de demandes de mutations, c'est un exemple.

2016, est une année de transition avec la profonde réforme que nous impose l'Etat. La réforme territoriale que je vous expliquerai plus en détail lors du déroulement de ce congrès, va modifier considérablement nos structures que nous le voulions ou non, c'est obligatoire. Le législateur ne nous a pas laissé le choix. Pour ceux qui ne sont pas d'accord avec la mise en place de cette réforme et auraient souhaité être du débat. Vous semblez oublier que l'Etat ne nous a pas demandé d'en être mais seulement d'appliquer en écrivant pour notre Fédération les méthodes et la façon de faire. Ce que nous avons fait avec une commission ad hoc car il fallait les écrire et les mettre en place chez nous dans un délai extrêmement court.

Cette réforme territoriale va impacter notre système et notre organisation structurelle, c'est irréal de penser le contraire. Le Comité de pilotage paritaire a été mis en place simplement pour dégager les orientations et les préconisations sur la future organisation de la structure fédérale.

C'est dans ce cadre que vous avez à voter lors du présent Congrès plusieurs résolutions touchant à cette réforme. Notamment sur le mode de scrutin pour l'élection fédérale de 2017. Vous êtes les composantes, les acteurs et le socle de la Fédération. Il est normal que ce soit vous qui décidiez de la gestion de la Fédération par le biais de ce mode de scrutin. Sans vous le cacher, celui que je défends, vous le savez, est celui qui permet de travailler en équipe soudée composée sur un projet commun regroupant des personnes issues de tous lieux de l'hexagone, de tous horizons, de toutes compétences pour conduire les destinées de la Fédération sur la base d'un projet sportif et le plus adapté car offrant plus d'efficacité, de cohérence et d'homogénéité que celui en vigueur actuellement.

Le législateur a laissé le choix aux Comités Régionaux, aux Comités Départementaux et aux Clubs entre deux solutions pour leurs propres élections : plurinominal ou par listes bloquées, à vous de choisir chez vous.

Je voudrais vous dire combien je soutiens la promotion de notre image par le Pétanque Tour qui sillonne le territoire, s'installe dans les centres stratégiques des villes et qui partout réalise de très bons contacts et de très bonnes prestations. Les responsables fédéraux, les administratifs et les joueurs participants sont à féliciter pour avoir véhiculé cette image positive tout au long de 2015. Les retombées sont difficilement quantifiables mais la présence sur le terrain est indispensable.

J'apprécie particulièrement l'engagement citoyen que nous avons pris dans le cadre de la féminisation de nos structures en un premier temps. Puis notre entrée dans le monde scolaire, par l'approche des écoles de sport, par les compétitions que vous organisez de mieux en mieux cadrées, par la gestion des diverses structures déconcentrées, comités, clubs, par les échanges qu'ils provoquent et maintenant l'expérience menée avec le monde pénitentiaire qui offre des résultats insoupçonnés. La F.F.P.J.P. démontre à toutes et à tous son implication dans l'éducation citoyenne positive. La D.T.N. participe activement à cette citoyenneté.

C'est peut-être le défaut de conscience qui pousse certains joueurs, certains dirigeants parfois vers nos instances disciplinaires. Les hommes et les femmes qui s'occupent de ces dossiers ingrats font preuve de sang-froid, de discernement pour traiter de trop nombreux cas. De temps en temps devant des dossiers incomplets ou mal rédigés, ils sont obligés de ne pas pouvoir traiter l'affaire car les auteurs de

troubles sont malins et bien défendus, nous n'avons jamais autant vu d'avocats les accompagner. Merci à vous les personnes des commissions de disciplines pour votre engagement.

Il y a une grande réussite de la Fédération et de ceux qui gèrent ce secteur qui fait partie de cette citoyenneté, auquel je porte un œil particulièrement attentif et protecteur. Ce sont les compétitions par clubs.

J'ai conscience que ces nouveaux modes de compétitions changent légèrement la donne au niveau des traditions « pétanquières » faites de concours par deux ou par trois principalement en poules ou en élimination directe. Avec les compétitions par clubs, nous collons plus à la réalité de la vie sociale d'aujourd'hui. Les compétitions par clubs sont définies dans le temps et surtout sans argent et par niveau, une partie du secret de leur réussite.

Le Jeu Provençal se développe certes doucement mais sûrement. Oui ! Développement puisque les championnats de France sur lesquels nous sommes maintenant exigeants sont de vraies vitrines. Une rencontre entre notre commission ad hoc et des spécialistes ouverts doit pouvoir mener vers une modernisation lente de ce magnifique sport souvent ralenti et bouclé par des conservateurs qui sans s'en rendre compte sont en train de le démolir. Heureusement des initiatives se multiplient sur le territoire et donnent des résultats intéressants. Le championnat des clubs au jeu provençal va être un des facteurs positifs du développement hexagonal du jeu provençal.

Nous continuons à collaborer avec la Fédération Française du Sport Adapté, Claude CARBONNIER multiplie les actions en concordance avec la D.T.N. et Florence TRELLU ainsi qu'avec la direction de la F.F.S.A. et principalement avec sa conseillère Sylviane AUGUSTE. Dans de nombreux départements et de nombreuses régions des championnats sont organisés et souvent avec l'aide de nos instances jusqu'au Championnat de France. Cette année 2015, Montauban a magnifiquement accueilli pour le France nos amis du Sport Adapté.

Qui dit compétitions, dit arbitrage. Les arbitres quels qu'ils soient sont des acteurs du sport. Ce rôle est parfois ingrat car ouvert à la critique facile et souvent déplacée. Pour être arbitre, il faut du courage, de la motivation, du courage, de la motivation à l'infini. La C.N.A. doit poursuivre la formation sous la houlette de Jean-Claude DUBOIS que j'excuse ce week-end car souffrant, il a dû rester à TOULOUSE sur les conseils de son cardiologue et à qui nous souhaitons un rétablissement rapide. Il faut se pencher sur la qualité et le recrutement des arbitres. La sonnette d'alarme doit être tirée, il manque des arbitres avec quelques déserts dans certains départements au niveau du corps arbitral.

La place de la France à l'International est toujours aussi enviable bien que nous ayons encore du mal parfois dans certains secteurs mais c'est normal nos amis étrangers commencent pour certains à être très compétitifs, donc des challengers dangereux pour les médailles d'or. Nous nous sommes félicités de la tenue, des podiums et des médailles obtenus par nos représentantes et nos représentants jusqu'aux médailles d'or, des différents résultats que notre Secrétaire Générale Bernadette TROUBAT et Jean-Yves PERONNET vous exposeront plus tard. La saison internationale est devenue depuis quelques années très intensive et 2016 sera très fournie, très garnie au niveau des Championnats Internationaux qui se multiplient à la vitesse de la lumière actuellement. Ceci sera aussi un secteur financier supplémentaire à ne pas négliger si, à l'avenir, nous voulons être présents sur tous ces championnats mondiaux et comment la France numéro UN mondial n'y serait pas ?

Vous voyez, avec nos actions sur l'enseignement des règles, les approches de l'arbitrage, de l'esprit, de la discipline, du fair-play, la prévention contre les dérives liées au sport, la Fédération Française s'inscrit dans les valeurs de l'Olympisme. La Confédération Mondiale de Sports Boules a relancé à MONACO dans le cadre du SPORTEL au mois d'Octobre dernier la candidature des Sports de Boules aux Jeux Olympiques devant un parterre bien garni de journalistes, de personnalités du sport, de décideurs, de dirigeants sportifs avec une réelle chance si Paris obtient les Jeux pour 2024. La F.F.P.J.P. soutient la candidature de Paris 2024.

Côté médiatisation, la WEB Télé Fédérale progresse avec son staff et bat des records d'audience à chaque retransmission. La télévision retransmet de plus en plus de grands événements et maintenant sur une chaîne de la TNT, *l'Equipe 21*. La Coupe de France sera retransmise sur cette chaîne. Cela ne peut être qu'un plus évident pour la notoriété de nos sports.

Dans un contexte parfois compliqué, je veux louer le travail de qualité qu'effectue chaque membre du Comité Directeur Fédéral dans leur domaine respectif choisi suivant leurs propres compétences et leurs propres sensibilités. Je ne vous parlerais en particulier que d'une personne, notre Trésorier Général Daniel READ qui a mené à bien depuis 2009, au centime près, les finances de la F.F.P.J.P. et du projet carte à puce.

La réalisation est conforme à sa prévision du congrès de Belfort, chapeau bas. Daniel READ travaille gratuitement à la comptabilité fédérale environ 5 heures par jour tout au long de l'année. Voilà encore un poste qui doit faire l'objet d'une professionnalisation urgente.

La petite cousine de la Fédération, je veux parler de la SAOS Promo Pétanque se porte plutôt bien, l'Assemblée Générale de ce matin l'a confirmé. Pour la première fois, notre cousine germaine nous a fait des cadeaux. Sa Présidente depuis juillet 2015, Madame Lucette COSTE vous en fera le compte-rendu plus tard lors de ce Congrès.

Je remercie tous nos partenaires historiques, *OBUT* toujours là, *ERIMA* pour gagner ensemble et *M.M.A.* pas de tracas, les boules *MS*, l'ensemble de la presse écrite, le lien important de la P.Q.R. et la télévision de façon globale qui fait la notoriété de nos disciplines.

Des remerciements à l'ensemble du personnel de la Fédération. Ils sont de notre famille, ils démontrent tous les jours leur implication auprès de notre activité. J'associe à mes félicitations et remerciements, Jean-Pierre DARREOUS, l'emblématique et très dévoué chauffeur du car-podium. Tout cela pour vous dire combien Patricia, Régine, Xavier, Clément, Rémi, Jean-Pierre, Anna font partie de notre famille à qui j'associe Jean-Yves et Séverine. (*Applaudissements*)

Le Conseil des Ligues est efficace et possède maintenant une approche de nos relations intéressante avec ses visions et ses participations pertinentes sur les divers sujets, projets et décisions. Il fait aussi sa propre censure et parfois règle les problèmes en famille. Son expertise est importante et indispensable, il est votre représentant auprès de la Fédération, c'est pourquoi, je souhaite qu'à l'avenir son rôle soit reconnu par un droit de participation aux votes lors des congrès.

Encore une fois, merci et bravo au comité de l'Allier pour cette organisation et son accueil qui vous, qui nous est réservé. Magnifique.

En conclusion, je voulais vous dire qu'on prête à l'homme des qualités fabuleuses, générosité, compassion, gentillesse, attention, intelligence, etc... Oui certainement, mais l'homme possède sa double face moins reluisante : la haine, la pire des choses.

C'est par l'engagement citoyen à tout prix qu'il faut répondre. La Pétanque et le Jeu Provençal font partie de l'imagerie de notre pays, c'est pourquoi je garderai en souvenir la fierté de la Marseillaise spontanée et a capella de ST-YRIEIX au début de la phase finale du C.N.C.

Nous devons continuer ce que nous faisons le mieux, du plus petit club jusqu'aux membres fédéraux, éduquer et apprendre à toutes et à tous comment vivre ensemble, comment la différence peut être une force. Le sport est devenu en moins de 20 ans un phénomène de société tourné vers la pratique loisir bien plus que vers la compétition. Nos activités sportives ont la chance d'allier loisir et compétition. Nous devons en profiter puisque face à nos propres dérives liées à divers paramètres que sont violence, tricherie, sournoiserie, dopage. Nous sommes un vecteur de lien social et d'intégration sociale incomparable et notamment au niveau des clubs. Je sais pouvoir compter sur vous pour surfer sur ce vecteur pour l'avenir car c'est à vous qu'il appartient et à personne d'autre.

L'avenir m'intéresse car c'est là que j'ai décidé de passer le restant de mes jours entouré de passionnés, de professionnels et surtout pas de marchands du temple.

La Pétanque et le Jeu Provençal sont debout et surtout fiers d'être nés et de vivre sous les trois couleurs : Bleu, Blanc, Rouge.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui m'ont envoyé des vœux sincères et à mon tour, je vous souhaite les deux biens les plus précieux pour 2016 et bien après : la santé et la liberté.

APPROBATION du COMPTE-RENDU

Du 70^{ème} CONGRES de BRON

Mme TROUBAT (*Secrétaire Générale*). – annonce le quorum de l'Assemblée :

- 22 Ligues sont présentes ou représentées sur 23 ;
- 96 comités départementaux sont présents ou représentés sur les 105;
- L'ensemble représente 1985 voix sur 2055 voix.

Le quorum est donc largement atteint.

Absents nos amis lointains : St-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie, Mayotte, la Réunion et la Guyane.

LE PRESIDENT. –Nous poursuivons l'ordre du jour par l'approbation du compte-rendu du 70^{ème} Congrès qui s'est tenu à Bron les 9 & 10 janvier 2015.

(En l'absence d'abstentions et d'oppositions, le compte rendu du 70^{ème} Congrès est adopté à l'unanimité)

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES

Mme TROUBAT. –Bonjour à tous ceux que je n'ai pas pu saluer tout à l'heure.

Monsieur le représentant de la Municipalité, Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal et de la Confédération Mondiale des Sports de Boules,

Monsieur le Président et les Membres de la Ligue d'Auvergne,

Monsieur le Président et les Membres du Comité Départemental de l'Allier,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Ligues,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux,

Chers Collègues du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, bonjour et bienvenue à l'Athnor de Montluçon pour notre 71^{ème} Congrès.

La Pétanque et le Jeu Provençal comme les autres sports sont depuis l'Antiquité un vecteur de saine émulation, de dépassement de soi et de respect pour l'adversaire. Dans une société assaillie de doutes et de remise en cause des valeurs de la République qui sont les nôtres, ce congrès est l'occasion de saluer les principes d'entraide et d'engagement qui sont les vôtres au quotidien. C'est votre implication personnelle, votre travail associatif à destination de tous les publics, votre volonté de promouvoir le «vivre ensemble» que je salue aujourd'hui.

Permettez-moi : Monsieur le Président de la Ligue d'Auvergne et toute votre équipe, Monsieur le Président du Comité de l'Allier et tous vos collaborateurs et bénévoles, de vous remercier de nous accueillir dans ce magnifique complexe de l'Athnor de Montluçon.

Athnor, tout un symbole, puisque ce nom provient d'un petit fourneau qu'utilisaient les usines St Jacques autrefois implantées sur le site. L'Athnor sera donc notre creuset pendant 3 jours.

Bien que datant d'une trentaine d'années, sa modernité contraste avec un passé intimement lié à l'histoire de France. 2015 aura marqué la dynamique ville de Montluçon entre autres, par la grande exposition Michel Polnareff au Mupop Musée des Musiques Populaires, mais surtout pour les adeptes de nos sports, par l'inauguration du magnifique Bouldrome « Christian FAZZINO».

Merci à vous tous ici présents, qui venez de près ou de loin comme nos amis d'Outre-mer de la Martinique, la Guadeloupe et de Wallis-et-Futuna, qui ont effectué un long périple, vous portez les voix de vos régions et départements à ce 71^{ème} congrès. Merci à tous vos collaborateurs et collaboratrices bénévoles qui vous entourent quotidiennement sans compter.

L'an dernier nous étions à Bron où le Comité d'organisation, avec comme coach M. Jean-Paul PEROTTO et son adjoint M. Gilbert ROSSET, nous ont choyés avec une organisation sympathique et parfaite, un accueil des plus chaleureux autour de repas et d'animations de qualité. Nul doute que nous repartirons de Montluçon enrichis de nos nombreux débats, de nos différences, mais aussi du savoir-vivre et du savoir-faire de nos hôtes. Le Président Joël GOVIGNON et les membres du Comité de l'Allier, Max LARVARON, Commissaire Général à l'organisation du « PétanquAllier » 2016, ont tout mis en œuvre pour que l'organisation du 71^{ème} congrès de notre Fédération soit un succès parmi toutes les autres manifestations qu'ils ont prévues durant l'année 2016, pour le 50^{ème} anniversaire du Comité de l'Allier.

Nous remercions également toutes les personnalités locales qui nous font l'honneur de participer à nos travaux.

Merci aussi à :

- la Presse Audio-visuel : France Télévisions ; FR3 Régionale ; l'EQUIPE 21, au journal local : « La Montagne » ; aux revues spécialisées : « Planète Boules », « Sport MAG », pour les reportages-articles-images qui mettent en valeur nos disciplines ;
- à tous nos partenaires : « MMA » notre Assureur ; « ERIMA », notre Equipementier ; les Fabricants de boules « MS », et « OBUT » qui est aussi partenaire du Pétanque Tour.

J'adresse aussi tout particulièrement mes remerciements au personnel du siège dont j'apprécie plus que jamais la disponibilité et les compétences, dans cette période anxiogène très chargée de fin d'année 2015 et début 2016. Merci donc à Xavier, Patricia, Régine, Clément, Rémi, et notre nouvelle Conseillère Technique Fédérale Anna, sans oublier Jean-Yves le DTN, Séverine la CTN et notre toujours dévoué Jean-Pierre, pour leur sérieux et leurs compétences. Mon prédécesseur Tony, que je n'oublie pas, qui suit toujours l'actualité de la Fédération et que j'ai eu plaisir à revoir lors des Championnats de France à Narbonne.

Merci aussi à Claude AZEMA, Président de la FIPJP, Membre du Comité Olympique et Sportif Français et Président de la Confédération Mondiale des Sports de Boules (C.M.S.B.). qui a lancé, au titre de la C.M.S.B. regroupant la pétanque, la boule lyonnaise et la raffa volo, le lundi 12 octobre 2015 au Sportel de Monaco la candidature pour les Jeux Olympiques de 2024 sous le slogan « Un même sport, plusieurs disciplines, une seule candidature ». Il a su faire valoir les nombreux atouts de nos disciplines malgré le handicap du lobbying commercial. Nous sommes tous à ses côtés et formulons de bons espoirs. Le C.I.O. votera pour de nouveaux sports en septembre 2017. Si nous sommes refusés, une solution s'offrira à nous car à partir des J.O. 2020, ce sera aux Comités d'Organisation de proposer les disciplines qu'ils souhaitent inviter. Une victoire pour les J.O. 2024 de Paris ou même de Rome patrie de la raffa, nous serait favorable.

En attendant vous pouvez consulter le site internet (www.boules-sport.org) et soutenir la candidature. Je ne vous en dis pas plus car M. Azéma présent à ce congrès vous en parlera plus en détail. Bravo et merci Claude.

Après ce préambule, je vais brièvement vous relater les actions qui ont été menées en 2015. Comme d'habitude nous avons eu 5 réunions du Comité Directeur en janvier, février, avril, septembre et novembre dont 2 en Conseil National. Pour montrer notre attachement à la marque fidèle depuis 50 ans et aux valeurs de notre partenaire historique, la réunion d'avril s'est tenue exceptionnellement à St-Bonnet-le-Château, dans l'antre moderne du Carré Pétanque de la Boule OBUT sur le site de son usine. Merci à Pierre SOUVIGNET et Virginie CIPRIANO de nous avoir reçus.



ADMINISTRATION

• SECRETARIAT ET FONCTIONNEMENT DE LA F.F.P.J.P.

Dans le cadre de la professionnalisation, nous avons embauché un Conseiller Technique Fédéral le 16 octobre 2013 en CDD pour 2 ans. Cependant, d'une part, les directives du Ministère concernant les cadres techniques ne permettent pas d'envisager le recrutement d'un cadre supplémentaire, dans les effectifs d'Etat, ce qui était espéré et d'autre part, sa mise à disposition ne pouvait excéder 3 ans. Son contrat arrivant à expiration, nous n'avons pas poursuivi notre collaboration. Il a pu réintégrer son emploi antérieur. Son poste a été pourvu. C'est Anna MAILLARD qui est devenue Conseillère Technique Fédérale depuis le 16 octobre 2015.

En novembre 2014, nous nous étions entourés d'un informaticien, il n'a pas répondu à nos attentes. Une rupture conventionnelle a été faite dans les meilleures conditions en respect pour le salarié et avec le souci de ne pas nuire à son avenir.

Nous envisageons une nouvelle embauche avec un profil à définir.

• AGENCE DE COMMUNICATION

Malgré de nombreuses négociations, le contrat avec la société *Duvarry Développement* n'a pu aboutir. L'affaire est maintenant devant le Tribunal de Grande Instance de Marseille avec nos avocats respectifs. Un référé était prévu le 6 novembre. Suite à la transmission tardive des conclusions par le Conseil *Duvarry Développement*, le Président du TGI a décidé du renvoi de l'affaire à l'audience du

30 novembre. Cette audience a également été reportée en début d'année 2016. Donc l'affaire est en cours. Nous avons provisionné 20 000 € en 2015 et le trésorier vous proposera également de refaire une provision du même montant, cette année, pour les frais d'avocats.

- **CONVENTIONS**

- **USEP**

En 2014, la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal a signé une convention avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré. **L'objectif est de pouvoir officialiser la Pétanque et le Jeu Provençal comme support pédagogique dans les écoles et les établissements scolaires dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'E.P.S et pendant les activités périscolaires.**

Depuis cette signature, certains comités départementaux ont concrétisé ces actions. A ma connaissance, le Comité de la Lozère a, le 19 mai 2015, signé une convention tripartite avec l'USEP 48 et l'Inspection Académique.

A l'occasion du Championnat de France Triplette Seniors qui s'est déroulé à Narbonne les 5 et 6 septembre dernier, la Ligue Languedoc-Roussillon et le Comité Départemental de l'Aude ont également signé une convention avec l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire de l'Aude.

Le 24 novembre 2015, une convention avec le Comité de la Drôme a également été concrétisée.

Le délégué USEP du Gard a pris des contacts qui pourraient aboutir en 2016.

La Ligue PACA est toujours en pointe avec Madame COSTE référente fédérale pour l'USEP qui a réalisé avec sa Ligue et les formateurs de l'Education Nationale un travail très conséquent, avec entre autres, l'établissement de dossiers concernant la méthodologie auprès du monde scolaire et périscolaire. Ils pourraient faire l'objet d'un fascicule et être remis aux Comités et Ligues.

- **Convention F.F.P.J.P. – MINISTERE DE LA JUSTICE**

En collaboration avec M. Bosco, la pétanque a pris une place importante dans les activités pour les détenus. Ce travail réalisé depuis quelques années a permis le 21 novembre 2015, au siège de la Fédération à Marseille, la signature d'une convention nationale entre le Président de la F.F.P.J.P. M. Alain CANTARUTTI et le Directeur Régional de l'Administration Pénitentiaire représentant Madame Isabelle GORCE Directrice Générale, en présence de leur responsable des Sports M. SABRY BELDJILALI et notre chargé de mission pour les actions avec les prisons M. Roger BOSCO. Cet accord permet la déclinaison sur tout le territoire. Un projet est d'ailleurs en cours de concrétisation en Corse.

- **Convention F.F.P.J.P. – MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE UNSS et USEP**

Nous avons signé une convention nationale entre Mme la Ministre de l'Education Nationale, M. le Secrétaire d'Etat aux Sports, les Présidents de l'UNSS et de l'USEP. Par cette signature, la Pétanque et le Jeu Provençal sont reconnus comme des Sports à part entière pouvant être enseignés en EPS, en option, de la maternelle au lycée. C'est une petite victoire à mettre à l'actif de nombreuses personnes qui ont porté, avec force et conviction, ce projet. Il nous reste à occuper cet espace maintenant largement ouvert.

- **AGREMENTS**

- **Masters de Pétanque et Trophée des Villes**

Conformément au Code du Sport, le Comité Directeur a accepté de reconduire l'agrément des Masters de Pétanque et du Trophée des Villes pour les années 2017, 2018 et 2019. Une équipe de France sera présente pour l'édition 2016, cette compétition servira pour la préparation des prochains championnats du Monde.

- **Passion Pétanque Française**

Le Comité Directeur, après avis du Conseil des Ligues, a accepté d'autoriser la manifestation, grande finale circuit PPF pour 2015. Une nouvelle demande pour 2016, 2017, 2018 nous est parvenue, le Comité Directeur a donné l'agrément pour 3 ans.

- **ASSURANCES M.M.A**

Suite à la réforme législative, l'ensemble des salariés de notre Fédération et de ses organes déconcentrés doit bénéficier d'une complémentaire santé obligatoire en entreprise au 1^{er} janvier 2016.

M.M.A a signé un accord-cadre avec la F.F.P.J.P. Si elles le souhaitent, toutes les structures affiliées-employeurs peuvent souscrire le contrat santé proposé par notre compagnie d'assurances.

Dans son numéro de décembre, la revue Planète Boules a fait paraître tous les renseignements fournis par M.M.A sur cette Mutuelle complémentaire santé collective Employeur, obligatoire au 1^{er} janvier.

Le contrat d'assurance de la F.F.P.J.P. qui couvre notamment nos licenciés et clubs, auprès de la compagnie M.M.A se poursuit en 2016. Dans le chapitre activités assurées, la mention participation aux activités périscolaires a été rajoutée à la page 11 du contrat.

Les documents ont été expédiés en temps et en heure. Cependant, contrairement aux autres années, dans une démarche éco-responsable, M.M.A n'a pas imprimé la notice clubs 2016. Identique à celle de l'an passé, elle peut être téléchargée sur le site fédéral.

Nous rappelons que les joueurs doivent obligatoirement être informés suivant l'article L.321-4 du Code du Sport de la possibilité de souscrire des garanties supplémentaires (notice Avantage), de la possibilité de refuser d'adhérer au contrat d'assurance couvrant les dommages corporels. Seule la signature effective du joueur prouve qu'il en a bien eu connaissance. Si ces précautions ne sont pas respectées, les responsabilités des Comités voire celle de la F.F.P.J.P. peuvent être engagées.

Sans entrer dans les détails car mes collègues responsables de commissions le feront demain, il m'appartient toutefois de vous rappeler quelques dispositions obligatoires et décisions prises durant cet exercice.

- **DISCIPLINE**

M. Patrick GRIGNON a été désigné instructeur pour les affaires et dossiers de la Commission Fédérale.

Des instructions vous sont parvenues concernant la modification du délai de saisine du CNOSF en conciliation et du recours devant un Tribunal Administratif.

La commission de discipline a validé l'outil informatique d'aide à la procédure disciplinaire réalisé par M. Jean-Pierre Cartier. Un stand de présentation est mis en place dans le hall de ce congrès. Merci à Lucette Coste et à Jean-Pierre Cartier pour cette application qui facilitera nos instances disciplinaires dans leurs tâches souvent difficiles. Michel Desbois vous en parlera plus longuement demain avec les modifications réglementaires qui vous ont été envoyées. *(En réalité, cet outil n'a pas encore suffisamment été testé, il sera mis à disposition dès que possible).*

- **INFORMATIQUE**

Nous bénéficions d'un service gratuit chez *Infomaniak* avec mise à disposition d'un disque dur que nous partageons avec d'autres structures. Des recommandations vous ont été communiquées dans le courant de l'année. Merci de les respecter notamment concernant la suppression des mails inutiles, reçus et envoyés, et surtout des adresses mails erronées.

Le contrat de fabrication des licences avec puce RFID signé en 2008 arrive à échéance en mai 2016. Les services, les prestations et les relations avec *Paragon* ont été très satisfaisants. Nous envisageons un avenant pour la période restant à courir jusqu'à la fin de ce mandat afin d'étudier un nouveau contrat 2017/2020 (pour un Comité Directeur élu en janvier 2017) avec d'importantes évolutions et de nouvelles possibilités dont vous parlera Claude Stirmel lors de son intervention.

- **SITE FEDERAL**

Il est régulièrement mis à jour par Claude Stirmel qui lui a donné un nouveau look.

De nombreux sites et réseaux sociaux reprennent les infos fédérales. Certains comportent des erreurs, il est donc nécessaire de consulter le site officiel fédéral www.ffjpp.net pour plus de précisions. Les responsables fédéraux peuvent également être interrogés, ils sont à votre disposition.

- **COMMISSION MEDICALE**

Un joueur a été écarté de la liste haut-niveau car il n'a pas effectué les suivis médicaux.

Nous avons encore eu cette année quelques cas positifs de dopage notamment pour des prises médicales de substances qui demandent des AUT. Nous vous rappelons qu'il est possible à chaque joueur de consulter le site *Sport Protect*, la connexion est gratuite, il peut ainsi connaître si les composants du médicament qu'il utilise sont dopants ou non. Si tel est le cas il devra effectuer les formalités nécessaires.

Notre Médecin Fédéral a participé au 15^{ème} colloque «pour la prévention et la lutte contre le dopage» les 20 et 21 mars. Jean-Pierre Iannarelli développera les activités médicales dans son intervention ultérieure.

Des contrôles d'alcoolémie ont été effectués sur tous nos championnats de France : 3 délégués avaient un taux entre 0.15 et 0.20 sous air, 11 joueurs entre 0.05 et 0.20 sous air, un arbitre a été convoqué devant la sous-commission d'arbitrage nationale.

Pour les contrôles anti-dopage, un cas positif aux anabolisants, un cas positif à la cocaïne et deux cas avec molécule interdite (antihypertenseur non justifié par AUT).

La commission antidopage s'est réunie, elle a dû relaxer les sportifs car il existait un doute sérieux quant au respect du principe de confidentialité. Indépendamment de la caractérisation des faits, il y avait violation de la présomption d'innocence.

Malgré une demande formulée il y a quelques années par l'Assemblée générale, plus aucune information relative aux procédures anti-dopage ne sera communiquée au Comité Directeur, aux Comités et aux Ligues. Ils en seront informés, à l'issue de la procédure, après la notification au joueur.

- **COMMUNICATION :**

Des oriflammes personnalisés pour la signalétique, des rollups, des kits de communication avec divers matériels, dvd, affiches, prospectus, à destination des ligues, comités et clubs ont été réalisés pour la promotion de nos sports lors de forums des associations, foires, salons etc...

- **DIFFUSION TELEVISEE**

L'antenne de *l'Equipe 21* chaîne gratuite de la TNT nous a ouvert ses écrans pour la première fois.

La F.F.P.J.P. a géré elle-même les relations avec le diffuseur et les prestataires de captation d'images pour ce grand spectacle télévisuel. 12 h.30 de pétanque fédérale ont donc été retransmises pour cette année 2015 avec 2 compétitions : la belle Coupe de France en direct à la fin du mois de mars à Alès et le championnat de France Triplette senior qui avait lieu au Parc des Expositions de Narbonne les 5 et 6 septembre. Un week-end grandiose avec des joueurs totalisant 66 titres mondiaux, plus de 3 500 spectateurs mais aussi en moyenne 250 000 téléspectateurs voire à certains moments 412 000. Nous ne pouvons qu'être ravis de la bonne collaboration avec *l'Equipe 21* et du succès d'audience qui est une excellente promotion pour nos sports.

- **REVUE PLANETE BOULES**

Pour 2015 la participation financière de la F.F.P.J.P. et de la SAOS a été de 15 000 € H.T. La revue a été distribuée aux clubs des ligues partenaires : Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne et la nouvelle ligue adhérente PACA ainsi qu'aux abonnés individuels, aux Ligues et aux membres du Comité Directeur.

- **NEWSLETTER**

Les dates de diffusion sont toujours respectées. Vous avez pu apprécier les nouveaux looks créés par Claude STIRMEL qui dynamisent les articles de Clément MENEGHIN.

➤ LE PETANQUE TOUR

Pour sa 4^{ème} année, le Pétañque Tour est monté en puissance avec 6 étapes à son actif contre 4 l'an dernier et la participation de 8 champions du Monde. Les nouvelles organisations avec l'implication des comités, les affiches de différentes tailles, les flyers, les réceptions officielles offertes par les villes, les conférences de presse, les tenues identiques pour les équipes ont favorisé l'information auprès du public. Les médias ont aussi véhiculé des images positives de nos sports. Ces étapes ont été couronnées de succès avec un taux de fréquentation élevé notamment auprès du jeune public.

Le lancement du Pétañque Tour a eu lieu les 22 et 23 mai en terre normande sur l'esplanade de la Plage du Havre (76) spécialement aménagée pour l'événement. Cette étape, une première pour la Seine-Maritime, était animée par Marc ALEXANDRE avec les champions du monde Bruno LE BOURSICAUD et Michel LOY. Elle a accueilli quelques 3 000 novices, certains ont découvert la pétañque, d'autres ont été ravis d'approcher, d'échanger avec les champions qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Le début de la quatrième édition du Pétañque Tour a donc connu un merveilleux envol avec 110 parties disputées en deux jours, les champions du monde ont quitté la ville sous les applaudissements des Havrais.

Après les côtes de la Manche, le Pétañque Tour a fait escale sur le littoral Atlantique à Pornichet (44) place du 8 mai, les 20 et 21 juillet. Animé par Jean-Luc ROBERT, les champions du Monde Damien HUREAU et Julien LAMOUR ont, pendant 2 jours, assuré le spectacle. Ils sont restés à la disposition du public malgré une météo plutôt capricieuse.

Pour la première fois, le Pétañque Tour a fait étape à la Montagne dans les Alpes du Sud. Les 28 et 29 juillet, la station de Serre-Chevalier a accueilli les champions du Monde Henri LACROIX et Dylan ROCHER avec l'animateur Laurent CAUSSE sur la Place du Rozé. L'Office de Tourisme de la station avait réuni toutes les conditions pour faire de cette tentative un beau week-end de découverte Pétañque.

La 4^{ème} étape s'est arrêtée les 3 et 4 août sur la prestigieuse Promenade des Anglais à Nice. Dans ce cadre majestueux, le public est venu très nombreux battant les records de participation autour de l'animateur Jean-Luc Robert et de nos grands champions, 22 titres de champions du monde à eux deux : Philippe QUINTAIS et Philippe SUCHAUD, contraignant l'équipe d'organisation à refuser du monde. En prodiguant leurs conseils, nos champions du monde ont fait une belle promotion de la pétañque et ainsi séduit des milliers de spectateurs qui les ont remerciés avec sourires, bonne humeur et applaudissements.

L'an dernier, nous avons fait étape sur l'aire de l'autoroute A7 de Montélimar. Ce fut un succès, aussi, le groupe Vinci a souhaité poursuivre le partenariat, les deux grands week-ends des 31 juillet 1^{er} août, et, 7 et 8 août sur l'aire de l'A 7 de Lançon de Provence (13) direction Sud. Avec Jean-Luc ROBERT comme animateur, les champions Philippe QUINTAIS et Philippe SUCHAUD ont joué plus de 100 parties à un rythme effréné devant des automobilistes ébahis et très patients attendant leur tour pour échanger quelques joutes dont ils ne sont pas sortis vainqueurs mais ils sont repartis avec des cadeaux et la détente assurée pour un nouveau départ.

Les animations proposées étaient gratuites offrant des défis avec les champions, des séances de dédicaces, des ateliers ludiques d'initiation pour les enfants encadrés par des éducateurs diplômés de la F.F.P.J.P. Des cadeaux offerts par la F.F.P.J.P. et son partenaire La Boule *OBUT* ont été remis à tous les participants. Gérard Chevalier complètera ce résumé lors de son intervention.

La réussite du Pétañque Tour est une grande satisfaction pour la F.F.P.J.P. Elle est due à de nombreux acteurs : élus et personnels municipaux, dirigeants fédéraux, de ligues, de comités, au personnel de la fédération (Xavier, Clément, Jean-Pierre le chauffeur du car podium) et aussi au public. Un grand merci aux villes du Havre, Pornichet, Serre-Chevalier, Nice, qui nous ont réservé de bons accueils, aux Comités Départementaux de Seine-Maritime, Loire-Atlantique, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, qui ont œuvré pour la réussite de ces journées, à tous les éducateurs qui ont permis aux jeunes de s'initier, à nos champions toujours disponibles qui n'ont pas failli à leur réputation défendant les valeurs du Sport Pétañque et à nos partenaires La Boule *Obut* et le Groupe *Vinci*.

Le Pétañque Tour poursuivra sa route en 2016 Gérard CHEVALIER vous en parlera plus en détail.

- **REFORME TERRITORIALE**

Le sujet sera abordé lors de ce congrès, le Président fera une présentation détaillée par power point, je ne m'y attarde donc pas.

- **CONFEDERATION EUROPEENNE DE PETANQUE**

Des nouveautés soit :

- les Championnats d'Europe Espoirs Masculin et Féminin auront lieu tous les ans sous forme de championnat triplete. La date prévue étant du 30 septembre au 1er octobre 2016 à Torrelavega en ESPAGNE.

- Création du Tête-à-Tête Masculin et Féminin : la France est candidate pour l'organisation à NIMES (30) en septembre-octobre 2016 après les Espoirs.

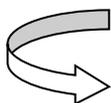
- les candidatures et les dates ont été confirmées pour l'organisation du Championnat d'Europe Triplette Masculin à ST-PIERRE-LES-ELBEUF (76) du 22 au 24 septembre 2017 et du Championnat d'Europe Triplette Féminin à PALAVAS-LES-FLOTS (34) du 28 au 30 septembre 2018.

- **CHANCELLERIE**

Nous avons été informés que la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports avait été décernée à M. Gérard CARPENTIER Secrétaire Général du CD 93 et la médaille d'argent à Mme Monique LEBRETON Présidente du CD 93. Nous leur adressons nos félicitations. Si d'autres dirigeants ont été récipiendaires de la Jeunesse et des Sports, merci de bien vouloir nous en informer.

L'an dernier, nous vous avons fait part de la modification de la date de réception des demandes de médailles qui est maintenant fixée, je le rappelle, au 30 juin. Beaucoup ont respecté ce délai et nous les en remercions. Quelques imperfections de notre part demeurent mais aussi par le fait que certains, pour moult raisons, n'ont pas respecté cette date. Merci de faire un petit effort et l'an prochain tout sera beaucoup mieux.

Le Bureau de la Chancellerie Fédérale a attribué des mérites, buts d'or et médailles d'or. En fin de congrès nous aurons le plaisir de décerner ces récompenses aux récipiendaires.



EFFECTIFS

Nous pouvons féliciter les 53 comités contre 58 l'an dernier qui ont réussi à faire progresser leurs effectifs de 2 à 182 licenciés.

- 11 ont progressé de moins de 1%,
- 23 de 1,01% à 3%,
- 13 de 3,01% à 8%,
- 6 de 8,01% à 63,49%.

Les plus significatifs sont :

- Wallis-et-Futuna 63,49%(de 63 licenciés à 103),
- Saint-Pierre-et-Miquelon 37,25%,
- la Haute-Corse 19,42%,
- Mayotte 16,19%,
- la Guadeloupe 9,45%,
- le Morbihan 8,19%,
- la Loire 6,99%, le Finistère, la Réunion, l'Île et Vilaine, la Lozère.

La perte des effectifs est de 401 (0,13%) contre une hausse en 2014 de 1 167 (+0,39%), elle s'accompagne d'une perte de 7 clubs (21 en 2014) et pourtant 175 clubs ont été créés mais dans le même temps 182 ont disparu.

Notre Fédération compte 296 390 licenciés (296 791 en 2014) répartis entre les 5 986 clubs (5993 en 2014) dûment affiliés.

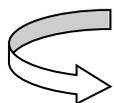
Nos féminines seniors représentent 14,85% avec 44 038 licenciées (14,63% avec 43 448 en 2014) avec les 4 162 jeunes féminines, nous comptabilisons 48 200 licenciées féminines soit 16,26% de l'effectif global (15,75% 46765 en 2014). Soit + 1 435.

Nous continuons à perdre des licenciés jeunes, en moindre proportion certes, mais ce n'est pas satisfaisant. L'an dernier une perte de 626, en 2015 nous enregistrons une perte de 306 pour 19 739 jeunes qui représentent 6,66% de l'effectif contre 6,75% en 2014.

Notre catégorie vétérans est toujours en augmentation 1 753 masculins en plus soit + 1,70% qui totalise 104 834 licenciés, 593 féminines en plus soit 3,89% pour 15 825 licenciées.

Au total + 2 346 soit 120 659 vétérans qui représentent 40,70% de notre effectif.

Je terminerai ce chapitre par l'attribution du Prix « Henri Salvador/La Marseillaise », en rapport avec les augmentations d'effectifs, entre autres, dont la 6^{ème} édition (2014) a récompensé le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône, lors du concours « La Marseillaise » début juillet 2015. Le lauréat de la 7^{ème} édition (2015) sera connu en Mai suivant les propositions de la Fédération.



SPORTIF

• RAPPEL DE QUELQUES DECISIONS REGLEMENTAIRES

Lorsque le règlement n'est pas respecté en Coupe de France, un Président de Club peut être passible de la commission de discipline de son Comité, les joueurs et le coach peuvent, suivant une décision administrative, avoir une interdiction de participation. La sanction sportive doit correspondre à la compétition.

Lorsque des appels parviennent à la commission de discipline, de nombreux dossiers ne sont pas conformes notamment par manque d'instruction lorsque c'est obligatoire, d'absence de confirmation par le Président d'un Comité pour une décision de jury ; il convient donc d'être vigilant pour éviter une relaxe pure et simple du contrevenant.

Quelques ajouts au niveau du règlement des Championnats de France :

- Le Comité Directeur est l'organe compétent pour accepter ou refuser les équipes de Comité ou de Ligue participant aux phases finales notamment si les critères de qualification n'ont pas été respectés.
- La **photographie sur Geslico est obligatoire** pour tous les participants aux Championnats de France.
- Pour le Championnat à pétanque : il est obligatoire de faire **2 parties de poules jouées avant la pause de midi**, sauf en cas d'intempéries.
- Pour des **Championnats couplés, il est possible de décaler l'heure des repas.**
- Pour les Championnats à **256 équipes, l'arrêt des parties peut se faire à partir de 11h30.**
- La **restauration du soir** devra être réservée **par l'organisateur pour toute la délégation fédérale.**
- Il n'y aura **plus de cadeau** (style sac à dos) attribué par la F.F.P.J.P. aux joueurs et délégués, mis à part casquette et sacoche habituels **sauf pour toutes les catégories Jeunes** : les champions recevront un chèque de 200.00 € et les vice-champions un chèque de 100.00 € pour achat de boules.
- **L'alcool est interdit** aux buvettes hors bar sous licence, VIP et service à table.
- Le **port du « blue-jean » et du short** est interdit aux joueurs, délégués et arbitres. Pour les arbitres le port du pantacourt est aussi interdit.
- Lorsque les tenues ne sont pas respectées, la décision appartient au Jury sur la demande de l'arbitre.
- Les organisateurs de Championnats de France et de Congrès doivent me faire parvenir ainsi qu'à Xavier, les demandes de bons à tirer pour les affiches et programmes au moins 3 semaines à l'avance.

➤ **Règlement administratif et sportif**

- Dans le cas où des juniors ou des féminines sont intégrés dans des concours seniors, le coaching n'est pas autorisé.

- Lorsqu'un joueur Cadet passe en catégorie Junior, la mutation est payante.
- Dans tous les cas de mutation, le triptyque doit être rempli même si la mutation est gratuite.
- en cas de mutation externe, la position du joueur sur GESLICO sera « mutation externe ». Toutes les mutations externes sont payantes quel que soit le motif.
- Tous les clubs existants doivent être affiliés au 31 décembre de chaque année pour l'année suivante.
- Le Décret du 25 juillet 2015 a modifié l'article L.121-4 du Code du Sport qui prévoit désormais que « l'affiliation d'une association sportive par l'Etat en application de l'article L.131-8 vaut agrément ». En conséquence, les clubs n'ont plus besoin de formuler de demande d'agrément spécifique, puisqu'ils l'obtiennent d'office en étant affiliés à la F.F.P.J.P.
- pour la classification : les licenciés qui peuvent être "Elite" sont les seniors et juniors féminins et masculins.
- Les Comités ont la possibilité de positionner un de leurs licenciés de promotion" à "Honneur" ou "Elite" et de positionner un « Honneur » en "Elite", mais l'inverse n'est pas possible.
- Etre membre actif d'une association depuis au moins 6 mois, au jour de l'élection, être à jour de ses cotisations et avoir au minimum 16 ans le jour de l'élection sont les conditions d'éligibilité. Pour pouvoir faire acte de candidature, les postulants qui n'auraient pas atteint leur majorité légale devront produire une autorisation parentale.

Les **statuts fédéraux et règlement intérieur** vous sont parvenus et feront l'objet d'un vote. Je ne m'y attarde donc pas, tout comme le mode de gouvernance fédérale.

Vous avez tous pris note de la **nouvelle réglementation concernant l'arbitrage** qui a été mise en application le 1^{er} mars 2015. Les articles 3, 6, 7, 8, 9, 23, 26, 28, 31, 34 et 38 ont été modifiés.

- **CLASSIFICATION**

Je vous fais grâce de toutes les précisions qui vous ont été communiquées par Daniel Read, Didier Schmitt et Claude Stirmel les 28 novembre et 9 décembre derniers. Merci à M. Ricard pour l'aide qu'il a apportée à cette commission.

En 2015, 29.95 % de licenciés soit 59 900 ont marqué des points. 4 470 licenciés sont Elite contre 1 670 l'an passé, 17 947 joueurs sont classés Honneur contre 20 558 l'an passé.

A noter que certains ont saisi des Championnats départementaux ou régionaux en mode qualificatif. Les modifications ont été effectuées.

Nous incitons les comités qui n'ont pas saisi tous leurs concours en 2015 à le faire en 2016 et les remercions par avance.

Les règles de la classification sont applicables pour les concours du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016.

- **ARBITRAGE**

Tout d'abord, je souhaite une meilleure santé à Jean-Claude DUBOIS.

Nous renouvelons nos félicitations à Patrick BUGEAT et Didier SCHMITT pour leur brillante réussite à l'examen d'arbitre international ainsi qu'à Moustapha BOULAYA et Maxime GABRIEL qui ont été reçus arbitres européens. (*Applaudissements*)

Outre la modification de la réglementation et la modification de 11 articles, quelques précisions et décisions ont été prises cette année, avec entre autres :

- **l'augmentation de l'indemnité journalière** de tous les arbitres désignés par la F.F.P.J.P., quel que soit leur grade, officiant lors des Championnats de France, lors de la finale des Championnats Nationaux des Clubs et de la finale de la Coupe de France. Passage de 60,00 € à 100,00 € par jour de compétition et 0,30 € du kilomètre.

- **Des arbitres nationaux du pool** pourront être désignés sur des concours supranationaux. Les concours internationaux demeurent arbitrés par des arbitres internationaux.

Rappel : un arbitre national ou international ne peut pas arbitrer un concours national ou international dans son département excepté chez les jeunes et les féminines.

- **Indemnités d'arbitrage** pour les Compétitions par Equipes de Clubs et Coupe de France :

Suite au souhait de nombreux Présidents de Ligues et de Comités, une harmonisation des indemnités d'arbitrage dans les phases qualificatives pour les compétitions par équipes de clubs et la Coupe de France a été entérinée soit : 30 € la demi-journée, 60 € la journée + les indemnités kilométriques.

- En ce qui concerne **la tenue des arbitres**, le port du pantacourt pour les arbitres a été refusé. La tenue officielle d'arbitre étant maillot rayé verticalement blanc et noir, pantalon noir, chaussures fermées, veste fédérale noire.

Un petit rappel au passage, tous les examens d'arbitres se dérouleront le dimanche 17 janvier 2016 l'examen d'arbitre national, aura lieu au siège à Marseille, les examens de ligues et départementaux dans leurs territoires respectifs, les épreuves vous ont été remises lors de l'émargement.

- **HANDICAP ET SPORT ADAPTE**

Depuis 2 ans, la F.F.P.J.P. et la F.F.S.A. travaillent en pleine collaboration pour aider au développement de la Pétanque dans le monde du handicap. La F.F.P.J.P. octroie une aide matérielle sous forme de dotation en boules lorsqu'une convention est signée avec la Fédération Handisport ou ses organes déconcentrés.

Les Championnats de France de Pétanque Sport Adapté ont eu lieu à Montauban du 5 au 7 juin 2015 avec l'aide de Laurent Rougier membre de la F.F.P.J.P. Notre car podium était sur le site ainsi que 45 arbitres officiels F.F.P.J.P. et 3 arbitres internationaux, c'est dire l'ampleur et l'image donnée par cette organisation durant laquelle ont régnés convivialité, fair-play et partage d'émotions.

- **DTN**

- **FORMATION**

Nous comptabilisons plus de 500 initiateurs sur notre territoire.

191 candidats ont été formés au brevet fédéral 1^{er} degré en 2015.

La formation du brevet fédéral 2^{ème} degré a eu lieu du 2 au 4 octobre sur 3 centres pour 48 candidats et l'examen les 20 et 21 novembre.

BF3 et diplôme d'état : la troisième session de formation s'est déroulée à Toulouse du 13 au 15 mars 2015 et la certification-examen a eu lieu à Istres, les 3 et 4 avril 2015. La formation à l'UC1 et UC2 du Diplôme d'Etat est en cours au CREPS d'AIX avec une certification prévue le 23 mai 2016.

Nous avons constaté un manque de connaissances et de compétences pour la fonction d'entraîneur. La DTN et M. Jean-Paul GOFFOZ travaillent sur les contenus et sur la méthode jusqu'à la fin du mandat pour faire évoluer le dispositif.

Une réflexion est menée sur les 3 niveaux qui requièrent des compétences différentes : BF1 : moniteur-éducateur, BF2 : entraîneur, BF3 : Haut niveau.

Séverine MAILLET vous donnera plus de précisions demain.

- **COLLOQUE**

Un colloque des éducateurs s'est tenu les 28 et 29 mars au Creps d'Aix-en-Provence. Animé par le DTN Jean-Yves Peronnet, M. Jean-Paul GOFFOZ pour le côté pédagogique, Mme Emmanuelle GOFFOZ pour le scolaire et périscolaire, la Ligue PACA avec son expérience USEP, M. GUIEU Président USEP PACA, M.ROMIEU Membre ETR. PACA et M. DANTIN pour le coaching.

Ce colloque de grande qualité a été dynamique, précis, cohérent et très instructif sur de nombreux points. Dommage qu'il n'ait pas connu la fréquentation espérée car seulement 33 % des CD et ligues étaient représentés alors que l'objectif de la DTN était de réunir a minima un représentant par comité et par ligue, éducateur, bénévole ou dirigeant. Le site et les dates n'étaient peut-être pas très appropriés, les championnats avaient déjà débuté.

- **ECOLES DE PETANQUE**

La F.F.P.J.P. a labellisé ses écoles en 2014 de 0 à 3 étoiles, pour 2014-2015.

A ce jour, nous comptons 426 écoles de Pétanque labellisées et 15 nouvelles écoles créées en 2015.

La labellisation des écoles de pétanque a été effectuée par la CTN, Séverine MAILLET et sur les informations de 2014 et de 2015. Ce classement tient compte de 4 critères, comme lors de la première labellisation, mais les modalités dans chaque critère ont été modifiées.

Les banderoles avec les étoiles attribuées et les diplômes sont identiques à l'an passé, ils sont distribués aux comités sur le site du Congrès Fédéral ainsi que des kits de pétanque qui sont offerts pour les nouvelles écoles 3 étoiles.

Jean-Yves PERONNET a fait la synthèse des carnets de bord des structures déconcentrées, certains sont incomplets il vous exposera les grandes tendances dans son allocution.

➤ **PARTENARIAT AVEC LE MILIEU SCOLAIRE**

Les premiers contacts avec l'UNSS ont été pris, une réunion de la Commission Mixte Nationale a permis la rédaction de la fiche sport Pétanque qui sera mise à la disposition de tous les professeurs de sports avec le contenu des compétitions sportives pour les collèges et les lycées.

Le premier championnat de France UNSS pourrait être organisé cette année. La pétanque pourrait aussi entrer dans la compétition internationale UNSS « les Gymnasiades », organisée en Turquie en septembre 2016.

➤ **PLAN CITOYEN SPORT**

Suite au dossier ambitieux déposé au Ministère, une subvention de 25 000 € nous a été attribuée. Elle sera consacrée aux actions dans le domaine scolaire et pénitentiaire.

➤ **PROJET DE PROFESSIONNALISATION**

Il prévoit la création et la pérennisation de 10 emplois jusqu'au 31 décembre 2024. Ces embauches de cadres techniques seraient réparties sur tout le territoire en fonction des volontés des élus des structures fédérales déconcentrées. Leurs missions principales seraient de mettre en œuvre la politique de développement fédéral dans chaque zone.

Cette opération ne débiterait qu'après les prochaines élections fédérales et avec un budget. Plus de précisions vous seront fournies par le Trésorier au moment du vote pour le tarif des licences.

Notre DTN, M. PERONNET interviendra tout à l'heure, il vous précisera les nombreuses actions qui ont été menées.

• **CNC**

➤ **Simplement deux rappels importants :**

- Pour les deux catégories Jeunes, il est possible de s'inscrire soit en club, soit en entente à 3 clubs maximum et, enfin, en tant qu'École de Pétanque, entité à part si l'école est officiellement déclarée et labellisée par la F.F.P.J.P. Dans ce cas les jeunes peuvent être issus de plusieurs clubs.

- Une Féminine ayant évolué dans le CRC-Féminin qui est terminé ne peut pas jouer ensuite en CDC ou CRC « hommes » car là s'applique la règle des « joueurs brûlés ».

➤ **Le CNC JEU PROVENÇAL**

Au niveau du CNC Jeu Provençal, suite au championnat inter-ligues qui s'est déroulé en 2015 dans le sud de la France et qui a servi de test pour définir une formule standard de pratique par équipes de clubs, un règlement départemental a été élaboré et envoyé aux Comités Départementaux.

Pour 2016, il est prévu d'organiser un interrégional avec 4 Ligues : PACA, Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ensuite une finale, un grand rassemblement favoriserait un élan nouveau et dynamiserait la pratique du Jeu Provençal sur notre territoire. Michel COSTE et Joseph CANTARELLI vous en diront davantage.

➤ **LES CHAMPIONNATS CNC 2015**

Le Championnat par Equipes de Clubs a 10 ans. A cette occasion, 12 Affiches grand format et 50 en A3 ont été réalisées et imprimées gratuitement par M. Jean-Paul CHAPPE, elles ont été diffusées aux Comités et Ligues. Des diplômes de champions CDC et CRC ont été confectionnés et adressés aux Comités et Ligues, les diplômes de Champions de France des Clubs seront remis chaque année lors du Congrès National de la F.F.P.J.P. aux Présidents de Ligues et Comités concernés.

Le CNC jeunes avec 32 équipes de 4 joueurs, 16 en benjamins-minimes et 16 en cadets-juniors s'est déroulé du 30 octobre au 1^{er} novembre 2015 dans le boudrome Henri Salvador de St-Pierre-les-Elbeuf (76) Seine-Maritime. Tous ont vécu un week-end fort en émotions où les jeunes ont démontré leurs qualités et leur adresse à des spectateurs ravis. La finale du CNC jeunes a été entièrement retransmise sur la Web TV F.F.P.J.P. avec la participation de Boulistenaute.com.

Afin d'améliorer le déroulement de ce championnat, il sera nécessaire de passer à 6 encadrants et 6 arbitres pour assurer, de façon satisfaisante, les ateliers.

Les finales des CNC Féminin et Seniors 2015 se sont déroulées au boudrome Gilbert Louis de Saint-Yrieix en Charente du 13 au 15 novembre. Un week-end noir au lendemain des attentats qui ont frappé Paris. Dans un moment très émouvant, toutes les joueuses et tous les joueurs se sont réunis dans le carré d'honneur samedi matin avant la reprise de la compétition pour entonner une Marseillaise « a capella » démontrant que les valeurs du sport sont plus que jamais indispensables dans notre vie quotidienne. La Web TV fédérale a également retransmis ces championnats. La chaîne L'Equipe 21 serait intéressée pour la diffusion des finales CNC mais il nous faut trouver le financement.

Les deux manifestations se sont déroulées grâce à une organisation sans faille dans un climat serein et convivial où régnaient le fairplay et le respect.

Les vainqueurs de ces joutes vous seront donnés lors du palmarès samedi soir.

Les 16 équipes de CNC 1 font partie de la liste annuelle des clubs de Haut Niveau de la F.F.P.J.P. ainsi que les 8 équipes qualifiées à la Finale de la Coupe de France.

Les 8 équipes finalistes du CNC Féminin font partie de la liste annuelle des clubs de Haut Niveau de la F.F.P.J.P. en catégorie féminine.

La représentation du club dans une formule de championnat par équipes à différents niveaux pour développer, encourager la pratique régulière de la Pétanque pour Tous, chacun à son niveau, dans un esprit sportif et convivial étaient les objectifs de la F.F.P.J.P. Ils nous paraissent atteints puisque près d'un tiers des effectifs de la fédération participent à cette compétition devenue majeure.

Plus de détails vous seront donnés par Joseph CANTARELLI, Président de la Commission Sportive lors de son exposé.

- **JEU PROVENÇAL**

Pour qualifier des équipes aux championnats de France, nous rappelons que les championnats OPEN n'existent plus, les qualifications départementales sont obligatoires.

Comme je l'ai signalé le règlement du CNC – Jeu Provençal a été envoyé à tous les Comités et Ligues. En 2016 : démarrage du CDC en particulier dans pratiquement toutes les ligues du sud, une campagne de sensibilisation devra être effectuée auprès des autres Ligues et Comités.

En 2017 : débuts du CRC Provençal.

En 2018 : débuts du CNC. Provençal.

Après avoir reçu l'accord de la F.I.P.J.P. le règlement de Jeu Provençal a subi quelques modifications à l'article 7, applicables au 1^{er} janvier 2016. Elles vous seront rappelées par Michel COSTE.

- **COUPE DE FRANCE**

La Coupe de France des Clubs disputée par équipes de 6 joueurs est née en 2000 avec 1352 clubs participants. Son succès fut immédiat avec une bonne progression malgré la naissance du CNC. Pour l'édition 2014/2015 on comptait 2691 clubs, pour 2015/2016 2732 clubs se sont inscrits.

L'objectif fédéral était de mettre en place une compétition par équipes de clubs avec un championnat permettant une pratique régulière. Aujourd'hui la Coupe de France est un fleuron de nos compétitions.

Quelques rappels pour son bon fonctionnement :

- de l'article 13 : Dès le premier tour de zone de la compétition, le Comité départemental auquel appartient le Club qui reçoit, doit désigner un arbitre n'appartenant pas à un des deux Clubs en présence.

- Pour plus de simplicité, nous avons réécrit la phrase concernant les dates butoirs qui devient : « La date du match est fixée par le Comité de Pilotage. Il est possible de jouer avant, mais à défaut d'accord ou de prise de contact entre les deux clubs, le match doit avoir lieu à la date fixée. »

Les 20 et 21 mars dans l'immense et superbe boulodrome de Bruèges à Alès, élus, personnel municipal, membres du Comité du Gard, Président et membres du Club « La Boule du Rendez-vous » ont fait de cette finale de la Coupe de France une réussite. Qu'ils en soient félicités. Il faut dire que le plateau avec 12 champions du monde et 6 champions de France répartis sur les 8 équipes en lice garantissait le spectacle.

L'Equipe 21 chaîne sportive gratuite avec qui nous collaborions pour la première fois a consacré 6 heures de télévision et a diffusé en direct l'intégralité de la finale avec des interviews. L'audience a aussi été un succès car 2 millions de personnes ont été comptabilisées au total. La F.F.P.J.P. a aussi permis de suivre en direct les quarts de finale et les demi-finales avec la Web TV.

Les joueurs nous ont fait vivre une finale à suspense digne de la Coupe de France avec des équipes finalistes brillantes. Ce n'est qu'au terme de plusieurs heures que la Ronde de Metz (57) a réussi l'exploit de conserver la « coupe aux grandes oreilles » pour la quatrième fois consécutive en battant l'équipe de Draguignan (83).

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont œuvré pour organiser cette finale, membres du Comité Départemental du Gard, Membres du club « La Boule du Rendez-vous », élus fédéraux et salariés du siège de la F.F.P.J.P. qui ont réussi dans un temps très réduit à mettre en place cette phase finale et à trouver, par leurs propres moyens, un diffuseur et un réalisateur.

Jean CHARPENTIER interviendra plus tard lors de ce congrès.

• **NATIONAUX**

Tous les ans nous essayons d'améliorer les compétitions pour une meilleure médiatisation et promotion de nos sports. Les organisateurs font de nombreux efforts et nous les en remercions.

Quelques problèmes ont toutefois été recensés pour les nationaux d'hiver en structures couvertes notamment par le fait du sous-dimensionnement en terme de longueur et largeur des terrains qui doivent être de 12m x 3m.

D'autres anomalies d'ordre général ont été relevées telles que :

- indemnisation du 2^{ème} et 3^{ème} tour non conforme
- logiciel gestion concours non utilisé pour un National féminin
- insuffisance d'arbitres, d'éclairage et de sonorisation en extérieur
- terrains mal délimités,
- carré d'honneur insuffisant.

Les organisateurs concernés en ont été informés, nul doute qu'ils vont remédier à ces petits problèmes.

L'utilisation des formulaires dernière génération est obligatoire, ils sont disponibles sur le site F.F.P.J.P.

La faisabilité de mettre en place des nationaux «Promotions » a été étudiée. Etant donné le risque de concurrence et de dépeuplement des nationaux existants, le Comité Directeur, conformément à l'avis du groupe de travail, a émis un avis défavorable à une très large majorité.

Didier Schmitt a réalisé un test multi-PC en situation réelle avec la nouvelle version de Gestion Concours en multipostes sur l'international de Nyons. La transmission des résultats au premier PC par les 3 autres postes sur des zones différentes s'est faite par Internet avec simplement un téléphone cellulaire. Aucune anomalie, pas de file d'attente, le test est donc concluant et pourra se poursuivre suivant les besoins.

Nous vous rappelons que lors des demandes de nationaux supra ou internationaux, ni le Groupe de Travail, ni le Comité Directeur n'iront à l'encontre des refus exprimés soit par le Président du Comité soit par le Président de Ligue.

Joseph CANTARELLI vous présentera un bilan chiffré et détaillé des nationaux demain.

• **EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Les critères d'éligibilité adoptés par le Conseil d'Administration du CNDS le 17 mars 2015 vous sont parvenus avec le compte-rendu du Comité Directeur de novembre.

En 2015, 4 boulodromes couverts sont sortis de terre et ont été inaugurés à TOURS (37), à GUENANGE (57), à SOUSTONS (40) et à MONTLUCON (03) avec le Boulodrome qui a reçu le nom du joueur du siècle Christian FAZZINO multiple champion de France et champion du Monde. Nous avons tous pu apprécier ce matin, ce magnifique bâtiment, c'est probablement un des plus grands du monde.

De nombreux projets sont en cours à Vaux-en-Velin, Lourdes, Metz, sans compter tous les Présidents de Comités et de Ligues qui effectuent des démarches afin de doter leur ville, leur région d'installations sportives couvertes.

- **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Le Comité Directeur remercie les Comités concernés pour la qualité de leurs organisations ainsi que toutes les équipes de bénévoles totalement dévouées à la réussite des Championnats.

Toutefois pour 2016 et après, les repas du soir de la délégation fédérale (Comité Directeur, Arbitres, SAOS, chauffeur du car..) doivent être réservés par l'organisateur même s'ils restent à la charge de la F.F.P.J.P. Les salariés du siège (stand SAOS, communication, chauffeur du car) doivent être logés dans le même hôtel que les membres du Comité Directeur.

Les organisateurs de compétitions étant responsables de la sécurité des participants ils peuvent imposer, notamment lors du Championnat de France Jeunes, le port d'une casquette en cas d'épisode caniculaire. La pose de barrières (type Police) pour entourer les jeux est obligatoire ainsi que les arrêts de boules. A défaut, il n'y aura pas de versement de la subvention fédérale.

Lors des visites de lieux de championnats de France, des recommandations sont faites, elles doivent être respectées tout comme le cahier des charges. Si ce n'était pas le cas, l'indemnité prévue par la F.F.P.J.P. à l'organisateur pourrait ne pas être versée en totalité.

Les modifications réglementaires vous ont été rappelées dans la partie administrative.

Nous avons été informés très tardivement par courrier du 19 novembre que Draguignan n'était plus en mesure d'organiser les championnats de France 2016 Doublettes Féminin et Individuel Masculin. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée à certains Comités et Ligues quant aux réservations hôtelières. Nous avons aussitôt sollicité des candidatures restées sans suite aujourd'hui, ce qui pose problème.

Les maquettes du programme et des affiches doivent être soumises à Bernadette TROUBAT et Xavier GRANDE avant le bon à tirer.

Les organisateurs doivent communiquer à la Fédération le budget de la manifestation en accord avec le cahier des charges pour recevoir la subvention fédérale.

Les réservations pour les membres de la F.F.P.J.P. sont communiquées par le siège qui doit donc être destinataire de tous les documents.

- **WEB TV**

Cette année, la F.F.P.J.P. par l'intermédiaire de sa web TV a diffusé en live et en replay :

- La Finale de la Coupe de France des Clubs : 102 000 visionnages.
- Le Championnat de France Triplette Féminin : 75 000 visionnages.
- Le Championnat de France Individuel Masculin : 100 000 visionnages.
- Le Championnat de France Doublette Mixte : 115 000 visionnages.
- Le Championnat de France Triplette Seniors : 140 000 visionnages.
- Le Championnat de France Doublette Seniors : 135 000 visionnages.
- et les finales CNC.

Félicitations au cameraman Claude STIRMEL et au speaker Clément MENEHIN, qui ont permis des retransmissions en direct.

- **COMPETITIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES**

La première Coupe du Monde Féminine : la France y a participé à Lons-le-Saunier les 6 et 7 janvier 2015, Anna MAILLARD, Audrey BANDIERA, Ludivine D'ISIDORO et Sandrine HERLEM ont fait de belles parties en doublettes, mais en triplettes elles ont été irrégulières et elles ont été privées des phases finales remportées par la Thaïlande.

Le Palmarès avec les autres résultats des diverses coupes et championnats d'Europe et du monde sont en annexe.

Daniel READ, mes collègues Responsables de diverses commissions : Michel DESBOIS, Jean-Pierre IANNARELLI, Jean-Claude DESMULIE, Michel COSTE, Joseph CANTARELLI, Jean CHARPENTIER, Claude CARBONNIER, Gérard CHEVALIER, Claude STIRMEL complèteront également mes propos demain, lors de leurs interventions. Certains membres de la Fédération ne sont pas souvent cités mais beaucoup travaillent dans l'ombre et la discrétion. Qu'ils en soient remerciés.

J'en arrive à ma conclusion.

Nous sommes en France parmi les 13 millions de bénévoles qui œuvrons au service de l'intérêt général au sein d'un million 300 000 associations. Encore plus qu'hier, nos clubs, nos comités, nos ligues sont des vecteurs de citoyenneté, d'égalité et de cohésion sociale.

Les espoirs de demain sont, entre autres, une augmentation des licences, un effectif jeunes plus conséquent, une ouverture encore plus large sur le territoire avec l'Education Nationale, l'USEP, le périscolaire, l'entrée de la pétanque et des sports boules aux Jeux Olympiques etc... etc ... mais le véritable défi est aussi celui du renouvellement de nos bénévoles au sein de nos instances dirigeantes avec une jeune génération qu'il faut encourager pour une implication future.

Vous qui êtes ici présents, vous êtes au centre de ce grand élan citoyen de solidarité, d'engagement et de dévouement dont notre société a grand besoin. Vous êtes un modèle porteur d'espoir pour cette nouvelle génération qui doute, un repère et une référence pour tous ceux qui s'éloignent des valeurs de notre démocratie.

Je vous remercie, ainsi que vos collaborateurs et tous ceux et toutes celles, arbitres, initiateurs, éducateurs, qui, sans compter, servent toute l'année, bénévolement nos deux disciplines. Ensemble, faisons que nos terrains de pétanque et jeu provençal soient des espaces de respect, de convivialité et de liberté pour le loisir mais aussi pour la compétition et construisons ensemble nos sports de demain.

Je vous remercie de votre attention et vous présente ainsi qu'à vos familles, amis et licenciés de vos départements et régions, mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite de vos projets pour 2016. (*Applaudissements*)

Un congressiste du CD79 s'interroge sur l'absence de candidat pour le Championnat de France.

LE PRESIDENT. – Nous avons un candidat qui doit nous donner sa réponse la semaine prochaine, sachez que les Championnats de France Doublette Féminin et Tête à Tête séniors auront lieu et vous serez informés. Est-ce qu'un candidat veut déposer maintenant sa candidature ? Personne !

Nous avons également un candidat à l'organisation de la phase finale de la Coupe de France et nous espérons que cela se fera parce que c'est dans peu de temps.

M. PEROTTO (*Président du CD69*). – Un complément d'information sur les conventions avec l'USEP. Il se trouve que le 31 mai en présence de Mme GOFFOZ, le Comité du Rhône représenté par Gérard PERET et l'USEP ont signé une convention. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – D'autres questions ?

M. DE BASTOS (*Président du CD39*). – Merci de me donner la parole au nom de la Ligue de Franche-Comté. Nous vous avons écouté attentivement et il est pourtant nécessaire d'apporter quelques rectifications aux propos énoncés étant professeur de français, j'ai pour habitude d'écouter les mots.

Tout d'abord, vous avez dit que le Comité Directeur avait pris la décision de priver les équipes de Franche-Comté des Championnats de France suite à une erreur, que nous avons reconnue, puisque nous n'appliquons pas le Règlement fédéral. Nous sommes une Ligue de 5 000 licenciés pour avoir des championnats au Jeu Provençal et Vétérans attractifs, pour trouver des organisateurs, nous avons effectivement crû maladroitement avoir la possibilité d'organiser ces championnats sous cette forme Open. Vous avez dit : « *le Comité Directeur* », ce n'est pas tout-à-fait exact puisque nos équipes franc-comtoises se sont rendues sur les divers Championnats de France alors même qu'elles en étaient privées ; elles sont allées rencontrer les différents membres de la fédération présents à St-Cannat ou Montauban par exemple. Quelle ne fut pas la surprise pour ces délégations franc-comtoises d'apprendre que des membres de la Fédération soit, ignoraient l'affaire, soit en avaient vaguement entendu parler. Ce n'est donc pas une décision du Comité Directeur mais bien d'un certain nombre.

Ensuite, vous avez dit que le Comité Directeur devait se mettre en ordre. Ce n'est pas le Comité Directeur de la Fédération qui a mis en ordre en sanctionnant la Ligue de Franche-Comté puisque je le rappelle et vous le savez, vous avez été informés par un coup de fil anonyme. La démarche n'est donc pas

venue de votre part, qui n'aurait fait que légitimer votre action, mais d'un coup de fil anonyme dont vous avez validé la procédure. A partir de là, même si nous jouons sur les mots, je pense qu'il faut rectifier.

A aucun moment, je tiens à le dire ici, devant les congressistes, nous avons manqué de respect à qui que ce soit et dans les courriers que vous pourriez lire s'il le fallait, nous n'avons jamais attaqué la personne mais les idées et le contenu...

Dernière chose, une remarque se doit d'être constructive. J'ai bien écouté Mme la Secrétaire Générale, son propos est toujours très intéressant ; il est indiqué que le Comité Directeur se réservera la possibilité de refuser ou pas des équipes, ma question est simple : comment vous comptez faire au niveau du Comité Directeur de la Fédération pour vous assurer et contrôler que toutes les équipes présentes sur les Championnats de France seront bien issues d'un seul et même système ?

LE PRESIDENT. – Merci de votre intervention, nous avons simplement appliqué la règle ; peut-être que dans mon discours, je n'ai pas donné les bons mots – excusez-moi pour cet usage de la langue française proche de la Gascogne, nous ne parlons pas tout-à-fait français ! Hormis ce point, effectivement j'ai fait et nous avons fait appliquer la règle en cours pour une mise en ordre et à même niveau de toutes les ligues quelle que soit leur grandeur – la grandeur n'a pas été prise en compte. Vos propos sont les vôtres, nous, nous avons fait appliquer la règle. Il y a en place à la fédération un système de contrôle et celui-ci a contrôlé tout le monde.

M. DE BASTOS. – Non, vous aviez été informés par un coup de fil anonyme, les équipes dont une équipe vétérans de Haute-Saône qui était à 72 heures de son départ au Championnat de France se serait rendue à St-Cannat et aurait pu jouer, donc le système n'était pas suffisamment performant !

LE PRESIDENT. – Nous l'améliorons au fil des années.

M. DE BASTOS. – Je réitère ma question : quelle garantie pouvez-vous donner ici à l'ensemble des Ligues et Comités à l'avenir ? J'ai reçu des messages de Présidents de Comités qui m'ont dit qu'ils sont de tout cœur avec moi parce qu'ils procèdent de la même manière. Il est hors de question pour moi de jouer ce rôle de délateur, je ne veux pas utiliser les méthodes utilisées par certains...

LE PRESIDENT. – Je fais confiance au système mis en place, à mes collègues de la Fédération et aux Présidents de Ligues qui votent cela et ... font le contraire ; pourtant je leur fais confiance et je pense qu'il faut remettre les règles pour tous. Je sais que cela ne plaît pas et qu'on joue ensuite sur la corde sensible...

Effectivement vous avez raison ce n'est pas bien mais il faut bien que tout le monde soit sur le même pied d'égalité. Nous avons essayé – nous n'y sommes pas encore parvenus à 100%. En ce qui concerne les propos tenus à mon encontre, je suis désolé mais pour moi ce sont des insultes ; parce que certaines personnes m'ont écrit de manière peu délicate ! C'est leur parole, ils ont droit de le faire mais je tenais à le dire.

M. VIRGILI (*Président CD66*). – Vous m'avez interpellé lors de votre interlocution et je souhaiterais vous faire part, tout d'abord de mes remerciements et de mes remarques. Vous avez bien lu cette petite lettre envoyée à tous les Présidents de Comités ; vous l'avez lue et j'en suis le premier satisfait. Mon deuxième remerciement est au sujet de la formule utilisée, vous avez repris le mot d'ordre des républicains espagnols lors de la guerre civile espagnole « no pasaran » ; ces mots sont lourds d'histoire parce qu'ils sont ceux d'une lutte contre le fascisme et le nazisme qui sont venus quelques temps après se heurter à la France. C'est avec beaucoup d'émotion que je reprends ces propos et je vous remercie de les avoir cités.

La remarque est celle que je vous ai faite en aparté : on ne peut pas aujourd'hui rentrer dans ces deux projets et envisager un déploiement de ceux-ci concernant la réorganisation territoriale et la gouvernance fédérale en se contentant d'échanges plus ou moins confinés entre le comité de pilotage et le comité fédéral.

Ce débat, l'ensemble des régions y a droit, vous devez le remettre dans les régions. Nous avons encore un an pour le faire ; il faut impérativement que ce débat descende dans les régions.

Je vous ai dit qu'il y avait un risque à envisager certaines évolutions par le petit bout de la lorgnette qui serait d'adopter aujourd'hui des modes de scrutin alors que nous n'avons pas connaissance des attributions réelles de ces comités territoriaux, ni de leur moyen de vivre, autrement dit du budget dont ils allaient disposer.

Je vous remercie encore une fois d'avoir bien voulu relever mes propos.

LE PRESIDENT. – J'ai dit le mot extrémiste, je me suis un peu emporté. Le problème de la réforme territoriale sera abordé tout à l'heure et le débat viendra ensuite ; la mise en ordre des régions vous appartient, évidemment dans la règle de la loi française. Nous, nous sommes là pour appliquer et faire appliquer. Nous allons essayer de trouver ensemble un cadre mais à l'intérieur de chaque nouvelle région vous devrez vous réunir. Pour la plupart vous attendiez que le congrès ait lieu pour le faire. Nous vous enverrons le PowerPoint qui vous sera présenté, ensuite vous pourrez enclencher le débat de votre nouvelle structure. De toute façon le législateur ne nous laissera pas le choix que de faire une nouvelle structure.

Un congressiste demande si la mutation des cadets en dernière année, est effective à partir de 2016 où sur les mutations 2015 ?

LE PRESIDENT.– pour celles de 2016 pour 2017.

(En l'absence d'oppositions et d'abstentions, le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité)

(Pause)

RAPPORT FINANCIER

(Présentation du rapport financier avec diaporama par Claude STIRMEL)

M.READ, *(Trésorier Général de la F.F.P.J.P.)*. – Bonjour à tous, je reviens sur les propos du Président qui m'ont touché, sachez que je ne suis pas le vilain canard du comité, ni l'arbre qui cache la forêt, mais un arbre parmi des arbres et tous mes collègues du Comité Directeur méritent les mêmes applaudissements. *(Applaudissements)*. Il est évident que nous ne comptons pas le temps qu'ils passent mais pour fournir tout le travail présenté cela ne se fait pas en regardant Derrick à la télé !

Mon rôle est de vous chauffer pour la session suivante... Je tiens à remercier – si je travaille un nombre d'heures chez moi seul, je suis aidé par mon adjointe Gwenaëlle PAUGAM, par un soutien moral... il est important quand vous êtes seul chez vous et que quelqu'un vous téléphone pour vous demander comment vous allez, cela fait plaisir. Je remercie l'équipe du siège, je ne citerai pas les noms, vous les connaissez tous, ainsi que la DTN avec Jean-Yves, Séverine et Anna. Vous savez tous que si nous avons une grosse partie de la subvention du Ministère, c'est grâce au travail fait par la DTN pour présenter un dossier de 60 à 80 pages qui sont lus. Je remercie aussi, comme vous le savez, je suis l'homme le plus contrôlé et cela est normal par ma fonction, vous avez tous peur que je parte avec le pognon ou que je le détourne, je suis donc contrôlé par le Président de la Commission des Finances : Michel COSTE .

Il fait un excellent travail de profondeur et par Jean-Luc MARELLI, notre Commissaire aux Comptes qui assure sa mission dans l'exercice du mandat confié. Je le remercie parce qu'il ne fait pas que contrôler, il me donne encore – à mon âge – des conseils pour progresser. Je remercie tous mes collègues du Comité Directeur qui m'aident en faisant rentrer de l'argent mais surtout en le dépensant. Je ne pourrai pas terminer sans avoir une pensée pour mon ami Philippe GAFFET, s'il était dans la salle, je n'aurais pas eu de mal à le faire animer pour la suite...

➤ **Présentation du Bilan (en annexe)**

Immobilisations : augmentation de 16 000€ nous avons eu la facture de Geslico pour les modifications faites pour la mise en place de la classification et la communication, la WEB TV coûte.

L'Actif circulant est stable bien que nous avons consenti à aider la SAOS en lui autorisant un solde, à ne pas payer, supplémentaire.

Une baisse dans le paiement des fiches financières, il restait quelques comités qui n'avaient pas payé, là il en reste trois.

Les disponibilités ont augmenté de 152 000€, effet de l'amélioration de la Trésorerie qui est maintenant permanente chaque année, indépendamment du résultat qui fluctue en fonction des circonstances.

Les Capitaux propres ont augmenté de 60 000€, le résultat de l'année passée.

Les dettes et provisions ont diminué de 289 000 € parce qu'à ce jour et avant la fin de l'année, j'avais remboursé les 170 000€ d'indemnités du CNC, les fiches financières des Ligues, ce qui fait que je dispose d'argent et je peux revenir à un rythme normal. Le but n'étant pas de mettre l'argent sur un compte épargne mais qu'il soit à l'endroit où il doit être. Pourquoi le CNC entre novembre et décembre, il y a plus 270 virements à faire, je les fais par étapes et cette année je n'ai eu qu'un seul rejet – le RIB n'était pas bon.

Les provisions ont diminué de 9 000€ parce que nous avons payé la première facture à nos avocats et comme vous l'a dit Bernadette, les 20 000€ provisionnés l'année passée sont uniquement pour les honoraires des avocats qui défendent notre dossier et non pas un risque éventuel que l'on aurait à payer. Si en 2016 au budget vous verrez demain, j'ai prévu de remettre une nouvelle provision c'est parce que nous savons avec les nouveaux avocats où nous allons. Ils nous ont déjà fait un budget de ce qu'ils allaient nous facturer au fur et à mesure de l'avancement de leur mission.

Les dettes ont diminué de 112 000€, c'était là où il y avait le CNC.

Crédit-Bail : nous n'en avons plus.

➤ **Présentation du compte de résultat (en annexe)**

- **Recettes : 2 531 000 €** pour un budget de 2 375 000 €.

Les licences : une augmentation due aux duplicata et au nombre important de mutations.

Les autres produits : stables

Assurances MMA : nous avons eu 457€ de remboursement suite au sinistre de 2013 au siège.

Produits des salaires : ce poste correspond, comme dirait mon ami Michel ROBERT, à la manipulation des comptes que je fais et j'exerce dans le domaine... c'est donc toute la partie des salaires qui doit être réaffectée à la convention d'objectifs et donc dans les comptes présentés au Ministère, il doit y avoir tous les salaires des cadres de la DTN. Pourquoi nous dépassons ? Nous avons dû nous séparer de deux personnes au siège. Pour un, nous avons arrêté le CDD et cela nous a coûté cher d'où ce dépassement.

Autres recettes : 84 000€ de plus parce que le Pétanque Tour est une réussite mais cela coûte cher ! Je n'arrête pas de taquiner mon ami CHEVALIER là-dessus, cette année nous allons en faire plus mais il commence à avoir les fruits de son travail, il y travaille depuis 3 ans et cette année il nous a obtenu 12 000€ de chez Vinci que nous a reversés la SAOS parce qu'elle les a touchés en TTC et nous ne pouvons pas le faire. Ce montant compense le dépassement du Pétanque Tour.

La DTN hors subvention : c'est une contrepartie de ce que nous présentons à la convention d'objectifs. Nous prenons les frais des comptes de la convention et dans ces comptes nous y mettons les remboursements de ceux qui viennent aux manifestations de la DTN et qui sont remboursés. Dans ces 40 000 €, il y a aussi les 24 000€ de provision pour les championnats du monde de Tahiti qui n'auront pas lieu.

Les subventions, je ne vous apprends rien, comme les vôtres elles baissent... Chaque année nous en avons moins et cela continuera.

Utilisation des provisions : les 9 000€ payés à notre société d'avocats qui défend nos intérêts.

- **Les dépenses : 2 536 000€**

Le dépassement est dû à la vente des lecteurs. Chaque année la SAOS vend les lecteurs et nous les refacture et cela va dans la gestion de la licence carte à puce et non pas dans notre résultat.

Le fonctionnement est équilibré.

Le secrétariat : un dépassement au niveau du téléphone, depuis des années je recevais des factures de 34.93€ depuis 7 ans, elles n'étaient jamais débitées. D'un coup Orange s'est réveillé et nous avons payé.

Les charges du siège : dans ce compte sont comptabilisés tous les salaires et charges que nous versons. Ce chiffre dépasse pour les raisons évoquées plus haut.

Les assurances : nous payons moins grâce à une excellente négociation de Xavier GRANDE avec nos amis de MMA et aussi parce que nous avons baissé en effectifs.

Pétanque Tour : on dépasse mais cela est compensé par *Vinci*.

Coupe de France et CNC : budget équilibré.

Championnats de France : dépassement important, cela est dû à l'augmentation des équipes. Et dans un des championnats de France, il y avait la TV et beaucoup de travail, le comité organisateur ainsi qu'un nombre de personnes de la Fédération se sont déplacés. Il faudra s'y habituer parce que beaucoup plus d'équipes et d'arbitres se déplacent ; à ce championnat de France nous avons doublé les arbitres... C'est une volonté du Comité Directeur, je ne fais que retransmettre ce que nous avons décidé et j'étais présent.

Cotisations et aides : je rappelle que les aides sont ce que nous apportons à nos amis des DOM/TOM, le Ministère nous demande de verser des aides et ils ne paient pas le même prix de licence.

Commissions et formations : légèrement en baisse, la commission sportive a moins dépensé parce qu'elle a profité de faire des réunions lors des Comités Directeurs. Nous avons un poste de 8 000€ où j'ai mis uniquement toutes les réunions qui ont eu lieu dans le cadre des rencontres faites avec notre agence de marketing. La Commission des Finances de Michel COSTE a dépensé nettement moins que prévu. Pour prévenir Lucette qui veut avoir plus de rapport avec la communication, il faut savoir que cela coûte cher, je ne pouvais pas m'empêcher de faire passer ce message, il faut aider notre fille (la saos) !

Informatique et Média Presse : équilibré

LA DTN : comme j'ai redéplacé dans les tiroirs les salaires des personnes parties, elle est donc en dépassement des montants des salaires supplémentaires versés pour rompre les contrats.

Amortissements et provisions : en-dessous. Il est difficile de le quantifier cela dépend de ce qui est mis en immobilisation ou pas.

La licence carte à puce 7^{ème} année (annexe)

Démonstration que ce que nous a dit Alain au niveau du respect de ce que j'avais expliqué au Congrès de Belfort. Beaucoup de personnes aujourd'hui n'y étaient peut-être pas, mais cela me fait plaisir : quand on assume une réussite, on l'assume jusqu'au bout. Cette année, le poste au bilan diminue de 289 000 €. Michel ROBERT dira que nous dépensons trop pour l'impression des licences et le transport..., mais nous n'avons plus le courage de faire quelque chose de nouveau.

Claude, Didier et moi, nous confions cela à la nouvelle équipe qui prendra les rênes dans un an pour vous apporter les améliorations que vous souhaitez.

Maintenant, j'ai obtenu votre confiance et vous savez que quand je vous dis quelque chose, c'est la vérité ; en fin 2016 le compte qui était de 800 000€ en 2011 sera à zéro à la fin 2016. En 2017, le nouveau trésorier de la fédération gèrera la licence carte à puce dans le compte normal de la Fédération et non plus à part. Merci (*Applaudissements*)

J'espère que vous n'allez pas me poser des questions sur l'intervention de Bernadette parce que vous aviez commencé à poser des questions sur l'intervention d'Alain, restons dans notre domaine : la trésorerie.

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

M. MARELLI (*Commissaire aux Comptes*). – Mesdames, Messieurs, bonsoir, je tiens à féliciter notre Trésorier, Daniel READ pour son travail soutenu et très sérieux réalisé tout au long de l'année.

Je vais vous lire le rapport général du Commissaire aux Comptes : en exécution de la mission qui m'a été confiée, je présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 novembre 2015. Les contrôles des comptes annuels ont été effectués, les vérifications spécifiques et toutes les informations prévues par la loi ont été contrôlées. Dans les comptes annuels :

Total du bilan	: 1 504 270€
Total des produits	: 2 751 183€
Total des charges	: 2 756 962€ pour un résultat comptable de moins 5 779 €.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ; en conséquence nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé au 30 novembre 2015. (*Applaudissements*)

M. READ. – J'ai oublié de dire que pour arriver à un résultat aussi bas, nous avons eu l'aide de la SAOS qui ne nous a pas facturé un nombre de prestations qu'ils avaient l'habitude de faire parce que la première fois que j'ai sorti le résultat cette année, je suis arrivé à une perte de 50 000€. Après une mauvaise nuit, j'ai fait marcher les tiroirs et la SAOS nous a aidés à hauteur de 11 000€. Vous pouvez donc applaudir notre « fille ». (*Applaudissements*)

(Le rapport est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier Général)

COMPTE-RENDU FINANCIER de la S.A.O.S. PROMO-PÉTANQUE

Mme COSTE (*Présidente de la SAOS Promo Pétanque*). – Monsieur le Président de la F.F.P.J.P., Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur de la Fédération, Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de Ligues, Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de Comités. L'Assemblée Générale annuelle de la SAOS Promo Pétanque clôturant l'exercice comptable du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2015 s'est tenue ce matin, après un 4^{ème} et dernier Conseil d'administration de cet exercice. La SAOS Promo-Pétanque compte à ce jour 64 actionnaires aux côtés de la F.F.P.J.P., 56 Comités et 7 Ligues. Ce matin, nous avons accueilli deux nouveaux actionnaires, 2 comités départementaux, ceux de l'Indre et du Pas-de-Calais. Au nom de la SAOS Promo-Pétanque, je les ai remerciés d'avoir fait ce choix judicieux.

L'année 2015 a été marquée par la démission de notre président Michel DESBOIS par lettre du 20 juin 2015, j'occupais depuis déjà depuis plusieurs années la fonction de vice-présidente à ses côtés ; j'ai donc trouvé légitime et, avec l'assentiment de l'associé majoritaire, de me présenter à la présidence pour reprendre le flambeau. J'ai été élue à la présidence lors d'un CA qui s'est tenu à Montauban le 28 juin 2015. J'ai été renouvelée à la présidence ce matin au cours du CA qui a suivi l'AG.

Après mon élection, j'ai tout mis en œuvre avec Xavier GRANDE, son directeur, pour que la SAOS Promo-Pétanque poursuive son activité promotionnelle au bénéfice de son associée majoritaire, la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, dans les meilleures conditions possibles. La société a œuvré pour que les couvertures télévisées tant de la finale de la Coupe de France que du Championnat Triplettes Séniors Pétanque soient respectées.

L'intervention du Président de la SAOS Promo-Pétanque au Congrès annuel de la Fédération, son associée majoritaire selon les dispositions légales tend à vous rendre compte de la situation financière de la SAOS au titre de l'exercice qui vient de se terminer. Elle se présente ainsi :

Produits d'exploitation	:	367 991,00	€uros
Charges d'exploitation	:	360 133,00	€uros
Résultat d'exploitation	:	7 857,00	€uros
Intérêts financiers	:	12,60	€uros
Impôts sur Sociétés	:	1181,00	€uros
Résultat global (bénéfice)	:	+ 6689,07	€uros

Ce résultat est donc satisfaisant et nous a permis et Daniel vient de nous le rappeler d'aider notre associée majoritaire par la prise en charge intégrale des dépenses liées au Car Podium Fédéral, assurances du Car et Gardiennage et par le don d'articles pour la promotion de nos disciplines soit près de 11 000 €. Pour une fois, la fille aura aidé sa mère.

Ce résultat trouve son origine dans la baisse des dépenses environ 40 000€ qui a permis de compenser la baisse des recettes portant sur les partenariats et sur les ventes au cours de l'exercice 2015. Je vous remercie pour votre attention. (*Applaudissements*)

REFORME TERRITORIALE

LE PRESIDENT. – Divers textes de loi fondent cette réforme :

La loi de **Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles** dite MATPAM du 27 01 2014 ; loi relative à la détermination des Régions du 16.01.2015 (Réduction de 22 régions métropolitaines à 13 au 01.01.2016) ; loi relative à la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** dite loi NOTre du 07 08 2015.

Carte au 1^{er} janvier 2016 avec vos nouvelles Régions :



L'administration Territoriale de l'Etat est engagée :

- ✓ Les chefs-lieux des nouvelles régions sont fixés.
- ✓ Des préfets et des Directeurs régionaux préfigureurs sont nommés.

- ✓ Les sièges des Directions régionales sont localisés.
- ✓ 9 postes de Préfets de Région et de Directeurs d'ARS et 63 postes de Directeurs régionaux vont disparaître.
- ✓ Regroupement dès le 1^{er} janvier 2016 des DRJSCS et DDCS du même département.

A l'évidence, la réforme engagée va s'inscrire dans la durée et ne devrait donc pas être fondamentalement remise en cause à l'avenir.

Il faut donc la faire, c'est obligatoire, ainsi que l'a rappelé notre Ministère de Tutelle par lettre du 21 Juillet 2015, confirmée par une nouvelle lettre en date du 3 décembre 2015.

Le calendrier : la Réorganisation Territoriale doit être finalisée au plus tard le 31.12.2017. A cette ultime date, les nouvelles instances dirigeantes régionales devront être en place.

En conformité avec les dispositions du code du sport qui stipulent que la réforme territoriale de l'Etat a nécessairement un prolongement dans l'organisation des fédérations,

Notre réforme :

- 1) la F.F.P.J.P. doit tirer les conséquences de la nouvelle organisation territoriale.
- 2) Elle doit appréhender TROIS NIVEAUX : le territoire régional, le territoire départemental, le territoire club.
- 3) Selon les recommandations de notre ministère de Tutelle, s'agissant du niveau régional, il est souhaitable que les fédérations fassent coïncider le ressort territorial des ligues avec celui des Directions régionales de la J.S.C.S. car les DRJSCS des régions nouvellement fusionnées ou des régions dont les limites sont restées inchangées doivent disposer d'un interlocuteur unique dans chaque fédération. Cela veut dire qu'il n'y aura qu'une seule entité régionale

Nouvelle DENOMINATION : dans toutes les régions, les structures régionales, qu'elles soient impactées ou non par la réforme, prennent la dénomination suivante : **Comité Régional**

Il s'agira d'associations loi 1901, créées par fusion-absorption ou par fusion-crétion. Il y a fusion entre les anciennes ligues pour la création d'une nouvelle région.

Attention : le terme LIGUE ne sera plus employé

REPARTITION GEOGRAPHIQUE :

1. Comités Régionaux administratifs et sportifs dont la géographie n'est pas modifiée :

- . BRETAGNE : 22 – 29 – 35 – 56
- . PAYS-de-la LOIRE : 44 – 49 – 53 – 72 – 85
- . P.A.C.A.: 04 – 05 – 06 – 13 – 83 – 84
- . CORSE: 2A – 2B
- . ILE-de-FRANCE : 75 – 77 – 78 – 91 – 92 – 93 – 94 – 95
- . CENTRE – VAL-de-LOIRE : 18 – 28 – 36 – 37 – 41 – 45
- . ANTILLE-GUYANE

2. Comités Régionaux composés de 6 départements et moins

NORMANDIE : (fusion Haute et Basse Normandie) 14 – 27 – 50 – 61 – 76

NORD – PICARDIE : (fusion Nord – Pas-de-Calais – Picardie) 02 – 59 – 60 – 62 – 80

COMITES REGIONAUX CREES PAR LA F.F.P.J.P. suite à la réforme de l'Etat

3. Avec des COMMISSIONS TERRITORIALES

Les anciennes Ligues qui intègrent une nouvelle région et dont le nombre de départements de cette nouvelle région est égal ou supérieur à 7 prennent l'appellation « COMMISSION TERRITORIALE ».

Ces nouvelles entités n'ont pas de personnalité morale juridique autonome.

Elles sont placées sous la responsabilité du COMITE REGIONAL.

Les commissions territoriales :

- Elles seront chargées par décision du comité directeur du Comité Régional dont elles dépendent du volet technique et sportif : *(qualificatifs aux divers championnats de France, sélections, formation, organisation d'examen)*
- Leur Président, sera Vice-Président élu, membre du Comité Directeur Régional.
- Elles pourront se voir allouer un budget, en corrélation avec les missions qui leur sont confiées.
- Elles rendront compte de leurs actions devant le Comité Directeur Régional.

EXEMPLE



En ce qui concerne l'appellation des nouvelles régions, c'est l'État qui décide de leur nom.

Les comités régionaux ainsi créés sont :

*** A.L.C.A. : ALSACE-LORRAINE-CHAMPAGNE ARDENNE**

Départements répartis en 3 commissions territoriales qui auront la charge du domaine sportif (qualifications comme aujourd'hui, la détection, les formations)

1/ Commission Territoriale Alsace : 67 – 68

2/ Commission Territoriale Lorraine : 54 – 55 – 57 – 88

3/ Commission Territoriale Champagne-Ardenne : 08 – 10 – 51 – 52

*** AQUITAINE – POITOU-CHARENTES - LIMOUSIN**

Départements répartis en 3 commissions territoriales qui auront la charge du domaine sportif (qualifications comme aujourd'hui, la détection, les formations)

1/ Commission territoriale Aquitaine : 24 – 33 – 40 – 47 – 64

2/ Commission territoriale Poitou-Charentes : 16 – 17 – 79 – 86

3/ Commission territoriale Limousin 19 – 23 – 87

*** AUVERGNE – RHONE ALPES**

Départements répartis en 2 Commissions Territoriales

1/ Commission Territoriale Auvergne : 03 – 15 -43 – 63

2/ Commission Territoriale Rhône-Alpes : 01 – 07 – 26 – 38 – 42 – 69 – 73 – 74

*** BOURGOGNE– FRANCHE COMTE**

Départements répartis en 2 Commissions Territoriales

1 / Commission Territoriale Bourgogne : 21 – 58 – 71 – 89

2 / Commission Territoriale Franche-Comté : 25 – 39 – 70 -90

*** MIDI-PYRENEES - LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Départements répartis en 2 Commissions Territoriales

1 / Commission Territoriale Midi-Pyrénées : 09 – 12 – 31 – 32 – 46 – 65 – 81 – 82

2/ Commission Territoriale Languedoc-Roussillon : 11 – 30 – 34 – 48 – 66

ORGANISATION SPORTIVE

Les Commissions Territoriales organiseront comme les anciennes ligues leurs qualifications aux championnats de France.

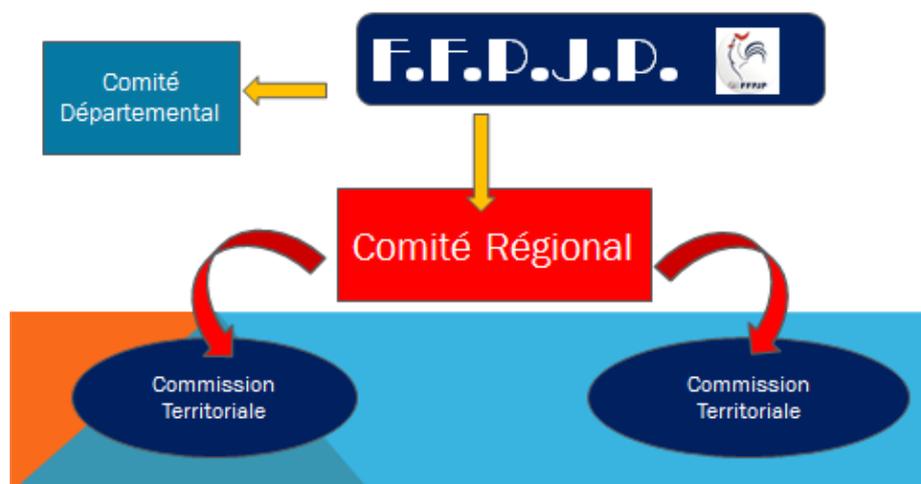
Les Départements organiseront leurs qualifications aux championnats de France comme actuellement.

Attention : une nouvelle répartition des équipes aux championnats de France verra le jour car il y a incohérence du calcul actuel transposé aux nouveaux Comités Régionaux. Un nouveau calcul va être mis en place pour que la nouvelle répartition soit plus juste possible, plus cohérente en un mot EQUITABLE. Pourquoi ? Nous allons étudier en Comité Directeur –Michel COSTE sera à la tête de cette opération – une nouvelle répartition pour ne léser personne et être équitable par rapport aux nouvelles régions.

Attention : La F.F.P.J.P. attribuera les équipes aux Comités (*comme actuellement*) et aux nouveaux correspondants les Comités Régionaux qui assureront la répartition dans leurs Commissions Territoriales. Le comité régional : quand vous serez trois, vous serez tous partie prenante dans vos régions et vous pourrez avoir une répartition équitable entre les commissions territoriales, vous serez maîtres de cela, une enveloppe à répartir....

Voilà l'organisation sportive schématisée :

La F.F.P.J.P. attribuera les équipes aux C.D. (comme actuellement) et aux Comités Régionaux qui assureront la répartition dans leurs Commissions Territoriales.



STATUTS DES COMITES REGIONAUX :

Les statuts de TOUS les Comités Régionaux seront identiques

Attention : dans les régions géographiquement inchangées, les postes de vice-présidents ne seront pas issus des Commissions Territoriales puisqu'il n'y en a pas dans ces Comités Régionaux

Le Comité Régional est une association (loi 1901) dotée d'une personnalité propre.

C'est la seule entité juridique reconnue personne morale et institutionnelle à l'échelon régional et donc la seule à disposer d'un compte bancaire.

Le Comité Régional délèguera le volet sportif aux Commissions Territoriales et leur attribuera un budget, en corrélation avec les missions qui leur sont confiées.

L'ancien Conseil des Ligues devient le Conseil des Comités Régionaux au niveau fédéral.

Il sera consulté pour avis sur les décisions impliquant le fonctionnement fédéral.

ASSEMBLEE GENERALE DES COMITES REGIONAUX (électeurs du Comité Directeur)

L'Assemblée Générale est composée de membres du Comité Directeur des Comités Départementaux régulièrement élus par les Assemblées Générales Départementales, avec une représentation fixée à :

*Comités Régionaux ayant jusqu'à 8 départements : 3 représentants par département

*Comités Régionaux composés de 9 départements et plus : 2 représentants par département

COMPOSITION du COMITE DIRECTEUR : PAS DE CHANGEMENT :

Le Comité Régional est dirigé et administré par un comité directeur composé de (XX) Membres, élus au scrutin (choix) pour une durée de 4 ans par l'Assemblée Générale. Sa composition est fixée par le règlement intérieur. Ce dernier devra prévoir que chacun des Comités composant le COMITE REGIONAL ait au moins un représentant ;

Ce sont les représentants élus des comités départementaux (ELECTEURS) qui éliront les membres du comité directeur régional qui se sont préalablement régulièrement portés CANDIDATS selon les stipulations des statuts en vigueur.

Limitation :

1 – Le Président du Comité Régional ne pourra pas être Président d'une Commission Territoriale ou d'un Comité Départemental.

2 – Les Présidents des Commissions Territoriales seront Vice-Présidents du Comité Régional.

3 – Autant de Vice-Présidents que de Commissions Territoriales existantes (2 ou 3 suivant les cas).

RETRO PLANNING pour la mise en route des Comités Territoriaux. Il est fait suivant les dispositions légales :

Janvier 2016

Présentation et vote en fonction des propositions retenues par L'assemblée Générale Extraordinaire de la F.F.P.J.P. Nous devons être prêts pour les nouvelles élections 2017 et démarrer au 1^{er} janvier 2018 de par les délais imposés par le législateur nous ne pouvons faire autrement.

Dernier Trimestre 2016 :

✓ COMITES DEPARTEMENTAUX

1 – A.G. Ordinaire – Elections Comité Directeur (pas de changements)

2 – Vote pour désignation des membres du Comité Directeur des Comités Départementaux appelés à composer l'A.G. des Comités Régionaux (Grands électeurs en quelque sorte)

3 – Eventuellement modification de leur statut lié au mode de scrutin

✓ COMITES REGIONAUX

1 / Comités Régionaux inchangés géographiquement

Dernier Trimestre 2016

a – A.G. Ordinaire Elections Comité Directeur (pas de changement)

b – Vote sur modification de leur statut : Ligue devient Comité Régional ; Nombre de représentants (2 ou 3 suivant le nombre de CD). Eventuellement modification du mode de scrutin.

2 – Comités Régionaux appelés à fusionner

a – A.G. Ordinaire

b – Vote sur la prorogation des mandats des C.D des Ligues jusqu'aux A.G. de fusion – Eventuellement modification du mode de scrutin.

c – Désignation de membres parmi le Comités Directeurs des Ligues appelés à composer un Comité de coordination destiné à préparer et à mettre en place la fusion jusqu'au A.G. de fusion.

Nous vous enverrons tout cela, Xavier GRANDE sera à votre disposition, nous vous accompagnerons pour faire tout cela.

Mise en œuvre entre décembre 2016 et août 2017. Nous n'avons pas pris ces dates au hasard, c'est toujours en respectant le timing prévu par la loi.

ATTENTION : Le projet de traité de fusion doit être arrêté par les instances dirigeantes dans les SIX MOIS de la clôture des comptes des associations participantes, lequel projet doit être antérieur d'au moins DEUX MOIS avant la date des délibérations sur l'AG de fusion. (Décret du 7.7.2015)

M. CHAUVIN (Président du CD37). – C'est statutaire, est-ce que l'on peut modifier le mode électif sans passer par une AG extraordinaire ? Pour modifier le mode d'élection, c'est forcément une AG extraordinaire, alors que là il est mentionné AG ordinaire !

M. CANTARUTTI. – Il faudra bien faire la dernière assemblée de la Ligue.

M. CHAUVIN. – Avant il faudra faire une AG extraordinaire pour modifier le mode de scrutin et vous ne pourrez pas la faire le même jour ! Elle sera avant pour le dépôt des candidatures.

M. CANTARUTTI. – Il est vrai que je ne l'ai pas noté.

M. CHAUVIN. – Autre contradiction, avec les trois postes imposés par Comité où la vue suivante dit qu'il ne peut y avoir qu'un élu par comité !

M. CANTARUTTI. – Non, un maximum 3. Nous corrigerons tout cela.

Mme COSTE (*Présidente de la Ligue PACA*). – Excusez-moi d'intervenir, le débat s'enlise ! Il y a une incompréhension entre la notion de représentation des comités entre électeurs et candidats. Vous connaissez tous vos statuts, il n'y a rien de modifié en ce sens pour l'élection des membres de vos comités directeurs départementaux ; vous élisez en même temps des représentants de vos comités à la Ligue. Ces personnes ne sont pas des candidats, ce sont des électeurs.

Avec la diapositive avec le nombre de membres, une fois que chaque comité a élu ses représentants à la Ligue au Comité Régional maintenant, à raison de deux ou trois personnes par rapport à la taille du Comité, ces personnes seront des électeurs qui éliront un nombre de membres de Comités Régionaux laissés en blanc (diapo), vous le faites tous actuellement. Chaque Ligue a un nombre de membres que vous avez déterminé dans vos structures respectives. Donc, nous allons ouvrir des candidatures et je rappelle que pour être candidat, il suffit d'être licencié avec plus de 6 mois de licence.

Il peut y avoir énormément de candidats et dans la limite du nombre que vous aurez déterminé : 20, 22 ou 23 ; les représentants de vos comités vont élire ces candidats. Vous pouvez donc être à la fois électeur et candidat, mais on peut avoir des candidats qui ne sont pas les représentants des comités à la Ligue. Ne confondez pas les nombres de représentants, nous avons limité compte-tenu de la taille des comités et surtout des régions, mais les candidats sont libres. Vous élirez vos représentants que pour le nombre noté dans vos statuts. Je suis étonnée de ce brouhaha parce que nous sommes tous élus comme cela et je vous rappelle qu'une disposition du Code du Sport impose que le scrutin soit à bulletin secret et l'élection a lieu pour 4 ans.

Un congressiste précise que nous avons eu ce matin une réunion pour la nouvelle Grande Ligue et ce matin on nous a dit le contraire...

Mme COSTE. – Vous êtes dans une ligue où vous avez des juristes, il m'étonnerait fort qu'on ait pu vous dire cela, vous avez peut-être mal interprété !

M. TASTET (*Président du CD33 et de la Ligue Aquitaine*). – Je suis étonné qu'on fasse des électeurs, je veux bien, mais les 24 membres désignés par les comités vont quasiment être les membres du Comité Directeur.

LE PRESIDENT. – Ils vont être candidats. C'est la loi.

Mme COSTE. – Il n'y a pas de désignation, je rappelle que l'élection au bulletin secret est obligatoire par le Code du Sport. Il peut y avoir confusion sur les personnes entre électeurs et candidats d'une certaine manière mais les candidats sont libres de se présenter dès l'instant qu'ils remplissent les conditions et que vous avez ouvert les candidatures au vu et su de tout le monde...

LE PRESIDENT. – Il faut dissocier même si dans votre esprit les représentants des départements envoyés dans les ligues pour former les ligues étaient quasiment toujours élus... vous auriez dû voter à bulletin secret... Vous ne pouviez pas empêcher que des personnes licenciées, à jour de leur cotisation se présentent. Elles ne sont pas élues mais elles ont le droit de se présenter.

Une personne. – Par rapport au petit comité et grand comité, comment se fera la répartition des voix ? Nous aurons tous le même poids !

LE PRESIDENT. – C'est à l'étude...

M. CHAUVIN. – et pour les Féminines

LE PRESIDENT. – Si vous ne présentez pas 25% des féminines si je suis une femme je me présente et suis sûre d'être élue même avec une voix.... Vous êtes suffisamment grand...

Reprise du calendrier : TROISIEME TRIMESTRE 2017 ULTIME délai

1 – Mise en place des fusions et créations des 7 Comités Régionaux nouveaux

2 – A.G. Extraordinaire : approbation des fusions

3 – A.G. Elective du nouveau Comité Directeur des Comités Régionaux jusqu'à 2020.

Deux ou trois ligues seront ensemble et complètement différentes, pour certaines elles ont beaucoup d'argent, pour d'autres pas beaucoup et pourtant il va falloir qu'elles se rencontrent et se marient. Certaines ont des employés, d'autres non ; certaines ont des bâtiments, d'autres non. Cela est donc particulier à chaque nouveau Comité Régional, ce n'est pas la F.F.P.J.P. qui l'a souhaité, nous sommes d'accord !

M. ROBERT. (*Président du CD 55*). – Toute l'enveloppe de trésor de guerre de chaque ligue... c'est bien de nous dire de s'arranger mais cela va être compliqué. Dans le projet que tu mènes, nous sommes sur de la fusion et en allant plus loin sur le problème des votes de la taille des ligues, le terme du poids des Ligues dans le futur vote dont nous allons débattre demain.

Quid aussi des équipes, nous avons vu passer des documents, j'ai un souci car comment certains peuvent perdre 10 équipes et d'autres 10 de plus, cela me dépasse !

LE PRESIDENT. – Comme je vous l'ai dit cette nouvelle répartition va être étudiée par le Comité Directeur, ne commencez pas à vous affoler en pensant gagner ou perdre des équipes ... Une étude sera faite pour que cela soit équitable pour que les nouvelles régions comme tu viens de le dire modifient les choses.

M. ROBERT. – Comment cela peut-il être modifié ? Si tu dis que cela va être modifié au niveau des équipes qualifiées pour les Championnats de France, cela veut dire que la répartition des voix aux futurs statuts et aux élections cela va les modifier aussi ; donc les ligues perdant des équipes vont perdre des voix au niveau de la fédération ; donc moi quand j'allais voter j'avais peu et maintenant j'aurais encore moins... Si je fais des calculs, trois ligues en France auront le monopole pour décider. Beaucoup de débats se feront dans le futur. Nous avons qu'à faire comme à la Confédération Européenne de Pétanque, un département/une voix, comme cela on pourra mettre des élections au niveau des Ligues, en leur donnant 15% mais elles auront une voix aussi les Ligues ; que tout le monde ait une voix ici. Moi je suis microscopique, je ne sais pas ce que je fais ici et mes collègues qui sont au-dessus de Lyon ne servent à rien parce que la future réforme nous met dans une position où l'on ne sert à rien au niveau du vote.

LE PRESIDENT. – Ta vision des choses est complètement fautive. Ce n'est pas trois ligues qui décideront de tout. Michel comment ne feras-tu pas de Comité Régional ?

M. ROBERT. – Je n'ai pas dit que je ne vais pas en faire parce que l'argent arrivera sur les Comités Régionaux, c'est la seule chose qui changera. L'argent se déplacera d'un compte en banque à un autre compte en banque mais au niveau sportif... Tu nous demandes de voter alors que nous ne savons pas combien nous aurons d'équipes, etc. Moi je ne peux pas voter quelque chose que je ne connais pas.

LE PRESIDENT. – La Fédération, en février va se réunir pour proposer une répartition des équipes qui n'a rien à voir avec les votes ; ce sont les comités départementaux qui continueront à voter ici. Après vous direz oui ou non si les ligues ont le pouvoir de vote ou pas ; demain vous aurez la possibilité de le dire. Aujourd'hui ce sont les comités départementaux qui voteront.

M. ROBERT. – Avec une vision d'avenir où l'on aura 3 supers ligues qui tiendront 50% des voix !

LE PRESIDENT. – Ce n'est pas moi qui ait créé les nouvelles régions, ni la Fédération...

M. ROBERT. – Si tu veux aller pour la démocratie, tu as dit dans ton allocution de départ : « les petits, etc... » Je suis microscopique, demain dans la salle tout le monde va adopter des statuts pour dire un département une voix...

LE PRESIDENT. – Ce n'est pas possible, je n'ai pas le texte ici...il y a un texte du Code du Sport là-dessus. Sur les départements c'est au prorata du nombre de licenciés.

M. CHAUVIN. – Vous n'êtes pas obligé de faire un écart aussi violent sur le nombre de licenciés, il suffit de rétrécir les écarts en nombre de voix et vous changez le résultat. Si vous partez du principe que tous les 10 voix, le comité a une voix, vous pouvez aussi partir du principe que toutes les 100 voix le comité à une voix. Vous changerez le mode de scrutin et vous mettrez des voix minimum et cela est légal !

LE PRESIDENT. – Le résultat sera le même...

M. CHAUVIN. – Je vous ai fait une proposition tout aussi légale, la preuve ils font des élections comme cela pour élire des gars qui vous « piquent » votre pognon et c'est légal quand ils vont à l'Assemblée Nationale.

LE PRESIDENT. – Je ne sais pas comment cela se passe à l'Assemblée Nationale, peut-être M. AZEMA qui y était Rapporteur peut en parler, moi je n'ai jamais été député...

Mme COSTE. – Je voudrais tordre le cou à l'idée que 3 régions conduiraient la Fédération. Je vous rappelle que le collège électoral de la F.F.P.J.P. représente 2055 voix et qu'avec le barème en vigueur la nouvelle ligue Aquitaine est celle qui a le plus fort potentiel et surtout le plus grand nombre de comités. La Ligue Midi-Pyrénées–Languedoc Roussillon, la Ligue Rhône–Alpes et celle d'Auvergne totaliseraient 807 voix, avec PACA, la ligue d'Aquitaine, Midi-Pyrénées : 721 voix. Je me permets de vous rappeler que j'ai regardé aux dernières élections, le dernier élu devait avoir 1000 voix minimum, de dire que les 3 régions vont conduire ! Il faudra qu'il y en ait d'autres qui s'y greffent.

Nous sommes gouvernés par le Code du sport, il existe des dispositions statutaires obligatoires (DSO)... ; pour répondre à M. CHAUVIN : le nombre de voix dont dispose à l'Assemblée Générale, les représentants des clubs constitués sous forme associative, seuls membres de la Fédération, qu'ils soient directs ou indirects – nous le pratiquons actuellement puisque ce sont les comités qui votent par représentation de leurs clubs et vous êtes des grands électeurs – doit être déterminé, en fonction notamment du nombre de licences délivrées selon un barème à fixer (article 2112 du dispositif statutaire obligatoire). On ne peut pas appliquer les règles de l'Assemblée Nationale, nous sommes régis par le Code du Sport et des dispositions statutaires obligatoires !

Le nombre de licenciés est un élément fondamental et nécessaire aux calculs, le nombre de licences peut être le caractère unique soit dans le cadre du principe : une licence, une voix ; soit dans le cadre d'un barème plus ou moins sophistiqué. On nous dit qu'il faut favoriser la représentativité des pratiquants au sein de la Fédération, du fait de la réforme de l'Etat, la réflexion sur la place des structures territoriales dans la gouvernance fédérale doit être abordée ; ce sont les recommandations du CNOSF et du rapport de la commission culturelle de l'Assemblée Nationale. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – J'ai terminé la présentation sur la réforme territoriale, bien entendu nous allons vous la transmettre afin que soyez au courant et pour questionner les personnes qui s'en occupent. Vous aurez les noms et numéros de téléphone afin de pouvoir mettre en place vos réformes dans votre nouveau Comité Régional.

M. VIRGILI (*Président du CD66*). – Dans le *pensum* transmis aux Comités Départementaux, est-ce qu'il y aura les attributions des Comités Territoriaux ? Là, nous avons les périmètres, nous savons ce que vont faire les commissions régionales et de façon à pouvoir renseigner nos adhérents pour ne pas que l'on soit trop bête non plus : à quoi vont servir les comités territoriaux ? Là, nous n'avons pas une seule fois évoqué leurs attributions. On sait qu'il y aura la partie intervention avec les délégations territoriales étatiques, administratives mais en dehors de cela !

LE PRESIDENT. – Les commissions territoriales organiseront le sportif, les qualifications, les formations. Le Comité Régional fera la discipline...

M. VIRGILI. – Pouvons-nous imaginer d'autres attributions ou se donner d'autres attributions au sein de ces Comités territoriaux en conformité avec le Code du Sport ?

LE PRESIDENT. – Dans le PowerPoint, il y avait que le Comité Régional pourra donner des attributions, mais vous aurez toujours les commissions territoriales sous l'autorité du Comité Régional.

M. VIRGILI. – Les commissions régionales nous avons vu que cela tournait autour du sportif mais les comités régionaux...

LE PRESIDENT. – Les mêmes attributions qu'aujourd'hui.

M. VIRGILI. – Lesquelles, si tu enlèves le sportif ?

LE PRESIDENT. – Une Ligue a toutes les attributions administratives et sportives ; le comité régional aura les mêmes ; il aura toutes les attributions et il aura plusieurs commissions territoriales, dans mon exemple 3 ; les trois travailleront sous la responsabilité du Comité Régional.

Les commissions de discipline, de finances, administrative et sportive seront sous la responsabilité du Comité Régional ; ce Comité Régional « déléguera » l'organisation sportive des qualifications à la commission territoriale – dans mon exemple d'Alsace – pour ce qui concerne les départements de l'Alsace à la commission territoriale de Lorraine pour ce qui concerne les départements lorrains et à la Commission Territoriale Champagne Ardennes pour ce qui concerne les départements de celle-ci. Il pourra lui « déléguer » des formations parce qu'évidemment nous allons nous retrouver avec des distances entre les Ligues énormes – là je rejoins Michel ROBERT – Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon plus de 600 kms... Les Comités Régionaux créés délégueront les formations mais ce ne sera pas pour la discipline...

Dans l'exposé de demain Joseph a prévu de vous sensibiliser à l'impact que cette réforme aura sur le CRC.

MODIFICATIONS DES STATUTS

Mme TROUBAT. – Conformément à la loi, nous devons mettre à jour nos Statuts et Règlement intérieur. Je vous rappelle que ces modifications portent :

STATUTS FEDERAUX :

- Remplacement de COMITES REGIONAUX à la place de LIGUES ;
- Mise à jour des données légales du Code du Sport ;
- ART.3 : Obligation de respecter les statuts-types fédéraux pour être affilié ;
- ART.6 : Possibilité pour les Comités Régionaux et Départementaux de choisir le mode de scrutin de leurs instances dirigeantes uniquement parmi : plurinominal ou liste bloquée ;
- Art.19 : mise en place du Conseil des Comités Régionaux.

REGLEMENT INTERIEUR :

- Remplacement dans tout le document de COMITES REGIONAUX à la place de LIGUES ;
- Mise à jour des données légales du Code du Sport ;
- Page 2 : Suppression de la nomination du Trésorier fédéral en qualité de Trésorier de la SAOS.

(En l'absence d'oppositions et d'abstentions, la modification des statuts fédéraux est adoptée à l'unanimité)

INTERVENTION DE M. DUGLERY - Maire de Montluçon -

M. DUGLERY Daniel (Maire de Montluçon).– Bonjour à toutes et à tous, je voudrais m'adresser aux Présidents international, national, régionaux, départementaux pour leur dire combien nous sommes heureux, avec mes collègues, le président du développement sportif au sein de la communauté d'agglomération mon ami Samir TRIQUI et René CASILLA, l'adjoint aux sports au sein de notre Ville de Montluçon, de vous accueillir ici dans notre centre Athanor.

Je suis heureux pour plusieurs raisons :

La première est que Montluçon aujourd'hui est au moins la capitale nationale du jeu de boules et pour nous cela est important car nous avons également à Montluçon un bon nombre de licenciés. Votre présence ici vous permettra de découvrir notre ville ; elle est belle notre ville ! Vous verrez c'est une ville historique et industrielle en même temps. Si vos débats vous laissent du temps, je vous en conjure allez visiter la vieille ville de Montluçon et la partie industrielle ; même si des usines ont disparu avec les grandes mutations industrielles, Montluçon est une ville de tradition industrielle.

Et, nous avons aussi une tradition de jeu de Pétanque importante, nous avons le joueur du siècle notre ami, Christian FAZZINO. Quand nous avons le joueur du siècle employé dans sa ville, il est agent communal ; quand nous avons un joueur de cette qualité, nous sommes très attentifs à son confort et à ses performances. Christian FAZZINO, depuis que je suis Maire, cela fait déjà 15 ans ; m'a indiqué qu'il y avait une vieille promesse de mes prédécesseurs de construction d'un boulodrome... Je lui ai dit : « *Christian soyez bon, continuez à faire de belles performances et nous vous construirons un beau boulodrome...* » ! Vous verrez certains disent que nous avons le plus grand boulodrome du monde ! On peut parler du plus grand boulodrome d'Europe ou de France mais il est certain que nous avons un très beau boulodrome et cerise sur le gâteau, quand nous avons un joueur comme FAZZINO, nous choisissons comme nom de baptême : Christian FAZZINO.

Nous avons eu la joie et le plaisir d'inaugurer le boulodrome que vous découvrirez demain. Une belle installation et je forme le vœu pour notre boulodrome que vous veniez souvent disputer des championnats, des concours ici et je vous adresse à toutes et tous mes vœux de très bonne année 2016.

Je viens d'arriver et je vois que vous avez un débat intéressant qui procède de la régionalisation avec tout ce que cela comporte. Je suis élu dans le cadre de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, j'étais tête de liste pour le département de l'Allier dans ma famille politique, nous avons gagné et donc je me retrouve à Lyon ! Je me retrouve comme Conseiller Régional dans cette nouvelle Grande Région et nous avons également un débat important, pour savoir comment dans une région aussi vaste, tous les territoires peuvent être représentés de manière satisfaisante et convenable. C'est un véritable challenge ; je ne sais pas comment vous allez le régler mais en tous cas du point de vue politico-administratif, c'est la quadrature du cercle, car le Bourbonnais que je représente n'a rien à voir avec la vallée de la Maurienne ou celle de la Tarentaise. Nous sommes éloignés les uns des autres, nous avons des traditions, des coutumes et des intérêts divergents et nous devons donner une âme à cette Grande Région. Je forme le vœu que votre Congrès vous permette de donner une âme à toute la Fédération de Pétanque et de Jeu Provençal. Je vous souhaite un bon Congrès et un très bon séjour à Montluçon.

J'espère vous revoir régulièrement à partir de cette année 2016 puisque nous avons des infrastructures qui permettent aux joueurs de s'exprimer de la meilleure manière. Merci (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Monsieur le Maire, merci beaucoup, nous sommes sensibles à ce que vous avez dit avec mes collègues de la Fédération, les congressistes également ; je mets derrière l'oreille que vous êtes candidat à l'organisation d'un Championnat de France et nous viendrons avec un plaisir immense au boulodrome Christian FAZZINO qui est évidemment le joueur du siècle, c'est un très grand champion et il vous est resté fidèle.

M. DUGLERY Daniel. - Un homme aux qualités humaines extraordinaires. Il est là, applaudissez-le bien fort. (*Applaudissements*)

(Monsieur FAZZINO monte sur le podium sous les applaudissements des congressistes)

LE PRESIDENT. – Monsieur le Maire afin que vous signiez rapidement la candidature de Montluçon pour l'organisation d'un championnat de France, j'ai l'honneur de vous offrir le stylo de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal et j'offre le même à Christian FAZZINO pour signer tous les autographes voulus ! (*Applaudissements*)

(La séance est levée à 20h00)

MODE DE SCRUTIN & VOTE DES LIGUES

LE PRESIDENT. – Je rappelle que les comités du Morbihan et de l'Aude ont leurs stands dans le hall, n'hésitez pas à passer les voir. La commission des nationaux tenue par Jacques GUIGUE et Jean-Jacques LAFFORGUE a également un stand pour les conseils et explications sur les nationaux. La commission de discipline se tient dans une salle pour les informations et conseils.

Nous reprenons l'ordre du jour de ce congrès avec un débat suivi d'un vote à bulletin secret sur la proposition du 10^{ème} des membres de l'Assemblée Générale de la F.F.P.J.P., c'est-à-dire des Comités Départementaux, représentant au minimum le 10^{ème} des voix suivant l'article 27 des statuts fédéraux, sur une modification ou non du mode de scrutin pour l'élection du Comité Directeur de la Fédération. Choix entre scrutin de liste majoritaire bloqué avec comme tête de liste, le futur président ou un mode de scrutin plurinominal comme cela est fait actuellement. J'ouvre le débat.

M. EVRARD (*Président du CD62*) – Mesdames et Messieurs bonjour, je voudrais revenir sur la présentation faite par notre président hier sur la réforme territoriale et qui s'est terminée avec beaucoup de questions de votre part sur les futurs comités régionaux. Il faut savoir pour synthétiser cette réforme qui nous est imposée par l'Etat que pour les départements, comme pour les clubs et pour anciennement les ligues dont les contours géographiques n'ont pas été modifiés cela ne change rien que cela soit au niveau administratif ou au niveau sportif.

Pour les nouvelles régions fusionnées ou régions créées par absorption, là effectivement chaque région devra composer un comité régional nouveau avec des représentants comme cela a été présenté hier selon le nombre de départements composant cette nouvelle région avec pour les grosses régions, un échelon intermédiaire d'une commission territoriale. Echelon fictif qui ne servira que pour la partie sportive.

Suite à la lettre du Ministre des Sports et de la Ville du mois de juillet 2015, le Conseil des Ligues a souhaité qu'une commission soit créée pour réfléchir sur le sujet de la réforme territoriale et des propositions du CNOSF en matière de nouvelles gouvernances des fédérations sportives. Vous avez bien compris que l'un ne va pas sans l'autre et cette réforme administrative voulue par l'Etat peut s'accompagner d'une réforme dans le mode de gouvernance des fédérations par rapport aux enjeux de société.

Nous avons réfléchi sur le sujet et avons fait quelques propositions à M. CANTARUTTI. Propositions présentées par lui au Comité Directeur lors de sa séance du 21 et 22 novembre 2015. Cette commission était composée de membres du Comité Directeur, du Conseil des Ligues et de représentants des Comités Départementaux, donc tous les échelons étaient représentés à cette commission.

Nous nous sommes réunis le 31 octobre 2015 et avons travaillé sur le sujet et fait des propositions au Comité Directeur. Nous avons pour cela deux documents de base pour nous aider dans notre réflexion : le vadémécum donné par le CNOSF en matière de mise en œuvre de la réforme territoriale et un deuxième document sur l'adaptation de la gouvernance des fédérations aux nouveaux enjeux de société.

La prise en compte de ces documents complémentaires nous a paru incontournable autant par le fait de la reconnaissance de la pétanque comme sport de haut niveau mais aussi dans le contexte récent de l'intervention de M. Claude AZEMA à Monaco lors du Sportel où il a déclaré la candidature officielle du sport boules pour les jeux olympiques.

Les anciens se souviendront qu'en 1992, lors des jeux olympiques de Barcelone, la Pétanque devait être sport en démonstration ; ce qui devait aboutir une ou deux olympiades suivantes à l'intégration de ce sport dans les jeux olympiques. Il n'en fût rien et aujourd'hui 20 ans plus tard, nous

sommes toujours à la même situation. Nous avons trouvé important de profiter d'une opportunité faite avec l'intervention de M.AZEMA pour essayer d'intégrer à nouveau les sports olympiques.

Le fruit de nos réflexions a fait l'objet de plusieurs propositions, présentées par M. CANTARUTTI au Comité Directeur. Nous avons été surpris quand nous avons eu le compte rendu de ce Comité Directeur de novembre 2015 sur le fait qu'une majorité des membres ait voté contre nos propositions et qu'aucune présentation ne serait faite lors de ce congrès. Sur un sujet aussi important qui intéresse tous les comités et ligues, ils nous paraissent évident que cela fasse l'objet d'une présentation aujourd'hui.

Pourquoi avoir créé un groupe de travail si les conclusions de notre réflexion ne font pas l'objet d'une présentation et d'un échange de vue avec vous mesdames et messieurs qui représentez quelques 300 000 licenciés de notre sport ? Sans vous, sans nous, la Fédération n'est rien ! Selon quelles prérogatives, mesdames, messieurs les membres du Comité Directeur vous vous permettez de censurer une réflexion nécessaire et librement menée et qui doit être soumise à l'ensemble des comités et ligues ! Je n'ose penser que les querelles internes qui minent depuis plusieurs mois votre comité, animosité que bon nombre d'entre vous n'ont pas manqué de constater lors des compétitions nationales soient à l'origine de votre position !

Aussi conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts de la F.F.P.J.P., au nom du groupe de travail, j'ai adressé à tous les comités départementaux un courrier à transmettre au siège de la Fédération afin de rassembler les conditions nécessaires à la modification de l'ordre du jour établi et d'y intégrer les deux sujets dont nous discutons aujourd'hui.

Vous aurez bien compris que ces deux sujets vont de pair ; à la réforme territoriale présentée hier, le CNOSF nous recommande une nouvelle approche sur la gouvernance des fédérations sportives. Dans un nouveau courrier en date du 3 décembre 2015, le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a enfoncé le « clou » en insistant sur le fait qu'en application de l'article R131-3 et de l'annexe 1-5 du Code du Sport, le mandat des instances dirigeantes des fédérations sportives agréées expire au plus tard le 31 mars suivant les jeux olympiques d'été. Il est donc impossible dans le cadre du calendrier de la mise en œuvre de la nouvelle organisation territoriale des fédérations d'envisager de reporter après le 31 mars 2017, l'élection des instances dirigeantes des fédérations.

Les Fédérations doivent selon la loi préciser dans leurs statuts respectifs le mode de scrutin en vigueur au sein de leurs structures territoriales. Suite à l'analyse comparative des préconisations du CNOSF sur la gouvernance des fédérations sportives et en tenant compte des points positifs et négatifs de chaque modèle nous avons souhaité soumettre à votre appréciation et suggestions les conclusions de notre réflexion.

Nous avons actuellement un Comité Directeur élu par les représentants des Comités Départementaux au scrutin plurinominal, qui consiste à élire un nombre de personnes sur une liste non exhaustive. Dans ce système tout licencié à la F.F.P.J.P., de nationalité française, peut à titre individuel se présenter à l'élection du comité directeur. Il n'est pas nécessaire d'avoir un programme ou de grandes idées. Le nombre de voix recueilli par chacun des candidats détermine son élection ou pas. Tout en respectant certains prérequis quant à la proportion de féminines ou à la présence obligatoire d'un médecin.

L'inconvénient majeur de ce mode de scrutin, réside dans le fait de retrouver dans un même comité des personnes de sensibilité différente, aux opinions divergentes et nullement animées d'un réel projet d'avenir pour notre Fédération. Si le scrutin majoritaire de liste semble rassembler le plus d'avantages que cela soit au niveau de la simplicité qu'au niveau de l'efficacité, on ne peut ignorer le caractère brutal de l'élection qui ne laisse pas la place à des candidatures individuelles.

D'un autre point de vue, la cohésion et l'homogénéité de la liste plébiscitée plaide en faveur de la rapidité et de la facilité de développer des projets structurés qui font l'unanimité que cela soit dans la réalisation du travail en équipe que dans la rapidité des décisions à mettre en pratique.

De grandes fédérations sportives telles que le rugby, la natation, le tennis ou l'haltérophilie ont déjà opté pour ce mode de scrutin dans leurs instances dirigeantes. Ce mode de scrutin laisse entrevoir ses limites à un certain niveau et il nous paraît difficile, par exemple, d'imposer ce scrutin de liste bloquée

pour les Comités Régionaux ou Départementaux sans avoir le risque de voir se présenter à l'élection tout en respectant certains prérequis quant à la proportion des féminines ou la présence d'un médecin, une liste unique qui fausserait le principe même de la démocratie et le pouvoir de décision de la base.

La réalité malheureusement nous ramène à l'évidence qu'il est difficile pour certains départements, dont le mien par exemple, de trouver suffisamment de candidats pour former un comité départemental. Alors la perspective de voir à ce niveau déconcentré plusieurs listes se présenter pour une même élection est peut-être une douce utopie dans certains départements. C'est pourquoi nous préconisons de laisser le choix aux futurs comités régionaux et ainsi aux comités départementaux de choisir deux modes de scrutin : le scrutin plurinominal, c'est-à-dire la libre candidature à une élection de tous licenciés F.F.P.J.P. de nationalité française et le scrutin de liste majoritaire. Sachant qu'aucun niveau territorial ne peut faire l'élection à la proportionnelle.

Certains d'entre vous pensent que rien ne va actuellement, ce qui n'est pas totalement faux, et que nous voulons tout révolutionner ! Je peux vous assurer que cela n'est pas notre objectif et nous sommes simplement conscients de la réalité actuelle, du mal-être de certains et que nous cherchons des solutions avec votre aide pour que notre fédération progresse dans les années à venir.

La dernière proposition soumise à votre avis concernant la représentativité de chacun lors des votes au congrès, l'analyse faite de la situation actuelle a mis en avant le rôle important tenu par le Conseil des Liges, véritable maillon intermédiaire entre les comités départementaux et les clubs, qui ont la réalité du terrain, et le bureau fédéral.

Nous vous suggérons dans le cadre de la réforme en cours, que les comités régionaux mis en place puissent disposer d'un quota de voix évalué à 15% des voix des comités départementaux les composant. Ce chiffre de 15% est modulable.

Par exemple, nous prenons le cas du Comité Régional de Bretagne, en 2015, la totalité des voix des comités départementaux s'élève à 77, si nous attribuons 15% des voix au Comité Régional cela lui donnera 11 voix supplémentaires. Que pensez-vous de cette proposition ?

En résumé nous pensons que l'élection par liste bloquée au niveau le plus élevé de notre fédération contribuerait à asseoir sa position vis-à-vis des instances nationales et internationales et que la réactivité dans son mode de fonctionnement serait un atout majeur pour notre avenir.

Vous comprendrez plus aisément la constance et la détermination que nous avons déployées pour vous permettre aujourd'hui de débattre sur ces sujets, qui ne peuvent être l'apanage d'une minorité, somme toute sur le déclin, au nom d'une prérogative d'un autre temps ! Ne soyons pas mesdames et messieurs, les mauvais élèves de la réforme, elle est nécessaire, donnez-nous les moyens de faire prospérer notre fédération, celle pour qui nous sommes rassemblés aujourd'hui. Le train est en marche, ne restons pas à quai, approprions nous cette devise que malheureusement nos dirigeants politiques n'arrivent pas à concrétiser : « *le changement, c'est maintenant...* » ; Que le débat s'engage et qu'il soit constructif pour l'avenir de notre fédération. Merci de votre écoute. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Y a-t-il d'autres interventions ?

M. ROBERT. – Je voudrais revenir sur le bel exposé fait par mon confrère M. EVRARD pour en revenir au groupe de travail, j'en ai fait partie par le passé au niveau de la fédération ; je ne m'étais pas offusqué quand la fédération renvoyait mon travail dans les cordes et qu'il n'était pas examiné au niveau du congrès d'après. Les groupes de travail sont faits pour travailler et à l'époque j'avais réagi de la même manière et cela n'avait pas été repris lors du congrès !

Deuxième chose, j'ai noté : minorité sur le déclin. Je fais partie de celle-ci ; vu mon grand âge, je suis sur le déclin parce que je suis contre votre proposition, qui me paraît un peu cavalière. On parle de liste bloquée et si ma mémoire est bonne en 2013, nous avons travaillé avec une liste bloquée et la liste circulait trois mois avant l'élection.

J'aimerais savoir Alain, quelle est la vision que tu as pour me convaincre de faire une liste bloquée en sachant « que celle de 2013 l'était » et nous avons vu où nous en sommes aujourd'hui ?

LE PRESIDENT. - Elle n'était pas bloquée, c'était un scrutin plurinominal. Il y avait plus de personnes que d'élus.

M. ROBERT. –C’était comme le « gini » cela a couleur de l’alcool et s’en est pas, il faut être clair ! Je voudrais revenir sur cette liste bloquée qui va nous permettre de mieux travailler ; quid de la gouvernance de cette liste bloquée au sein de la fédération : est-ce que la conception de la démocratie fait qu’à l’intérieur de ce Comité Directeur, une personne a le droit de signature et elle peut bloquer les 19 ou 18 ..., seulement se contenter de la majorité dans ce comité directeur, cette personne a-t-elle le droit d’aller contre l’avis de son Comité Directeur ? Je suis dans le bénévolat depuis quelques années et président depuis plus de 25 ans et je n’ai jamais été à l’encontre de mon comité directeur. C’est quelque chose que j’estime grave dans la gouvernance qu’il y a eu ces dernières années. J’aimerais avoir le point de vue d’un vice-président, Joseph Cantarelli ou Michel Desbois dans le programme vendu en 2013. *(Applaudissements)*

M. CANTARELLI *(Vice-président de la F.F.P.J.P.)*. – Chers collègues, une bonne santé à vous toutes et tous. A un moment il faut que les personnes repartent de ce congrès en sachant la vérité tout simplement.

(Une partie des élus du Comité Directeur se lève et se positionne à côté de Joseph CANTARELLI)

Sur les propos tenus par nos collègues Eric EVRARD et Michel ROBERT, l’explication est simple, le fonctionnement est normal, un groupe de travail propose à un Comité Directeur, les vôtres cela est pareil, et le Comité Directeur décide. Par contre, il y a une autre règle qui dit – c’est la démocratie – que si des gens souhaitent qu’il y ait un débat – et cela est prévu dans les statuts – et vous voyez qu’il a lieu, nous sommes démocrates et nous acceptons ; je suis très heureux de ce débat. Pour les anciens, j’étais un animateur, n’est-ce pas M. AZEMA, du congrès où il y avait beaucoup de débats.

Le débat a lieu et nous sommes heureux. Pourquoi mes collègues sont à mes côtés ? Comme cela les choses sont claires. Tu as parlé de rupture, oui, il y a une rupture au Comité Directeur, voilà les personnes autour de moi, elles font le travail et la fédération ; elles sont concernées par certains blocages et je n’accuse personne. Oui Michel ROBERT tu as raison, en grande partie ce comité était comme une liste bloquée puisque vous avez reconduit à Montauban le comité élu précédent, cela veut dire que vous avez reconnu son bon travail.

Nous sommes maintenant dans une situation où on nous propose une liste plurinomiale et une liste bloquée. Sur la liste bloquée, beaucoup d’entre vous ont fait circuler des mails reflétant la démocratie nécessaire au fonctionnement de la fédération ; nous considérons qu’une liste bloquée, c’est le contraire de la démocratie, cela ne s’applique même pas dans le monde politique où il y a des proportionnelles et nous considérons que des débats doivent avoir lieu au sein d’un groupe et surtout au sein d’un comité directeur dirigeant une fédération. C’est notre avis et pour illustrer ceci, je vais vous montrer une étude faite sur les autres fédérations : que font les autres fédérations ?

Nous avons répertorié 71 Fédérations.

Le mode direct d’élection du président : 1

Le mode de scrutin par liste bloquée : 13 (18%)

Le mode de scrutin en liste proportionnelle : 16 (22,5%)

Le mode de scrutin uninominal, plurinominal : 41 (57%)

Dans les fédérations olympiques, sur 31 fédérations, 29 ont été répertoriées, les listes bloquées : escrime, tir à l’arc, etc...

Les listes propositionnelles : athlétisme, équitation, golf, handball, rugby, tennis, etc.

Pour le scrutin uninominal : natation, le canoé, ski, le judo, etc.

Par mode électif du président : une, le cyclisme.

Le résultat chiffré : au président : 1 ; au scrutin par liste bloquée : 4 ; au scrutin par liste proportionnelle : 9 (31%) et le scrutin par mode uninominal 15 soit 52%.

Résultat avec les pourcentages où vous voyez que le scrutin par liste par mode uninominal représente 62% des fédérations.

Si je reprends les arguments avancés, l'extrême majorité des fédérations procède par liste uninominale et non pas par liste bloquée et même pas par liste proportionnelle.

Nous pouvons profiter de la présence de l'ancien président de la Fédération, président de la Fédération Internationale actuelle et membre du CNOSF et président du Comité Mondial du Sport Boules pour qu'il nous dise – s'il le veut bien – ce que préconise le CNOSF en matière de mode de scrutin.

M. CANTARELLI. – Une conclusion, certains propos sont tenus, des constats sont dressés, nous avons des membres découragés, ce n'est pas toujours gai mais le débat doit faire sortir quelque chose ou la lumière. Nous nous sommes engagés quoi qu'il arrive et quelle que soit votre décision, qui sera évidemment respectée, comme nous l'avons toujours fait, de faire notre travail. Les personnes qui se sont levées font le boulot que vous connaissez tous et qui font tourner la fédération.

Si Claude AZEMA veut bien dire ce que préconise le CNOSF en matière de mode de scrutin ?

LE PRESIDENT. – Tous ceux qui se sont levés font tourner la fédération et ceux qui sont restés assis aussi. (Applaudissements)

M. AZEMA (*Président de la FIPJP, de la CMSB et membre du CNOSF*). – Joseph, je suis ici représentant de la Fédération Internationale Pétanque et de la CMSB, je peux aussi parler au nom du CNOSF et je ne vais sûrement pas prendre parti entre les modes de scrutin qui vous sont proposés.

En 50 secondes, je peux vous dire les avantages et les inconvénients listés par le groupe de travail au Comité Olympique l'année dernière, présidé par David LAPPARTIENT ; nous étions une dizaine dont 5 ont travaillé beaucoup, la réforme des statuts sur laquelle a travaillé le groupe de travail du Comité Olympique concernait aussi :

- la limite d'âge des dirigeants, elle a été fixée à 70 ans, y compris au comité olympique ou au CNOSF,
- la rémunération des présidents, qui n'est pas à l'ordre du jour ici pour l'instant,
- le nombre de mandats préconisant de limiter à 3 mandats,
- les modes d'élections.

Sur les modes d'élections, nous nous sommes contentés de lister les avantages et inconvénients des différents processus.

L'avantage de la liste bloquée est que le Président a autour de lui des personnes qui pensent comme lui normalement au moins au départ et elles vont travailler avec. L'inconvénient est que cela ferme la porte à des personnes qui pourraient travailler avec le président même en n'étant pas du même avis au départ mais pouvant l'aider et travailler efficacement.

La proportionnelle n'est pas très recommandée parce qu'au contraire cela fait présenter des listes sur lesquelles vos amis, vous êtes sûrs que les derniers de la liste ne seront pas élus, mais cela met un débat.

L'uninomine permet à tout le monde d'être élu ; même un individu se présentant seul, l'avantage est que toutes les expressions peuvent être représentées.

15 ans en arrière, avec Edmond SEUILLARD quand nous avons travaillé sur les réformes des statuts de la fédération, on nous proposait soit l'uninomine, soit le système des sociétés commerciales avec directoire et conseil de surveillance ; les noms nous faisaient peur et nous n'étions pas habitués ; Monsieur BERNARD était frileux aussi, donc nous étions restés sur l'uninomine.

Là, cela a évolué, la proposition est toujours la même, on peut vous faire voter en liste : bloquée, uninomine ou en système mixte ; c'est-à-dire Bureau exécutif et Conseil Fédéral, ce qu'a adopté le cyclisme notamment et d'autres fédérations.

L'enquête là est tronquée parce que beaucoup de fédérations n'ont pas encore fait leurs réformes des statuts, cela peut aller jusqu'au mois de juin. Les proportions vont certainement changer et fortement mais d'une manière différente. David LAPPARTIENT a appliqué une liste bloquée pour le Bureau exécutif, c'est-à-dire 7, 8 ou 9 personnes et derrière pour les autres postes l'uninomine ; cela permet à la fois d'avoir toutes les sensibilités représentées et l'équipe du président qui est majoritaire. Après dans les

statuts, c'est aux fédérations de faire une répartition des pouvoirs et par exemple, de permettre au conseil fédéral – l'équivalent du conseil des ligues – de mettre une motion de défiance contre le Bureau Exécutif mais pas à lui-même en le proposant à l'Assemblée Générale. Après la répartition des pouvoirs, le Bureau Exécutif restant le pouvoir essentiel et les autres faisant aussi partie du Comité Directeur avec l'uninomiale.

Voilà ce qui a été arrêté et très vite résumé, je n'ai aucun choix à vous proposer, ni aucune préférence, je vous ai expliqué ce qui s'est passé au niveau du groupe de travail au CNOF.
(Applaudissements)

M. CHAUVIN (*Président du CD37*). – J'ai écouté attentivement ce qu'a dit Mme COSTE hier, en ayant le règlement électif, etc., de tous les clubs, elle cherchait le comité, c'était moi, le CD37. Elle nous a donné la solution, je pense, quand elle nous a dit que les fédérations définissaient le nombre de voix représenté lors des élections. Nous votons aujourd'hui, par exemple je suis le CD37, j'ai 18 voix parce que cela est fait en fonction du nombre d'adhérents.

Beaucoup s'inquiètent dans cette salle, du fait que maintenant d'énormes régions vont « déséquilibrer » l'ensemble de la France.

De dire que c'est la fédération qui définit le nombre de voix qu'elle attribue, il suffit de redéfinir, avant que l'on vote, de savoir comment on va les élire ; le nombre de voix donné en fonction du nombre d'adhérents. Augmenter les tranches, il en faut 500 pour avoir une voix quand on arrive en haut ou de plafonner le nombre de voix attribué ; cela permettrait d'obtenir, en respectant le système électif, de répartir plus équitablement les voix dans l'ensemble du territoire ; après nous verrons si c'est uninominal ou bloqué ; cela a été beaucoup dit dans cette salle que je suis dans une toute petite zone et que je ne représente plus rien, alors que tout le monde représente quelque chose au sein de la Fédération.
(Applaudissements)

M. EVRARD. – Trois remarques à la présentation faite par Joseph CANTARELLI et à ce qui s'est déroulé durant la présentation avec une quinzaine de membres réunis derrière son chef de file. Cela prouve bien la scission annoncée précédemment au Comité Directeur.

Les propositions faites par M. le Président à l'ensemble du Comité Directeur ont été refusées, non pas sur le fait que ces propositions n'étaient pas discutables mais sur le fait de l'opposition interne au Comité Directeur.

Monsieur CANTARELLI quand on fait une présentation sur un écran, on prend les bonnes informations ! J'ai un document ici qui reprend les proportions des fédérations sportives actuelles édité par le Comité Olympique et Sportif sur le nombre de fédérations au scrutin majoritaire : 39% et non pas 18% comme annoncé. Quand on fait une présentation à l'ensemble des personnes ici présentes on prend les bons éléments !

M. CANTARELLI. – Monsieur EVRARD, je ne vais pas faire un débat avec vous, ce n'est pas l'objet et je ne vais pas faire de bagarre de chiffres avec vous. Je retiens un mot « chef de file » ; je ne suis le chef de file de personne, je suis élu par le congrès, je travaille en toute amitié et avec une grande envie pour le congrès et mes collègues ; je ne représentais que l'avis d'un comité directeur. Vous faites l'amalgame entre les gens-là et le résultat du vote.

M. AZEMA ici présent – je m'excuse de le citer – il sait que j'ai toujours été opposé, depuis la salle en tant que président de comité, au vote bloqué. Je vous dis pourquoi, il n'y a rien de mieux pour couper un Congrès en deux : les partisans de la liste A et ceux de la liste B et vous le garderez durant tout le mandat. Avec tout le respect pour mes collègues ici, et si j'ai dit que c'est ceux qui faisaient tourner la Fédération, Alain a eu raison de le dire que ceux qui sont assis aussi ; je m'excuse de l'oubli mais je ne vais pas débattre avec vous monsieur EVRARD, d'autres personnes veulent la parole ! *(Applaudissements)*

M. EVRARD. – Une dernière remarque monsieur CANTARELLI, ce n'est pas dirigé contre vous personnellement, mais je m'aperçois bien de la scission au niveau du Comité Directeur.

M. LEBOT (*Président délégué de la Ligue Midi-Pyrénées et Président du CD31*). – Je ne suis pas hostile à une réflexion sur le nombre de voix, j'ai suffisamment été catalogué pendant des années de gros comité et grosse ligue pour être sensible au discours tenu par Michel ou vous monsieur, parce que si être président d'un comité de 13 000 licenciés et président d'une ligue de 40 000 licenciés est une honte au

point qu'il faudrait que je me taise et ne dise plus rien, je serais déçu de venir au congrès ! Mais faire en sorte et telle est ma position dans ma ligue que tous les comités quels qu'ils soient et dans la ligue il y a un échelon de un à treize ; lorsque nous débattons autour de la table d'un projet, que cela soit un département/une voix, cela ne me dérange pas sur un projet ; qu'il y ait une réflexion sur la représentation des comités départementaux et des ligues pour les votes aux congrès, je suis favorable, si cela peut permettre de dépassionner le débat et d'amener un peu moins de querelles entre les grands, les petits, le nord, le sud, l'est, l'ouest, ce sont des choses qui me désolent. Par contre les listes bloquées, j'y suis favorable, s'il s'agit d'une liste bloquée avec un projet. Une liste bloquée pour une liste bloquée, cela n'a pas de sens pour moi !

Cela veut dire qu'il y a un candidat, un groupe qui est au moins d'accord sur une base commune de réflexion pour conduire l'avenir de la fédération et qu'il présente au congrès à l'occasion d'une campagne électorale.

Le scrutin plurinominal n'est pas un scrutin de projet mais de personne, nous avons tous connu ce genre de chose, des consignes de vote. Tout à l'heure cela m'a fait rigoler quand on dit que ce n'était pas un scrutin plurinominal mais un scrutin de liste bloquée ! Oui évidemment, cela veut dire que si on n'est pas dans la même mouvance, on ne risque pas d'y rentrer...

Je suis favorable au scrutin par liste bloquée avec un projet soumis à l'ensemble des présidents de comités et ils votent non pas sur la liste mais sur le projet. On peut être en désaccord avec les personnes et en accord avec un projet. Rien n'empêche une autre liste de se présenter avec un projet et nous ferons, les présidents de comités, le choix entre les projets ; cela évitera peut-être les querelles de personnes. *(Applaudissements)*

M. DE BASTOS *(Président du CD39)*. – Ma remarque sera brève, finalement nous entendons des uns et des autres beaucoup de cohérence et de bon sens. Simplement le vrai problème est celui de la procédure. On présente un projet, on en discute et après on vote. Maintenant les choses sont ainsi faites : il y a eu un vote et moi, en tant que nouveau président d'un comité départemental, je ne peux pas imaginer un instant, qu'en présentant un projet, soumis à un vote, si mon Comité décide de ne pas me suivre, ce qui est démocratique et légitime, « trouver » la solution pour contrarier ou contredire ou refaire le débat à un autre moment.

Toutes ces personnes autour de vous et vous-même travaillez, je ne peux pas imaginer que ceux qui se sont opposés à ces projets ne soient pas capables de réfléchir sur le fond du problème ; tous autant que vous êtes en êtes capables. Il aurait fallu en parler l'année dernière de ce projet et avec nous et ensuite établir un vote. La chose n'a pas été faite dans le bon ordre, il faut en prendre acte. Une décision a été prise, elle se doit d'être respectée, voilà mon avis. *(Applaudissements)*

M. VIRGILI *(Président du CD66)*. – Je voulais reprendre les propos et y souscrire entièrement de mon collègue du Jura pour ce qui concerne un déploiement normal d'un projet de cette envergure. Nous en sommes qu'aujourd'hui, vous nous proposez et je m'en réjouis, de choisir les modes de scrutin.

Dans l'ordre normal des choses avant de choisir un mode de scrutin, on essaie de définir un projet et surtout de voir ce que l'on met dans la gouvernance puisque le problème est au niveau de la gouvernance. La dissension, qui fait jour et qui n'est pas récente au sein du comité fédéral est un premier exemple ; ce qui va se produire, telles que les attributions du futur conseil national des comités régionaux, est qu'il y aura aussi –c'est plus que sûr – compte tenu du poids des régions, des divergences énormes et des affrontements à venir entre comité directeur fédéral et le nouveau comité national des comités territoriaux. Il faut impérativement, permettez-moi d'insister et il n'est pas trop tard contrairement à ce que disait notre collègue du Jura, de revoir un nombre de choses ; il faut donner à la futur gouvernance des nouvelles régions, des pouvoirs distincts de ceux du comité fédéral.

Mme COSTE *(Présidente Ligue PACA)*. – Je voudrais intervenir pour tordre le cou à des idées reçues, comme je l'ai fait pour les régions, je voulais vous dire qu'au niveau des voix, Michel ROBERT ne te fais pas de soucis avec ta Région ALCA, avec 18176 licenciés tu auras deux voix de moins que la Ligue PACA avec 39030 licenciés. J'ajoute que la Ligue PACA avec 39030 licenciés par rapport à la Ligue Rhône-Alpes et Auvergne avec 38986 licenciés qui aura 86 voix de plus que la Ligue PACA, vous voyez bien qu'au niveau des voix vous n'êtes pas diminués. Je pense que la réforme territoriale va augmenter le

poids des régions et les voix seront reconsidérées pour qu'il y ait une proportionnalité au nombre de licenciés qu'elles représentent.

J'en termine en m'adressant à Joseph CANTARELLI et Michel DESBOIS, même s'il est resté taisant aujourd'hui, en leur disant : comment se fait-il que vous êtes aujourd'hui opposés à un scrutin de liste ; c'est-à-dire à une modification du scrutin actuellement en vigueur au sein de la F.F.P.J.P. alors que dans le cadre de la stratégie du grand virage que vous aviez élaborée tous les deux avec M. DUVARRY vous aviez décidé de créer un conseil de surveillance et un directoire ? Vous n'aviez ni demandé l'avis au comité directeur et encore moins aux comités départementaux qui vous aviez élus. (*Applaudissements*)

M. ROBERT. – Très rapidement, Lucette a parfaitement raison me voilà bientôt à la tête d'une ligue qui va peser plus que PACA hormis deux voix, ma réflexion n'était pas sur les futures ligues mais sur les ligues actuelles qui ont voté. Ce n'est pas les comités territoriaux qui vont voter aujourd'hui pour les élections mais nous parlons des anciennes ligues (22), pour l'instant Lucette je n'ai pas ton poids.

Deuxième chose, concernant la liste bloquée, effectivement le seul avantage – j'ai oublié de le citer toute à l'heure – sera que le président ne sera pas obligé de repasser par la salle et d'éviter un St Pol ! (*Quelques applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Je rappelle à tous que Saint Pol est une magnifique station balnéaire...

D'autres interventions ? Aucune.

Il y aura deux votes séparés, deux urnes.

Sur l'attribution d'un pouvoir de vote ou non aux Ligues ou comités régionaux à venir, il est proposé 15 %. Des questions ?

M. CHAUVIN. - Sur les 15% se rajoutant sur les ligues sont-ils pris sur les comités rattachés à la Ligue ou sont-ils ajoutés en plus dans les ligues.

LE PRESIDENT. – C'est ajouté.

M. CHAUVIN. - Cela donne plus de force aux grosses ligues par rapport aux comités. (*Brouhaha*)

J'ai écouté tout le monde sans rien dire, faites pareil merci !

LE PRESIDENT. – Il nous faut 4 scrutateurs pris dans la salle. Vous donnez vos noms et prénoms à Monsieur GRANDE. Les deux votes sont en même temps. Vous avez dans les sacs des enveloppes avec scrutin 1 et scrutin 2. Vous avez les bulletins de vote et pour les deux. Il n'y a pas d'appel vous signez l'émargement et vous votez.

Les scrutateurs sont : MM. NEHEMIE, POULARD, BOURLET et LEYS.

RESULTAT DU VOTE SCRUTIN DE LISTE BLOQUEE

M. GRANDE (*Directeur Fédéral*). – Mesdames, Messieurs, je vous communique le résultat du vote relatif à la modification des statuts fédéraux à savoir l'élection des membres du Comité Directeur au scrutin de liste bloquée.

Le collège électoral général de la F.F.P.J.P. est de 2055 voix. Les votants représentent 1981 voix. Il faut donc 1321 voix (2/3) pour que cette modification soit acceptée.

Pour : 778 voix

Contre : 1183 voix

Nuls ou blancs : 20 voix

(Cette modification des statuts fédéraux n'est donc pas adoptée)

RESULTAT DU VOTE : ATTRIBUTION AUX LIGUES D'UN DROIT DE VOTE :

M. GRANDE. – Mesdames, Messieurs, je vous communique le résultat du vote relatif à la modification des statuts fédéraux à savoir l'attribution aux Ligues d'un droit de vote à l'Assemblée Générale de la F.F.P.J.P. (15% du total des voix des Comités composant la Ligue)

Le collège électoral général de la F.F.P.J.P. est de 2055 voix. Les votants représentent 1981 voix. Il faut donc 1321 voix (2/3) pour que cette modification soit acceptée.

Pour : 676 voix

Contre : 1256 voix

Nuls ou blancs : 49 voix

(Cette modification des statuts fédéraux n'est donc pas adoptée)

ACTIVITE DE LA DTN

LE PRESIDENT. – Je vous annonce la visite de M. Jean-Michel SAUTREAU, le président national de l'USEP. *(Applaudissements)*

M. PERONNET *(Directeur Technique National)*. – Nous allons passer la fin de matinée ensemble pour deux orientations sur notre intervention de ce matin : une première partie sur un rapport d'activité de la DTN et une seconde sur le développement avec comme thème : poursuivre et intensifier l'activité et le développement de notre Fédération.

Avec Séverine MAILLET, nous interviendrons pour vous parler des outils de développement, du haut niveau et de la formation et ensuite nous parlerons de la politique du développement envers le milieu scolaire où là nous aurons l'intervention de Lucette COSTE, Anna MAILLARD, Jean-Paul GOFFOZ pour l'aspect didactique de l'activité et nous terminerons avec nos deux partenaires : Jean-Michel SAUTREAU, président de l'USEP et Jérôme GILOT directeur adjoint avec qui nous collaborons depuis le début de l'année.

Suite à la décision de ne pas reconduire le contrat d'Olivier ATZENI, nous cherchions un cadre supplémentaire, nous avons donc recruté Anna MAILLARD, par ailleurs sportive de haut niveau. Elle va avoir trois grandes missions :

DEVELOPPEMENT de la pratique : mission principale et prioritaire, le poste avait été créé pour cela à l'origine pour :

- Coordination des projets avec le monde scolaire,
- Relations USEP, Relations UNSS, Relations FNSU
- Développement en direction des publics cibles : JEUNE : développement CNC.../Modalités CF Triplette / HANDICAP / PENITENTIAIRE / PERSONNES AGEES
- Suivi plan et citoyenneté
- Suivi du plan de féminisation
- Suivi des tableaux de bord

FORMATION : les éléments concrétisés vont être mis sur le terrain pour aider les éducateurs pour intervenir de manière optimale sur :

- Réflexions sur les contenus
- Formatrice BF 2°
- Développement des formations des intervenants extérieurs
- UCC Pétanque/Moniteurs municipaux/C.P.D.-C.P.C.

GESTION DU HAUT NIVEAU : une gestion administrative

Coordination administrative du collectif France Jeunes : convocation des joueurs et de l'encadrement, réservation des structures, gestion des modalités de déplacement, gestion administrative des invitations, collaboration du suivi sportif et du comité de sélection.

Son statut de sportive de haut niveau nous a permis de faire une convention d'insertion professionnelle ; une convention avec la Direction Régionale Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées qui permet au sportif de haut niveau d'aménager son temps de travail pour le double projet professionnel et sportif. Nous allons donc pouvoir la libérer pour quelques missions contre un remboursement de jours qu'elle aurait dû prendre pour faire ses missions de sportif de haut niveau.

➤ **La Convention d'objectifs :**

Nous avons commencé à travailler sur ce carnet de bord, il y avait des retours satisfaisants l'année passée ; nous avons relancé cette année pour avoir vos indicateurs de la saison 2015 ; ils sont revenus de manière optimale.

En analysant deux années, je me suis rendu compte d'incohérences ou de chiffres étranges. Je vous ai donc renvoyé le fichier bilan avec quelques remarques. Si le premier carnet revient rapidement, les corrections arrivent plus sporadiquement. Les chiffres sont intéressants et nous permettent d'avoir des synthèses et des tableaux pour la convention d'objectifs, d'avoir des indicateurs de notre Fédération et de suivre notre activité en nous appuyant sur des chiffres et pas uniquement sur des remarques empiriques.

➤ **Les modalités de qualifications aux championnats de France :**

Vous deviez me confirmer vos modes de qualification dans les ligues et départements. Si vous n'avez pas répondu, c'est que vous maintenez la même décision.

Pour 2017, il va falloir faire des prospectives par rapport aux nouvelles organisations des Régions et des organisations sportives mises en place. La semaine prochaine lors de la réunion de la DTN nous allons faire des études statistiques pour faire des propositions comme celles faites lors de la précédente procédure. Je vais donc vous faire des propositions de quota par nouvelle ligue et après vous aurez plusieurs propositions en fonction de la reprise des quotas par rapport aux jeunes que nous avons actuellement ou si nous faisons une somme des quotas de l'année précédente et des ligues d'avant. Nous ferons des simulations pour vous donner un maximum d'éclairage. Nous attendrons vos retours et essayerons de vous donner un mode de répartition le plus optimal possible répondant à vos attentes et spécificités.

Il y a trois ans nous avons pris la décision de ne qualifier qu'à la ligue, on se rend compte maintenant en essayant d'adapter par rapport à votre spécificité que 50% des ligues ont choisi de ne qualifier qu'à la ligue et les autres 50% ont choisi des modalités mixtes. Il faut donc coller à la réalité de terrain surtout chez les jeunes où la disparité est grande.

Je vous engage à vous mettre autour d'une table entre les responsables départementaux et des ligues pour bien se mettre d'accord sur le mode de qualification.

➤ **Administration pénitentiaire :**

Nous avons signé une convention qui nous permettra de mettre l'activité pétanque dans les prisons ; l'activité plaît. Bernadette et Alain en ont parlé hier et avec l'initiative de Roger BOSCO et du Comité 13 de mettre des actions en place ; Sabry BELDJILALI à côté de Roger sur la photo est le responsable des sports de la Région PACA de l'administration pénitentiaire, il est passionné par notre discipline et il essaie de la développer dans son domaine. Nous avons rencontré les chefs de bureau à Paris et ils sont enclins à développer cette activité-là.

Quand Anna aura bien avancé sur le scolaire, nous pourrons travailler sur cette activité.

➤ **Haut niveau :**

La candidature à Paris 2024 et la candidature de la CMSB, Claude AZEMA vous en parlera.

Championnats d'Europe Masculin séniors : 14^{ème} titre consécutif en triplettes avec MM. ROCHER, LACROIX, HUREAU, LOY en Bulgarie sur des terrains difficiles. La concurrence était importante et la décision prise par le comité de sélection de rappeler Henri LACROIX sur cette manifestation, bien nous en a pris puisqu'il a été une des pièces maîtresses de cette victoire.

Coupe des Confédérations : comme il n'y avait pas de Championnat du Monde l'année dernière nous avons décidé d'emmener une partie des champions en Nouvelle-Calédonie, les éditions précédentes nous étions deuxième, là nous avons gagné le Tir de Précision et la triplette. On peut regretter que toutes les nations ne se déplacent pas pour cette Coupe des Confédérations ce qui donne un moindre intérêt au niveau sportif.

Championnats du Monde Féminin : petite déception puisque nous ne sommes pas montés sur la plus haute marche. Nous avons eu beaucoup de malchance sur nos tirs. Nous avons une grande satisfaction avec Audrey BANDIERA qui lors de la phase éliminatoire a égalé le record du monde d'Angélique PAPON avec 61, malheureusement elle a perdu par la suite en demi-finale contre la championne en titre

Championnats d'Europe Espoirs : une belle prestation de nos féminines, elles ont dominé la compétition avec Audrey BANDIERA et Cindy PEYROT qui ont montré leurs talents au tir, les garçons ont perdu en poule, leur remarque est que s'ils avaient joué contre elles, ils auraient peut-être perdu ! Nos jeunes n'ont pas pu renouveler ce qu'ils avaient fait durant la saison qui était remarquable, ils ont du mal à exprimer leur meilleur niveau lors de cette compétition, ils étaient dans une poule où les demi-finalistes étaient ceux de la saison d'avant, plus que la défaite, c'est leur manière de jouer qui était en-dessous de ce que nous pouvions espérer.

Championnats du Monde Jeunes Bangkok : nos jeunes avaient déjà été champions d'Europe en tir de précision et en triplettes à Bassens, nous avons une génération intéressante. Nous en avons 8 qui pouvaient mériter d'aller à un championnat du Monde. Nous avons pris l'initiative de garder les 3 champions d'Europe et on avait un pointeur expérimenté, Vincent AZEVEDO. Ils ont montré une grande capacité mentale, le public était un peu hostile, et des qualités de jeu pour jouer les bonnes boules. J'espère qu'ils passeront à un niveau supérieur pour reprendre le titre la saison prochaine.

BILAN : sur l'année 5 médailles d'or, aucune d'argent, 2 médailles de bronze et 3 épreuves sans médaille.

Une saison internationale satisfaisante. Je laisse la parole à Séverine MAILLET.

➤ **ECOLE DE PETANQUE**

Mme MAILLET (*Conseillère Technique Nationale*). – Bonjour à tous ceux que je n'ai pas eu l'honneur de voir ce matin. Je vais vous faire un point sur les écoles de pétanque avec la nouvelle labellisation qui vient de se terminer pour 2016-2017 puis un bilan des formations.

Je vais faire un bilan sur cette nouvelle labellisation avec en parallèle la comparaison avec la précédente labellisation de 2014-2015 et je vous parlerai des critères qui ont été modifiés entre 2014 et 2015.

Je vous remercie vous avez tous respecté les délais pour que cette labellisation puisse se faire et que je puisse sur ce congrès distribuer les bâches et diplômes ainsi que les kits pour les écoles 3 étoiles.

✓ 379 écoles de Pétanque labellisées (422 à la précédente labellisation)

* 67 nouvelles -109 disparitions

*49 avec 0 étoile soit 13% des écoles labellisées

* 140 avec 1 étoile soit 37% des écoles labellisées

* 127 avec 2 étoiles soit 33,5% des écoles labellisées

* 63 avec 3 étoiles soit 16,5% des écoles labellisées

Bilan par zone :

Zone qui en compte le plus : Zone 1 : Aquitaine, Midi-Pyrénées : 76 Ecoles

Zone qui en compte le moins : Zone 6 (IDF, Haute Normandie): 14 Ecoles

Zone 2 : 55 / Zone 3: 70 / Zone 4: 30

Zone 5 : 57 / Zone 7: 40 / Zone 8: 36

Zone 9 : Corse : 1 / Zone 10 (DOM TOM): 0

Ligue qui en compte le plus: Midi-Pyrénées : 56 Ecoles

Ligue qui en compte le moins : Picardie : 3 Ecoles elle n'en avait qu'une, elle a triplé le chiffre

Constat : Beaucoup de ligues ont perdu des écoles. Au niveau de la ligue Aquitaine : elle est passée de 14 à 20 écoles, ceci grâce au travail de Florence TRELLU, conseillère technique fédérale

régionale, qui est à proximité des écoles. Elle a aidé à ce développement et cet accompagnement auprès des structures.

Au niveau des départements :

- Haute-Garonne avec 17 Ecoles dont 3 écoles à 3 étoiles ;
- 10 départements, en dehors des Dom-Tom, n'ont pas d'école de Pétanque. C'est le même chiffre que la précédente labellisation et pourtant ce ne sont pas les mêmes départements.
- 5 départements n'avaient pas d'école de pétanque lors de la précédente labellisation, ils en ont maintenant, donc 5 départements en ont perdu. Une perte est constatée au niveau des écoles pour certains comités et ce jusqu'à 10 écoles. Là c'est soit un défaut de renseignement, malgré les relances faites, ou il est difficile de faire perdurer le travail mis en place. Nous verrons après avec les formations initiateurs et BF1 pour les utiliser pour continuer le travail mis en place dans les créations d'écoles.

Les critères de labellisation : toujours 4 critères, encadrement, effectifs, activités et structure.

La différence avec la précédente labellisation est que pour 2014-2015, ces 4 critères valaient pour tous 25% ; cela n'était pas forcément judicieux, puisque les responsables d'écoles ne peuvent pas agir sur tous les critères. Pour la structure par exemple, soit la Mairie fournit un boulodrome ou pas et cela valait 25% de l'école ; donc une école qui n'avait pas de structure ne pouvait pas avoir 3 étoiles.

Là nous avons changé en mettant un pourcentage différent :

- Encadrement : 6 points soit 30%
0 à 3 points en fonction du nombre d'éducateurs
1 à 3 points en fonction du niveau de diplôme des éducateurs
- Effectifs jeunes : 5 points soit 25%, on prend en compte le nombre de jeunes et la représentativité dans les 4 catégories
- Activités : 6 points soit 30%
Participations aux diverses compétitions et divers championnats
Participations aux actions scolaires et/ou périscolaires
Journée d'animation, de promotion, actions envers le handicap...
- Structure : 3 points soit 15%
- Obtention des étoiles : Score de 0 à 20 points:
0 point ≤ 0 étoile < 8 points
8 points ≤ 1 étoile < 12 points
12 points ≤ 2 étoiles < 16 points
16 points ≤ 3 étoiles ≤ 20 points

Une fois les fiches étudiées, j'ai fait un retour aux Comités, je remercie les comités qui ont répondu, ceux qui n'ont pas répondu, étaient d'accord avec ma proposition, et ceux qui me proposaient une modification j'en ai tenu compte et quand c'était justifié, cela a été modifié. 90% des demandes ont été acceptées.

La labellisation est terminée. A partir de maintenant si une école se crée vous devez revenir vers moi avec la fiche création pour que je puisse la répertorier au sein de la F.F.P.J.P., lui donner un numéro de label, si elle est créée en début 2016 à fin 2016 vous pouvez remplir la fiche avec les informations 2016 et elle pourra être labellisée sur 2017, sinon elle le sera pour 2018-2019; nous allons maintenir la labellisation sur deux ans. Fin 2017, nous verrons tous les numéros de labellisation avec la réforme territoriale.

Je renverrai le tableau de toutes les écoles labellisées avec les informations et il sera aussi sur le site F.F.P.J.P.

M. CARTERON (CD77). – dans vos critères de labellisation, une petite école avec de bons résultats et un très petit effectif ne pourra pas avoir une bonne labellisation. Le cas par exemple, d'une école avec 3 éducateurs, 6 jeunes dans différentes catégories et avec de bons résultats, elle ne sera pas labellisée correctement !

Mme MAILLET.- Les deux cas sont possibles, l'année dernière c'était 25% pour tout, nous l'avons modifié ; l'effectif jeunes là représente 5 points, si vous n'avez que 6 jeunes, vous ne les aurez pas ; l'objectif est que l'école est labellisée avec un nombre d'étoiles et son objectif est de trouver des jeunes, de trouver des éducateurs, augmenter leur niveau de diplôme et mettre en place d'autres actions pour obtenir dans le temps plus d'étoiles.

LE PRESIDENT. – Nous avons fait passer à 30%, la participation aux compétitions.

M. CARTERON. – L'ensemble de l'encadrement et l'effectif fait plus de la moitié des critères.

LE PRESIDENT. – Ils sont globaux pour toutes les écoles, nous ne pouvons pas le faire par école ; les critères ici ont été calculés au plus juste...

M. PERONNET. – Pour compléter, l'objectif est de grandir en structuration et comme le turn-over est important, il faut de l'encadrement en nombre et qualité pour de meilleures activités.

Pour qu'elles soient pérennes, il ne faut pas que, quand les cadets partent, il n'y ait plus d'école. Il faut aussi travailler pour augmenter le nombre de catégories et de jeunes ; ce sont des critères prioritaires plus que le résultat. De la structuration pour faire du développement pour accueillir tous les jeunes initiés lors de séances d'animations ; notre politique est de faire du développement et non pas du haut niveau.

➤ **LES FORMATIONS :**

Mme MAILLET. – Différents niveaux de formations :

Initiateurs : le bilan pour 2015, les procédures sont bien respectées, je vous remercie. La programmation est faite par les comités départementaux. Petit point négatif : les diplômes restent souvent à la Fédération parce que les chèques tardent à arriver.

2015 : 90 formations initiateurs en 2015 pour 932 formés (+165 initiateurs soit 20%)

Depuis 2011, 327 formations et 3546 initiateurs

2016 : Procédures inchangées, si possible faire un chèque global par formation et pas un chèque par candidat. Je remercie Patricia qui fait les cartes et diplômes des formations et Régine les factures.

Brevet Fédéral 1° degré :

2015 : 19 formations : 190 candidats dont 159 reçus

Depuis 2011 : 84 formations : 803 candidats dont 667 reçus

2016 : procédures inchangées : la date de la formation est choisie par la ligue ; l'examen le premier WE de février (samedi 6 ou dimanche 7 février 2016) ; les sujets sont envoyés par la DTN aux responsables des formations la semaine 4 ; l'envoi des cartes, diplômes et écussons aux Ligues.

Brevet Fédéral 2° degré :

2015 : Formation et Examen sur 3 sites : Bellerive-sur Allier, Bassens, Aix-en-Provence, je tiens à remercier le Comité de l'Allier et Max LARVARON qui m'ont aidé à mettre en place le BF2.

Une grande réussite avec 50 candidats dont 43 reçus.

12 ligues ont eu 1 ou plusieurs BF2 cette année.

Coût très important pour la F.F.P.J.P.

2016 : Volonté de faire 2 ou 3 sites l'an prochain en fonction de la demande. Si un comité est volontaire pour organiser un examen, nous pourrions voir en fonction du lieu et candidats pour mettre en place un site.

Les dates de la formation: du 30 septembre au 2 octobre 2016, lieux à définir.

Date de l'examen: les 4 et 5 novembre 2016.

Brevet Fédéral 3° degré – Diplôme d'Etat

2015 : 10 candidats DE et 12 candidats BF3.

BF3 et UC 3 et 4 du DE : formation de novembre 2014 à avril 2015

Examen et certification du 3 au 5 avril 2015 : 13 candidats reçus

L'autre partie du DE est en cours : septembre 2015 à mai 2016

Certification le 23 mai 2016 - Rattrapage BF3 et DE en octobre 2016

Prochaine session BF3 et DE en 2018

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport BP JEPS

Une volonté de créer un BPJEPS Sport de Boules avec la F.F.S.B. pour faire un diplôme d'Animateur. Les animateurs pourraient ainsi entraîner contre rémunération soit sur un temps complet, partiel comme un emploi saisonnier pour mettre des actions d'animation en place.

Travail avec le ministère pour la création de ce BPJEPS.

Si le projet voit le jour, nous pourrions obtenir la création puis l'habilitation en 2017 pour une première formation en 2018.

Projet de réforme des formations Fédérales

Un travail en 2016 pour pouvoir modifier dès 2017 :

- Revoir les contenus,
- Revoir les différents thèmes pour chaque niveau,
- Les modalités de formations et d'examen,
- Les coûts de chaque formation...

Nous envisageons aussi de faire des modules dans les 4 coins de la France chaque année, pour faire des formations complémentaires ; cela va demander une grande logistique en moyen humain. Ce sera possible uniquement si le projet de professionnalisation voit le jour pour avoir des formateurs et l'animation du réseau.

(Applaudissements)

➤ **PROFESSIONNALISATION**

M. PERONNET. – Je vous présente le dossier uniquement sur la partie administrative, la partie budgétaire sera abordée par Daniel READ.

La troisième session mise en place du DE, depuis la création de ce diplôme, nous avons donc des personnes intéressées pour animer notre réseau.

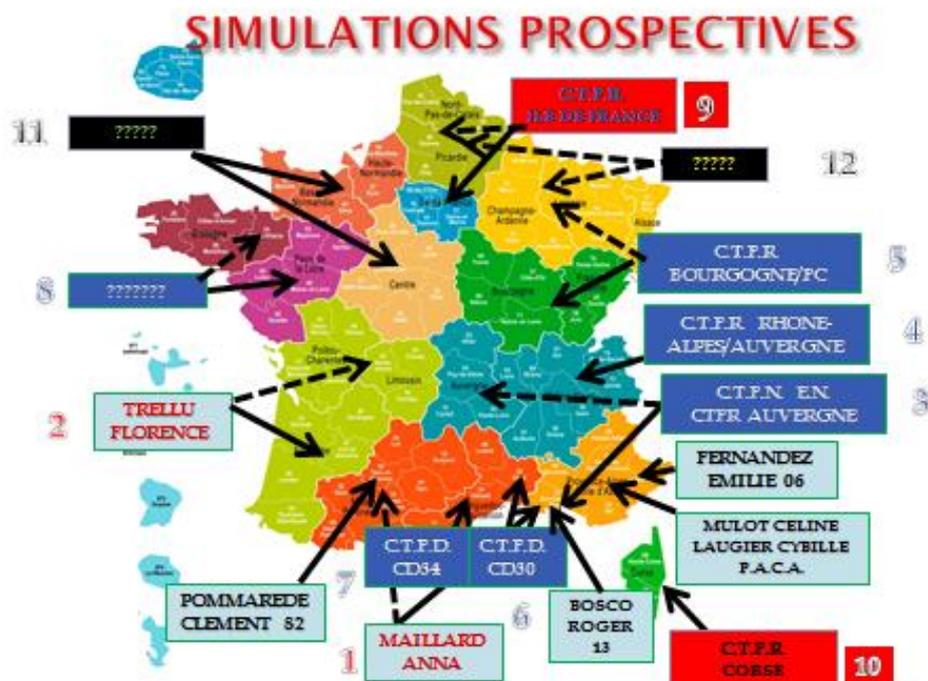
Voici un inventaire rapide des personnes payées par un Comité ou une Ligue pour développer la partie technique.

2 postes créés par nous : Florence TRELLU et Anna MAILLARD.

Anna Maillard intervient sur la Fédération le temps qu'elle prenne l'ampleur du dossier et après elle pourrait être amenée à collaborer avec la Région toulousaine par exemple ; Florence TRELLU sur la Ligue Aquitaine mais avec la restructuration des régions elle sera amenée à coordonner la nouvelle région.

Nous avons aussi la volonté de prendre un entraîneur national pour gérer la partie haut niveau ; une personne est pressentie, elle pourrait aider la partie Auvergne de la nouvelle grande région ; je passerais donc la main sur cette partie du haut niveau pour vous aider à faire du développement, aller signer des conventions, faire des formations.

La Ligue Pays de la Loire est intéressée pour mettre en place quelqu'un. Nous avons des déficiences sur la Région Normandie et la Région Centre.



Echéancier :

*Janvier 2016 : vote du budget + plan de professionnalisation,

*démarches préparation création emplois,

*fin 2016 : élections départements et ligues avec les nouveaux responsables,

*Janvier 2017 : élection F.F.P.J.P. 2017 + réunion B.T.N.,

* Mars - avril 2017 : projet de faire un gros colloque des éducateurs avec des interventions de l'UNSS et l'USEP pour mettre en relation nos structures avec les leurs et de travailler sur la formation pour expliquer comment il faut les faire et avec quel support, quelle pédagogie. Avec l'augmentation de la licence nous aurons des moyens supplémentaires, nous pourrions peut-être prendre en charge plus de frais supplémentaires, si nous voulons que sur le territoire on puisse entendre notre discours et travailler ensemble pour le développement de la pétanque.

* 2017 : concrétisation progressive des postes : l'objectif est d'arriver jusqu'en 2024 à 8 postes pérennes. Donc 10 postes financés pour aider l'ensemble des régions. Ces postes auront des missions régionales, départementales en fonction du lieu, de la structure. L'ensemble des postes mis en place dans les régions seront d'abord des postes de Conseiller Technique Fédéral Régional (CTFR) pour avoir les aides de l'Etat par le CNDS pour 3 ans, après ils passeraient en postes de CTFN Conseiller Technique Fédéral National.

Là, la Fédération prendrait en charge le salaire de cette personne qui pourrait avoir un rayon d'actions plus important que précédemment. Ce financement, il faut l'anticiper et le programmer.

* Mutualisation des moyens ; l'augmentation de la licence au niveau national pour après mailler le territoire pour que tout le monde puisse en profiter.

* Maillage de tout le territoire comme sur la carte plus haut pour apporter un professionnel ou correspondant dans chaque région.

Un congressiste du CD 26 ajoute que lors du Congrès de Châteauroux, vous aviez annoncé pour les Championnats de France que les délégués devaient avoir le BF1 et depuis nous n'en entendons plus parler, c'est toujours des initiateurs, la date butoir était 2014 !

M. PERONNET. – Cela n’a jamais été dit de cette manière, nous avons dit que nous allions analyser chaque année la répartition des différents diplômes encadrant les Championnats de France ; il n’y a pas d’évolution spécifique du BF1 et la décision a été de maintenir les initiateurs ; ces personnes encadrent toute l’année des jeunes se retrouvent de côté de manière réglementaire alors qu’elles ont une compétence ; nous reverrons les modules pédagogiques et le coaching sera dedans ; avec le nouveau contenu les initiateurs seront mieux armés pour être coachs. Nous voulons apporter dans la réforme plus de connaissances et compétences ; peut-être que dans la formation initiateur, il y aura un petit examen pour valider...50% des présents sont des initiateurs, peu de BF1 dans les comités, il risque donc d’avoir des problèmes d’encadrement des équipes. Il faut d’abord créer des conditions et que le règlement ne soit pas plus pénalisant que favorisant ; nous allons y travailler.

Un congressiste du CD07 précise qu’en ce qui concerne les initiateurs, il serait bon de faire un programme continu, ils sont formés sur une session et nous n’avons pas de formation permanente tous les ans et donc une évolution du niveau. Des initiateurs qui sont souvent des parents qui vivent une période de la vie de leurs enfants et qui nous quittent après ; le programme de formation continue dans le temps permettrait de les faire évoluer et nous aurions peut-être des personnes qui deviendraient BF1 ; autre intérêt de par l’intérêt porté à la pétanque d’attirer des arbitres dont nous avons cruellement besoin ; l’occasion de les faire dévier sur cette formation par la suite.

M. PERONNET. – Nous irons dans ce sens, nous aurons des directives plus importantes pour faire cela ; dans certains endroits cela se fait déjà, parce que les échanges entre personnes existent et automatiquement le *turn over* est piloté mais pas subi.... Nous mettrons dans les préconisations de se réunir une fois par an et faire une journée d’échanges sur des thèmes manquants comme pour le scolaire par exemple, comment faire des ateliers. Nous irons dans ce sens-là.

➤ **UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AVEC LE MONDE SCOLAIRE**

« une évolution sans révolution »

M. PERONNET. – Lucette COSTE, va vous rappeler la volonté de la politique fédérale mise en place ; Anna Maillard fera une intervention concrète sur comment nous voulons collaborer avec vous ; Jean-Paul et Emmanuelle GOFFOZ vous apporteront quelques éclairages théoriques et nous donnerons la parole à nos partenaires importants : Jean-Michel SAUTREAU pour l’USEP et Jérôme GILOT, directeur-adjoint UNSS parleront des projets démarrés. Nous essayons de rassembler la complémentarité de nos compétences pour garantir une unité de nos projets ; de la cohérence et de la pertinence de nos projets de développement et cela ne peut se faire qu’en collaboration avec vous.

Mme COSTE. – Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs les Présidents de Ligues et de Comités, Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Président de l’USEP nationale, Monsieur Jérôme GILOT, Directeur adjoint de l’UNSS, Monsieur le Président de la F.I.P.J.P.

Je vous dois un éclairage sur ce titre : « une révolution sans évolution » ; il a pour moi une grande signification que je vais partager. Le 27 mars 2015, un séminaire d’éducateurs a été organisé par la D.T.N. de la Fédération, il fut de belle facture porté par Jean-Yves PERONNET, notre Directeur Technique National, assisté de Séverine MAILLET, Conseillère Technique Nationale et leurs collaborateurs. Je l’ai suivi de bout en bout et je dois dire que les contenus ont été intenses, tant sur le plan psychopédagogique que sur le plan sportif, bien que nombre d’éducateurs n’aient pas été au rendez-vous. Pourtant le corps des éducateurs représente le maillon incontournable du développement de nos disciplines ; ils sont et doivent être au cœur de nos missions, de nos projets pour surmonter les modifications substantielles, qui touchent à l’organisation du sport sur nos territoires, nos vies de citoyens, de dirigeants élus, d’acteurs du monde sportif qui sont bouleversées par la promulgation de diverses lois.

Au cours de l’année 2014, 5 lois ont modifié notre paysage dont la modification des régions et avec la loi NOTRe celle de leurs compétences. Ces modifications auront un impact sur le fonctionnement des Fédérations sportives. En ce qui nous concerne et vous le savez, nous allons passer de 23 ligues à 14 ligues (DROM compris). Nos licenciés s’éloigneront encore un peu plus de leurs dirigeants élus, seuls les Comités et les clubs seront à même de maintenir le lien ; sont-ils prêts à relever ce défi à défaut d’être correctement structurés ? Si l’on fait preuve d’optimisme, il est non moins certain qu’ils ne pourront rien sans les éducateurs qui par leur compétences et expertises devront être les relais du savoir auprès de nos licenciés et surtout des plus jeunes.

Il est tout aussi certain que sans le corps des éducateurs, ne pourra pas se développer sur les territoires, la Pétanque qui nous plaît : structurée et encadrée. L'intérêt porté par les éducateurs présents lors du séminaire organisé à Aix-en-Provence m'a confortée dans l'idée qu'il était temps d'enregistrer ces résultats pour les faire fructifier dans le cadre d'un projet de développement qui pourrait s'intituler une nécessaire évolution sans révolution.

Une nécessaire évolution, pour être en ordre de marche, afin de relever le défi de demain à l'échelle des nouvelles régions, des intercommunalités, des métropoles. L'évolution, l'entrée de la pétanque, jeu de boules, au sein de l'éducation nationale, pour améliorer son image et celle de ses pratiquants est devenue une réalité, que d'aucuns ne peut plus nous contester ; quand bien même, elle n'est pas encore étendue à l'ensemble du territoire national. C'était un rêve pour beaucoup, personnellement, je le portais, jusqu'à ce qu'il se réalise, dans le cadre d'un projet initié de la Ligue PACA depuis plusieurs années ; déjà en partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré, scellé à l'échelon national le 4 juillet 2014.

Un constat, une perte récurrente de licenciés depuis de nombreuses années : vieillissement de la population de licenciés, désaffection grandissante des jeunes,... Une volonté, trouver le ou les moyens d'y remédier à court terme voire à moyen terme ou plus long terme sur la base d'une étude élaborée en 2009 par notre agence de développement.

La recherche des causes possibles, s'attaquer aux racines du mal, chercher à déterminer les axes forts à mettre en place au résultat d'une enquête lancée à destination des clubs de la région, à partir d'un questionnaire élaboré par notre agence de développement en 2010.

Une décision politique de la ligue : investir le monde scolaire et périscolaire pour rajeunir à moyen, long termes les pratiquants et en faire de futurs licenciés.

Dans le même temps entreprendre une action promotionnelle en faveur des pratiquants non licenciés en vue de mettre un frein à l'érosion des licences permettant ainsi de dégager une trésorerie suffisante pour les Comités, leur permettant de faire face aux charges supplémentaires générées par ce nouvel investissement.

Quelles actions à mettre en place ? Première équation à résoudre.

Comment investir le monde scolaire ? Nos éducateurs fédéraux, non diplômés d'Etat, n'ont pas droit de citer dans l'école de la République.

Les expériences conduites dans le Comité du Vaucluse, nous ont servis de référence en ce domaine. En effet, depuis 2007, le Comité avec l'appui de ses éducateurs participait à la journée olympique multisports organisée par le CDOS 84 ; cette journée étant reconduite annuellement, le Comité a continué d'y participer en 2008, 2009 et 2010 et toujours à ce jour. Les différents acteurs pédagogiques, délégués USEP et enseignants ayant été attirés par les qualités éducatives de notre discipline.

En 2010, la déléguée de l'USEP et l' élu responsable du Comité du Vaucluse ont décidé de créer une rencontre sportive USEP entièrement dédiée à l'activité pétanque. Cette première rencontre fut une réussite, suscitant l'engouement partagé des différents acteurs.

En 2011, l'USEP 84 a conceptualisé la rencontre par l'élaboration d'un dossier complet en amont de la rencontre pour l'information complète aux divers établissements scolaires avec l'appui des éducateurs fédéraux qui ont élaboré diverses fiches techniques.

Ce partenariat concluant se traduira par la signature d'une convention tripartite entre l'USEP84, l'Education Nationale du département du Vaucluse et le CD84 le 15 juin 2011. Il sera suivi d'une 2^{ème} convention tripartite avec l'Education Nationale du CD13, l'USEP 13 et le CD13, le 19 mars 2012.

Cette expérience convaincra les dirigeants élus de la Ligue de s'inscrire dans cette voie pour développer cette initiative sur l'ensemble du département et du territoire, les responsables départementaux de l'USEP contactés adhéreront immédiatement à ce projet.

En 2012 avec la même volonté de communication participative, pour nous faire connaître, la Ligue PACA a coordonné au sein de ses 6 départements différentes actions avec pour objectif essentiel d'axer ses interventions sur les vertus éducatives de notre discipline.

3 phases distinctes ont été déterminées :

- la formation des intervenants USEP à leur demande ;
- l'apprentissage de la Pétanque au sein des écoles primaires ;
- l'organisation des rencontres USEP Pétanque dans chaque département.

Un partenariat conclu avec le Président de la Ligue USEP permettra d'étendre des formes de rencontres sur tous les départements du territoire, la Ligue PACA apportant grâce à ses éducateurs son expérience technique et du matériel adapté à la pratique de la Pétanque : boules, cercles, bouchons, etc.

L'approche des Championnats du Monde Marseille 2012, devait accélérer ce processus puisqu'au vu des actions conduites dans le milieu scolaire depuis plusieurs années et à la faveur de l'investissement politique de la Ligue en faveur de ses comités, diverses rencontres se dérouleront en 2012 sur tout le territoire et dans le même temps des formations seront dispensées dans divers départements par les éducateurs référents.

Ce festival d'actions connaîtra son apogée avec la venue de 600 enfants lors du championnat du Monde de pétanque en octobre 2012 à Marseille. Cette année riche en interventions diverses et variées s'est terminée le 17 octobre 2012 par une première formation des professeurs des écoles de l'est varois à l'initiative de la déléguée USEP du Comité du Var, cette formation appréciée par le conseiller pédagogique de circonscription présent a conduit l'inspection académique du Var à solliciter la conclusion d'un partenariat avec la Ligue, proposition immédiatement acceptée.

En 2013, la ligue PACA a renouvelé différentes actions effectuées sur différents territoires ; la ligue a accentué des actions de formation auprès de membres du corps enseignant en région. La même année la Fédération me nommait responsable nationale auprès de l'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} Degré pour conduire le partenariat en cours au niveau national et je l'en remercie.

En 2014, la signature de deux nouvelles conventions tripartites avec les Alpes-Maritimes le 16 avril puis avec le Var le 17 juin, renforçait les actions initiées sur ces territoires. C'est dans ce contexte que nous avons signé la convention avec l'USEP Nationale à Marseille le 5 Juillet 2014.

Nous allons passer à la déclinaison de cette expérience au niveau national.

La déclinaison de l'ensemble des dispositions relatives aux articles de la convention nationale a conduit élus et techniciens tant de la F.F.P.J.P., les membres de la DTN, les éducateurs de la Ligue et de l'USEP, les formateurs nationaux et les techniciens régionaux à se réunir plusieurs fois au cours des années 2014 et 2015 pour élaborer ensemble la documentation pédagogique et les outils nécessaires à la préparation des actions nouvelles à mettre en œuvre.

Ce partenariat reconnu riche et original entre une fédération sportive et l'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} Degré au bénéfice de la réussite éducative de l'enfant pour donner du sens à leur vie en construisant avec eux et pour eux une société plus égalitaire et plus solidaire a permis :

- de faire souffler un vent nouveau sur la Fédération,
- de resserrer les liens entre élus et éducateurs ;
- de susciter la création de nouvelles écoles de pétanque ;
- de motiver les écoles existantes en France via la labellisation mise en place et dont vient de vous parler Séverine ;

L'année 2015 a vu la Pétanque et le Jeu Provençal faire leurs entrées dans l'école de la République, de la maternelle au lycée. Notre rêve est devenu réalité. Le 20 octobre 2015 au stade Pierre de Coubertin à Paris, par la signature d'une convention *pentapartite* avec le Ministère de l'Education Nationale, Mme Najat VALLAUD-BELKACEM a signé personnellement cette convention ; elle était présente à côté du Président Fédéral Alain CANTARUTTI, le Ministère des Sports représenté par M. Thierry BRAILLARD, l'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} Degré par son Président Jean-Michel SAUTREAU, pour la deuxième fois ; présent aujourd'hui et je le remercie. L'UNSS par son Directeur Laurent PETRYNKA représenté aujourd'hui par son directeur - adjoint Monsieur GILOT, merci d'être à nos côtés aujourd'hui.

21 NOVEMBRE 2015, la F.F.P.J.P. signait, ensuite une convention nationale avec l'UNSS.

Il convient de capitaliser sur ces partenariats de qualité, quelles actions à mettre en place pour inciter dans un avenir proche nos jeunes scolarisés à rejoindre les licenciés de la Fédération ? Encore faut-il que nos jeunes adeptes trouvent un club structuré près de chez eux !

En leur offrant par exemple un PASS Contact, un PASS FEDERAL à l'occasion des activités périscolaires mises en place par les collectivités territoriales à la demande de l'Etat, leur première licence, non compétitive, pour leur permettre de pratiquer la Pétanque dans un club de la Fédération. (*Diapositive sur le Pass présentée*)

Pour que ces jeunes adeptes trouvent un club structuré près de chez eux, il convient d'inciter nos clubs à créer une école de pétanque avec l'aide d'éducateurs ou d'initiateurs F.F.P.J.P. dont c'est la fonction première, pour ne pas dire essentielle !

C'est pourquoi, pour vous aider et vous accompagner dans les démarches à initier sur l'ensemble du territoire national tant auprès des délégations USEP, qu'auprès de la Direction des Services

Départementaux de l'Education Nationale, un Groupe de Pilotage et de Suivi – GPS – du partenariat scolaire et périscolaire a été créé. Au sein de la F.F.P.J.P., il est votre interlocuteur UNIQUE.

Sa composition vous a été communiquée par courrier, le seul changement réside dans l'arrivée d'Anna MAILLARD, nouvelle Conseillère Technique Fédérale ; elle sera votre interlocutrice à la Fédération.

Ce GPS a d'ores et déjà porté ses fruits, à l'initiative des actions conduites par la DTN, ses chargés de mission et les éducateurs fédéraux, de nouvelles conventions ont été signées dans diverses régions : en Lozère, Languedoc–Roussillon et l'Aude, dans le Rhône et la Drôme.

Le corps des éducateurs doit être placé au cœur du dispositif, il faut :

- former des éducateurs actifs et dynamiques
- susciter la création de clubs et d'écoles de pétanque (encore trop peu nombreux et structures aujourd'hui)
- initier des actions avec le milieu scolaire

La DTN va créer un module pédagogique à accoler au BF1 sur la base du volontariat ; la passerelle entre ces activités et le club fédéral du quartier ou village sera plus aisée à franchir.

SOYONS FRANCS, nos éducateurs ne pourront y parvenir sans une réelle VOLONTE POLITIQUE affichée des ELUS, qui, par leur accompagnement au quotidien participeront à la réussite des projets à mettre en place.

J'ajoute que ces partenariats ne prospéreront que si nous mettons tout en œuvre pour qu'ils vivent, l'aide en matériel est incontournable de la réussite à tous les niveaux. La production de documents d'information, de communication participe à l'amélioration de notre image, à la découverte de nos disciplines tant en termes de formation que de technicités sportives. *(Présentation du Kit et Boules)*

J'attire votre attention sur le fait qu'actuellement à la Direction des Services de l'Education Nationale du Var un VERITABLE projet d'école a été mis en place par le conseiller pédagogique départemental, Mme GOFFOZ en fait partie elle est conseillère pédagogique dans ce département, et c'est un vrai projet construit par les enseignants au profit des jeunes enfants scolarisés.

A cet instant qu'il me soit permis de remercier les élus des comités et de la Ligue PACA et les éducateurs fédéraux qui ont toujours répondu présents car sans eux rien n'aurait été possible !

J'en arrive à la fin de mon intervention et j'espère vous avoir convaincus et vous avoir fait partager que nous sommes au cœur d'une évolution sans révolution ! C'est tout ce que je vous souhaite de prendre du plaisir comme nous l'avons pris auprès de ces jeunes enfants ; c'est une motivation de tous les instants et je suis persuadée que vous partagerez les mêmes émotions et la même volonté que nous ! *(Applaudissements)*

LE PRESIDENT. – Une évolution sans révolution mais pas sans travail !

Mme COSTE. – Je passe le relais à Anna pour qu'elle vous présente les contours de sa mission; j'en profite pour lui souhaiter une pleine réussite dans les missions confiées par la Fédération et la DTN. Merci de votre attention. *(Applaudissements)*

Mme MAILLARD *(Conseillère Technique Fédérale Nationale)*. – Bonjour à toutes et tous, je viens d'intégrer la fédération depuis le mois d'octobre. J'ai 24 ans, je suis originaire de Pau, et comme vous l'a expliqué Jean-Yves, une de mes principales missions est le développement de la pétanque notamment dans le milieu scolaire.

Vous les élus des comités départementaux et des ligues, vous êtes des acteurs essentiels de la politique fédérale sur le territoire. Cette politique fédérale s'engage notamment sur le développement de la pratique de la pétanque. Vous êtes donc un relais indispensable pour nous. Plusieurs d'entre vous ont déjà participé à des actions dans le milieu scolaire et périscolaire, et ce dynamisme encourage à ce que l'on continue dans cette voie. Je vais tenter de vous détailler comment peuvent se mettre en place ces actions et quelles sont les conventions qui peuvent en déboucher.

Dans un premier temps, le Comité Départemental et/ou la Ligue, qui souhaite mettre en place des actions dans le monde scolaire peut contacter la Fédération, plus précisément, la Direction Technique Nationale ou le Groupe de Pilotage et de suivi des affaires scolaires. Cette démarche nécessite en amont que le Comité ait une équipe technique départementale, avec plusieurs éducateurs, qu'ils soient initiateurs, BF1, BF2, BF3 ou diplômés d'Etat, des éducateurs disponibles et motivés pour développer des actions. Il est nécessaire également que les clubs affiliés et les écoles de pétanque puissent mettre à disposition leur boulo-drome pour pouvoir pratiquer l'activité.

A partir de ce premier échange entre le Comité et la Fédération, de notre côté, nous pouvons entrer en contact avec l'Inspection Académique, si le projet initial est d'intervenir dans l'enseignement du premier degré, donc les écoles primaires. Avec **l'Inspection Académique et l'USEP**, qui est la fédération sportive de l'enseignement du premier degré.

Si le projet du Comité cible des enfants plus âgés, scolarisés au collège ou au lycée, nous pouvons entrer en relation avec **le Rectorat et l'UNSS**, dans le second degré.

A partir de là, les différents acteurs peuvent échanger sur les projets et les actions qui peuvent être mis en place, et aboutir à la signature d'une convention. Nous verrons plus précisément dans la diapositive suivante les différentes conventions qui peuvent être signées.

Lorsque cet accord est pris, la Fédération peut apporter deux aides : avec le partenariat entre la SAOS Promo Pétanque, la maison *OBUT* et la Fédération, des kits pédagogiques incluant des jeux de boules homologuées ou non suivant les besoins sont fournis pour permettre aux écoles de débiter leur activité.

Ensuite, la Fédération peut également intervenir en proposant :

- des formations, avec Jean-Yves PERONNET et Jean-Paul GOFFOZ, notre référent pédagogique, adaptées aux éducateurs fédéraux, aux moniteurs municipaux, si des actions se mettent en place dans le cadre périscolaire ;
- ou encore fournir des contenus pédagogiques spécifiques pour les professeurs des écoles pour le primaire et professeurs d'EPS pour le secondaire.

Les conventions, en fonction du projet établi, plusieurs peuvent être signées.

✓ **Au niveau départemental**, celle qui est la plus complète est une convention tripartite regroupant trois acteurs :

- le Comité Départemental
- le délégué départemental de l'USEP,
- le Conseiller pédagogique départemental de la direction académique.

Une convention récente de ce type a été signée dans la Drôme en novembre 2015. Un autre accord a été établi en Lozère en mai 2015 et a abouti à plusieurs journées de rencontres pétanque pilotées par l'USEP dans le cadre scolaire. Ces journées ont connu un succès, réunissant sur 2/3 journées plusieurs centaines d'élèves autour de la pétanque.

Au niveau local, une seconde convention tripartite est envisageable entre l'Inspection Académique, souvent une école en particulier, l'USEP, et un club fédéral. Dans ce cas, les échanges se feront davantage avec le conseiller pédagogique de circonscription de l'Inspection Académique et le responsable de secteur de l'USEP. Le Var et les Alpes-Maritimes mènent des actions de ce type qui elles aussi sont encourageantes. Les clubs proches des écoles sont amenés à proposer leurs infrastructures, une aide matérielle et un soutien d'encadrement si besoin pour le développement de l'activité pétanque.

Lorsque ces trois acteurs ne peuvent pas être réunis, il est possible d'aboutir à des conventions bipartites, par exemple entre seulement le Comité et l'USEP, dans le cadre des journées scolaires, péri et extra-scolaires. L'une d'entre elles a récemment été signée dans le Rhône. Une autre convention bipartite peut être conclue entre une école et un club dans le cadre d'un cycle d'EPS de professeur des écoles. Le club met à disposition ses infrastructures et peut également apporter un soutien en disposant d'un ou plusieurs éducateurs pour encadrer l'activité sous la direction du professeur.

Enfin, une dernière convention peut être établie entre le club et la municipalité dans le cadre des nouvelles activités périscolaires. Ici également, la Pétanque a toute sa place dans ce genre d'activités récréatives.

Voilà les accords qui peuvent se créer dans l'enseignement du premier degré autour de l'Inspection Académique, l'USEP et des municipalités.

Sur les documents que l'on voit apparaître fournis par l'USEP, on peut distinguer sur la carte de gauche les conventions qui ont été signées entre le Comité et l'USEP pour l'année scolaire 2014/2015. Depuis, celles du Rhône et de la Drôme se sont ajoutées récemment.

La carte de droite nous permet d'avoir une vision des Comités avec lesquels un travail a été effectué avec l'USEP, mais qui n'a pas encore débouché sur une convention. La troisième carte nous montre les départements dans lesquels au moins une rencontre pétanque a été effectuée au cours de l'année. De nombreux départements sont concernés : l'USEP organise donc des rencontres pétanque..., mais il n'y a pas toujours une implication du Comité et de la Fédération.

La priorité pour nous est tout d'abord d'enclencher des démarches auprès des Comités Départementaux qui effectuent déjà un travail avec l'USEP, mais qui n'ont pas encore officialisé ceci autour d'une convention.

Ensuite, on peut initier des démarches dans les départements où l'USEP met déjà en place des activités pétanque. A ce moment-là, c'est à nous, Fédération et vous les Comités Départementaux d'échanger et prendre contact avec les membres de l'USEP ; c'est là que nous devons nous informer, échanger et collaborer avec eux pour mettre en place des actions communes.

Enfin, les Comités Départementaux où il n'y a pas encore de démarche avec l'USEP et dans le milieu scolaire, nous pouvons également engager des actions avec les comités volontaires.

✓ **Le second degré :**

Notre entrée dans les collèges et lycées et au sein de l'UNSS est toute récente avec notamment la signature de la convention entre la F.F.P.J.P. et l'UNSS en novembre dernier. Un championnat de France pétanque UNSS est organisé en 2016 à Nice, ce qui montre un vrai engagement des deux parties pour dynamiser et concrétiser cette convention.

Dans ce milieu du secondaire, nous pouvons ainsi avoir :

- un partenariat entre le Comité Départemental et l'UNSS (convention bipartite) ;
- à plus petite échelle, une autre convention bipartite entre un club et l'UNSS, le club s'engageant de son côté à apporter une aide matérielle et technique si besoin ;
- une troisième convention bipartite peut aboutir entre un club et un collège ou lycée sous les mêmes critères, dans le cadre du cycle EPS.

L'UNSS nous a fourni un document : la liste nous montre les établissements dans lesquels la pétanque est proposée en UNSS. De notre côté, il est envisagé de contacter les professeurs qui mettent déjà en place cette activité pour ensuite proposer un partenariat entre le Comité Départemental et leur établissement. Nous souhaiterons également proposer une formation réunissant ces professeurs d'EPS pour apporter des ressources pédagogiques spécifiques à la pétanque.

Pour reprendre la démarche globale :

- nous partons d'un projet initié par vous ou par nous,
- les échanges entre les différents acteurs s'organisent,
- la convention signée,
- les actions derrière vont se mettre en place,
- à la fin de l'année, une commission mixte départementale peut être organisée entre les différents acteurs de la convention pour faire un bilan des animations qui ont eu lieu, des projets et innovation pour la suite du partenariat ...etc. Cette commission semble essentielle pour assurer un suivi et une évolution. C'est également une des fonctions de l'équipe technique départementale pour promouvoir notre développement.

C'est à nous d'initier ces démarches-là et également à VOUS de les initier. Et nous sommes à votre disposition pour vous aider à contacter les bonnes personnes, vous apporter une formation adaptée et vous accompagner dans vos projets respectifs.

Voilà, n'hésitez pas à venir échanger avec nous, à nous poser des questions... Parfois à partir de petits échanges, on peut aboutir à de beaux projets et à faire vivre notre sport. Je passe la parole à M. GOFFOZ. Merci de votre attention ! (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Merci Anna, je te félicite pour ta première information à nos Comités et Ligues, elle était de grande qualité. Bravo.

ENTREE DANS LE MONDE DE L'EDUCATION

M. GOFFOZ (*Référent Pédagogique à la DTN*). – Je suis là par plaisir, je vais essayer de faire court même si le sujet pédagogique fait toujours dans le complexe. Merci à tous les éducateurs présents, car sans eux nous n'arriverons pas au développement. J'ai eu de la chance, j'ai toujours travaillé avec des femmes et à la DTN, nous sommes paritaires, je salue Anna MAILLARD avec qui j'ai le plaisir de travailler, je viens de découvrir un point commun, pour les personnes perspicaces cela se voit facilement ! Merci à mon épouse, qui commande tout, contrairement à ce qu'on croit, elle appuie sur les boutons, on croit que je parle mais elle m'impose le rythme de ma conférence.

Quand le Président et Jean-Yves PERONNET, nous ont sollicités pour aider la Fédération à avancer dans le monde scolaire, la première question posée : était-ce de l'imposition, de la concession, du compromis ; qui devait aller vers qui ? Nous avons vite identifié l'Ecole, le Sport scolaire, la Fédération, la Commune et qui commence, qui demande, qui s'adapte ? La difficulté est de qui allait faire le premier pas ?

Quand on met la Pétanque au centre, nous avons essayé d'appliquer une démarche scientifique :

✓ **1^{ère} étape constater la voie centrifuge**, celle de l'habitude, lorsque l'on est persuadé d'avoir quelque chose, d'avoir raison et que l'on veut l'imposer aux autres – le gendarme est souvent centrifuge ! Quand on a fait cela, Jean-Paul PERROTO peut en témoigner, nous n'avons pas réussi à nous entendre puis nous avons essayé de prendre une autre voie.

✓ **2^{ème} étape : la voie centripète** : « dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu es ». Nous sommes allés voir dans les institutions connues pour certaines et du côté de l'EPS et de l'Education Nationale où les portes étaient totalement fermées, sanctuarisées où à plus forte raison dans le second degré, les enseignants d'éducation physique ont des programmes et projets. Dans le 1^{er} degré la pénétration était plus facile. Nous sommes allés voir dans les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ; là nous avons tout vu : du divertissement, au délassement, au dépassement, etc.

Je profite de ce moment pour dire combien nos interlocuteurs, MM. SAUTREAU et GILOT nous ont ouvert la porte. Ils nous ont envoyé des représentants, des directeurs, nous avons fait des réunions pour analyser leurs structures. Ce qui est sûr dans les conventions dont nous vous avons parlé, le véritable gagnant-gagnant n'est pas la convention tripartite, mais le vrai progrès est obligatoirement d'impliquer, certes l'USEP mais aussi l'Education Nationale. Les transformations des mentalités passent par l'USEP et par nature l'USEP est l'organe nous permettant d'entrer ; depuis peu, l'UNSS aussi mais c'est différent parce que les professeurs font partie obligatoirement de l'UNSS alors que les personnes de l'USEP sont des bénévoles.

Nous sommes allés voir les institutions – je résume- c'est du slogan :

L'ECOLE : JOUER POUR DEVELOPPER DE L'INTELLIGENCE : LANCER, COMPRENDRE, COMMUNIQUER,

LE SPORT SCOLAIRE JOUER POUR DEVELOPPER L'ETHIQUE SPORTIVE

LA FEDERATION « JOUER POUR GAGNER EN AMELIORANT SES GESTES »

Sport ou éducation physique : une opposition sans doute stérile. Nous avons essayé de moduler ce point de vue pour montrer que le processus et la manière d'arriver à ce résultat était aussi importants.

Nous n'allons pas enquiquiner les gamins par des heures supplémentaires de travail alors que cette organisation a été créée pour les divertir de façon intelligente.

Dans les nouvelles activités périscolaires, il faut que les enfants sortent contents.

Devant l'échec de la voie centrifuge, nous avons trouvé ce plus petit dénominateur commun que nous avons mis en titre : SPORT OU ÉDUCATION PHYSIQUE : UNE OPPOSITION SANS DOUTE STÉRILE (tableau ci-dessous).

En EPS	Dans le sport
- l'élève est plus important que l'activité	- l'activité est plus importante que le sujet
- la manière de faire est plus importante que le résultat	- le résultat est plus important que la manière de faire
- on apprend à apprendre	- on apprend
- on apprend des structures, des relations	- on apprend des faits ou des actions
- on se transforme	- on se conforme
- on a une pensée divergente	- on a une pensée convergente
- la signification (le SENS) peut être multiple	- le sens repose sur la compétition fédérale
- on évalue l'efficacité des processus à produire des résultats	- on évalue l'efficacité des résultats en eux - même

✓ **3ème étape : l'unité des contraires des contenus et des démarches rénovés :**

LA PETANQUE ENFIN « EGALÉ, LEGITIME ET LEGALE », nous avons franchi un cap :

L'ÉGALITÉ avec les autres sports ;

LA LEGITIMITÉ dans les autres institutions (l'école, le sport scolaire, les communes) ; lorsque nous avons décrit un contenu, un objet culturel ; en quoi la Pétanque avait cette notoriété d'objet culturel avec certes des usages sociaux différents ;

LA LEGALITÉ à travers la mise en œuvre des conventions.

UNE DEMARCHE COMMUNE POUR ANIMER, FORMER, ENTRAINER : c'est un peu ce que nous avons essayé de proposer et qui est à votre évaluation, utilisation, c'est comprendre que le couple enseigner / apprendre est un couple indissociable pour faire pratiquer, faire progresser, faire apprendre. On ne peut pas dissocier l'enseignant de ses élèves et donc de l'apprentissage.

Comment apprenons-nous ? Ces 4 mots sont liés les uns aux autres. Nous voulons vous persuader qu'il n'y a pas à utiliser qu'une seule de ces façons :

- en jouant
- en s'exerçant
- en résolvant des problèmes
- en mémorisant

Il faut travailler au départ sur la notion de jeu, le jeu ludique où on a plaisir tout en respectant le règlement.

Nous avons un autre groupe d'écoles de pétanque qui à l'inverse fonctionne sur le mot : exercice. Nous sommes dans le psychomoteur : acquérir de l'habileté en pensant qu'avec un cerveau et un muscle nous allons faire plus de carreau qu'un autre... ; l'exercice est intéressant mais pas coupé du reste.

La résolution de problème : lorsque l'on donne une tâche à quelqu'un soit on lui dit tout, soit on lui dit rien ; entre les deux il existe la tâche, la situation problème ; on fixe un dispositif et on ne dit pas comment faire, etc.

Le plus délicat c'est la question de la trace, de l'expérience, du vécu corporel, l'interaction entre l'activité motrice et le langage.

Notre plus petit dénominateur commun sera envisagé dès le début avec les initiateurs, avec un degré moindre d'investissement ; ce sera répété tout au long de ces formations avec une autre logique qui est le cloisonnement de ces actions d'enseignement. L'idée est de vous accompagner, à créer des liens, à former et à innover. Finalement le Président et Jean-Yves nous ont convaincus de coordonner, de collaborer pour écrire un petit ouvrage : « une autre idée de la Pétanque : lancer, réussir et comprendre pour un sport éducatif » ; il serait disponible en juin ou au congrès de l'année prochaine.

La boule est dans notre camp, des références théoriques, pédagogiques, didactiques et institutionnelles, cela sera l'ossature de nos formations.

Je terminerai en prenant un mot de Brassens : *« si de temps en temps l'essoufflement et l'amertume pointent en tant que dirigeant, ne cherchons plus d'eau à la fontaine, dis-je à d'autres sports écoutons Brassens et si les sabots de la belle Hélène-Pétanque sont parfois crottés et si son jupon est un peu mité - certes de temps en temps dans les concours - je crois qu'en travaillant ensemble nous avons trouvé et trouverons encore les pieds et les jambes d'une reine, ils sont bien tanqués, il faut les garder. »* C'est pour notre part nos vœux pour 2016. Merci (*Applaudissements*)

INTERVENTION DE M. SAUTREAU, Président de l'USEP

M. SAUTREAU (*Président de l'USEP*). – Monsieur le président, Madame Coste, responsable de ce secteur important qu'est le sport scolaire, mesdames et messieurs les élus et responsables de la Fédération, mesdames, messieurs, chers amis.

Permettez-moi en introduction de ce court propos de prendre un ton grave et de dire le plus simplement qui soit et le plus directement possible qu'il me semble que nous courons un grand risque. Le risque de la désespérance, ne plus croire en l'espoir ; il suffit pour cela d'ouvrir le journal chaque matin, d'écouter la radio, de lire les informations diverses ; tout converge vers cette seule information : TOUT VA MAL ! Chers amis si nous pensons un seul instant que le sport quel qu'il soit, peut apporter un rayon de soleil, alors prouvons-le et immédiatement ; relevons les manches, travaillons, construisons et faisons en sorte de combattre ce phénomène de désespérance au-dessus de nos têtes sans arrêt.

Je pense avec tout ce que j'ai entendu en cette matinée que je peux abandonner ce ton grave et entrer dans une sorte d'optimisme en disant que conjointement, nous avons prouvé un nombre de choses et nous pouvons continuer et de belle manière. OUI, je fais partie de ceux qui pensent que le sport peut apporter beaucoup, que l'éducation par le sport est un vecteur essentiel et que nous avons, nous ici présents, entre les mains ces outils – non pas ces armes – pour construire quelque chose de positif et avec qui, en particulier nos enfants ; car si nous avons foi en cette éducation par le sport c'est bien vers ce public, vers ces acteurs essentiels que sont les enfants, c'est-à-dire les acteurs essentiels de demain, c'est-à-dire celles et ceux qui construiront une société meilleure que celle que nous connaissons et c'est l'espoir que nous devons avoir.

Le sport scolaire et l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) est là pour cela. Il est dans un lieu qui s'appelle l'Ecole Primaire Public, il est DANS cette école et la périphérie de celle-ci. Il faut entendre dans ce mot ECOLE une définition de l'école, non pas fermée entre 4 murs mais une école ouverte sur la vie et donc sur les compétences trouvées aussi à l'extérieur de l'école pour faire une école de la vie ; dans ces compétences, il y a entre autres, les fédérations sportives, dites délégataires et que nous reconnaissons et c'est ce qui m'amène aujourd'hui à la suite et dans les travaux conjointement.

Quand je parle d'écoles ouvertes, de compétences au sens large du terme, c'est dire qu'il faut associer nos compétences, nos forces, toujours convergentes, ces forces, ces travaux, ces outils vers ce public enfant. C'est ce que nous voulons donner comme définition sport scolaire : un sport ouvert, un sport qui cherche – à défaut de trouver – mais qui veut aboutir à des choses positives par et pour ces enfants.

Si je dis POUR ces enfants, je dis PAR ces enfants ; car dès la première heure, il est nécessaire pour définir ce sport scolaire de montrer que ces PAR l'enfant et PAR son action, PAR son côté actif, qu'il arrivera à quelque chose, le stade ultime, un citoyen sportif au plein sens du terme.

L'idée de partenariat est ESSENTIEL, Mme COSTE l'a bien montré, c'est toute une histoire mais au travers de celle-ci il faut marquer le terme de VOLONTE ; VOLONTE avec à nouveau CONVERGENCE vers des objectifs communs, la Fédération que vous représentez aujourd'hui n'est pas l'USEP, l'USEP n'est pas votre Fédération ; mais avec vos compétences, vos convictions, nos savoir-faire, nos volontés communes nous construisons et c'est cela notre objectif commun. Nous nous sommes retrouvés sur cela et nous continuons à nous retrouver et nous en sommes heureux.

Pour ce faire, il nous faut un lieu, il est dans sa diversité, il est partout, il est dans tout ce que vous portez, ce que vous représentez, il n'est pas à Paris ou Marseille ou en Outre-Mer, c'est le lieu de l'action, celui où des éducateurs et des enfants se retrouvent, ce lieu où l'on agit, ce lieu où l'on construit du jeu. Dans ce JEU mais aussi le JE : construire son SOI par le sport n'est-ce pas en construisant ce JE, ce moi que le sport peut effectivement apporter quelque chose de positif. Un terrain dans sa diversité, qui fait vivre de l'activité, où la pédagogie est importante mais qui n'est pas fermé où les uns détiendraient la vérité et les autres que porteraient-ils ? Ceci se tient dans une forme de recherche, ce que Monsieur GOFFOZ vous a montré est d'une importance capitale : pouvoir chercher, investir des pistes, savoir faire demi-tour pour à nouveau chercher et trouver un autre chemin.

Ce discours sur la formation nous semble, nous ici acteurs du sport scolaire, comme absolument essentiel, toujours travailler, construire, fabriquer, penser à l'avenir ne peut que passer par la formation. Tout ceci se vit et c'est la définition du partenariat en termes de lien, de compétences.

Mon camarade de l'UNSS va me succéder à cette tribune, et parler au nom du sport scolaire dans la diversité mais toujours dans la volonté d'aller plus loin dans la CONSTRUCTION. Nous sommes dans un espace sportif, bien entendu, mais nous sommes au fait de travailler POUR l'éducation et PAR l'éducation par le sport, nous sommes aussi dans un espace culturel ; cette culture du sport, de la pratique, de la recherche, de la pédagogie, du jeu pour les enfants, elle amène toujours vers l'avant. Ce sont des pas vers l'avant. C'est cette culture principale par la pratique, par le sport que nous défendons que je voulais apporter par ces quelques mots ; les conventions sont le reflet de volonté plutôt des conventions tripartites pour que chacun soit gagnant, mais la convention, le papier, la signature des ministres, quel beau et bon moment ; la grande valeur de ces conventions sera sur ce terrain ce que vous portez, ce sera ce que vous savez vivre, faire vivre pour l'avenir pour des enfants. *(Applaudissements)*

LE PRESIDENT. – Quand on dit NOUS, c'est toute la famille de la pétanque et nous nous retrouvons dans l'action pour construire l'avenir de nos enfants par nos sports. La parole est à Jérôme GILOT.

INTERVENTION DE M. GILOT, Directeur-adjoint de l'U.N.S.S.

M. GILOT (*Directeur -adjoint UNSS*).– Ce n'est pas facile de passer après Jean-Michel ! Il n'est jamais simple de parler avant le repas, vous avez faim comme moi. Je représente aujourd'hui, le Directeur National, qui ne peut être là et il s'en excuse, Monsieur Laurent PETRYNKA, il est également le Directeur de l'International Scolaire ; son emploi du temps est chargé et il est compliqué de l'avoir à ses côtés.

Chères élues, chers élus, cher Président de la F.F.P.J.P. et cher Président de la F.I.P.J.P., chers Présidents ; Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, l'UNSS est le jeu en milieu scolaire. Je voudrais insister sur des débuts prometteurs, je remercie Alain CANTARUTTI, Président ; Jean-Yves PERONNET, DTN ; Jean-Paul GOFFOZ, son adjoint pédagogique et Lucette COSTE, je les ai vus à deux reprises en amont de ce Congrès et je tiens à souligner leur engagement total et leur sincérité et leur optimisme. J'ai envie d'aller dans ce sens et de pousser la Pétanque le plus loin possible dans l'UNSS. J'ai rencontré Anna MAILLARD, lors de la Commission Mixte Nationale (CMS) qui regroupe des membres de la Fédération et des membres de l'UNSS, en l'occurrence des enseignants d'EPS ; cette CMS est composée de 3 femmes et de 3 hommes. Nous prenons la direction d'une pratique mixte, si on peut aller vers une parité ce serait encore mieux. 17% de femmes m'a dit le Président de la F.I.P.J.P., si on pouvait augmenter ce chiffre et arriver à 40% comme nous, un objectif que nous pouvons vous souhaiter. Nous essayerons d'y contribuer dans le cadre de la Pétanque.

Nous avons un partenariat national très productif : 1^{ère} rencontre septembre, CMN novembre et depuis nous avons mis en place :

- une convention avec un avenant financier ; au-delà de la convention entre l'USEP et la F.F.P.J.P., nous avons construit une convention spécifique qui vise à développer la pratique dans le milieu scolaire du second degré : collèges, lycées, lycées professionnels ;
- un règlement ;
- une fiche sport qui précise tout sur l'activité ;
- un livret jeune arbitre très développé, la caractéristique principale de l'UNSS est que toutes les rencontres sont jugées par des jeunes arbitres formés pour cela, il n'y a pas de rencontres arbitrées par des adultes que cela soit à n'importe quel niveau : départemental, académique, national, international ;
- nous envisageons des passerelles entre la Fédération et l'UNSS ;

A titre d'information, un jeune certifié au niveau national en Pétanque lors d'un Championnat de France peut prétendre à obtenir et à valider au niveau sportif scolaire, au niveau de son Baccalauréat général, technologique et professionnel ; cela ouvre donc des perspectives à vos pratiquants jeunes. Ceux qui réalisent un podium national en lycée, classe de seconde ou première, ils obtiennent le haut niveau de sportif scolaire, c'est des points en plus au Bac !

Il va falloir travailler en lien pour que vous preniez conscience de l'intérêt pour vos pratiquants de tout ce qui est mis en place par l'Education Nationale pour ces sportifs de haut niveau de sport scolaire.

Des partenariats locaux sont à développer ; un maillage territorial fort nous sommes présents dans tous les départements et toutes les régions, et c'est un fonctionnement par Académie. Dans la Région PACA vous avez deux académies : Nice et Aix-Marseille. Nous avons 183 cadres UNSS au niveau national et dans les DOM. Je vous engage à vous rapprocher des services départementaux, régionaux UNSS pour proposer votre aide et votre soutien logistique dans l'organisation de rencontres promotionnelles ou compétitives pour l'UNSS.

Nous avons 100 sports, imaginez le travail qu'il y a pour faire sa place. Dès lors qu'une Fédération s'implique fortement et que nous arrivons à mettre des choses en place vite ; nous avons changé le

paysage sur le papier maintenant il faut que le réel change. Il faut vous approprier cette convention signée avec les territoires. Vous avez besoin de jeunes, « d'améliorer » votre image auprès des jeunes. Il faut la faire évoluer, j'aime l'image intergénérationnelle, contrairement à ce que l'on peut dire, les jeunes sont sensibles à cela et de plus en plus.

Des perspectives de développement en termes de licenciés pour vous ; de pratiquants pour nous. Il faut développer une visibilité de nos partenariats localement. Je dis aux cadres UNSS de se rapprocher de vos structures et de parler de la Pétanque auprès des professeurs d'EPS.

La différence entre USEP et l'UNSS, à l'UNSS le professeur d'EPS est également animateur de l'association sportive forfaitairement ; dans ses heures de travail, 3 heures sont consacrées à l'animation. Les 32 000 professeurs d'EPS sont aussi animateurs d'associations sportives.

Nous allons tout mettre en œuvre pour vous amener des pratiquants, j'en suis convaincu nous pouvons faire de grandes choses.

Nous allons organiser en juin à Nice, le 1^{er} Championnat de France. On va sur un format avec 3 catégories, 16 équipes collèges, 16 associations sportives différentes, 16 associations sportives lycées et 8 en sport partagé.

Le sport partagé, un dossier en fort développement en milieu scolaire, nous tenons beaucoup à cet aspect et qu'on aura 8 équipes, nous mettons deux jeunes en situation de handicap avec deux jeunes valides, ceux-là ne sont pas obligés de venir avec un jeune arbitre.

Notre directeur est aussi directeur de l'organisation mondiale scolaire et nous avons des manifestations scolaires mondiales ; vous avez entendu parler de l'ISF Hand Ball de Rouen en Juniors, Seniors qui aura lieu en mars prochain. Un mondial est un événement à ne pas rater pour une activité comme la pétanque qui projette d'intégrer les activités olympiques. Il va donc falloir avec les deux présidents regarder comment mettre en place un mondial de pétanque.

Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Nous avons un partenariat très engagé et sincère ; ces signatures de convention sont très importantes.

M. PERONNET. – deux citations : Benjamin FRANKLIN a dit : « *tu me dis, j'essaie, tu m'enseignes, j'apprends, tu m'impliques, je gagne* » ; nous allons essayer de le mettre en place dans nos formations.

Une dimension plus sportive : « je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends ».

PRESENTATION DU BUDGET 2016

AUGMENTATION LICENCE

M. READ. – Bonjour à tous, je vous avoue que ce n'est pas un moment que j'apprécie pour présenter le budget après le repas ou après les échanges de ce matin qui peuvent changer la position de certains et faire des votes sanctions, on verra bien ...

Voir le Budget détaillé en annexe

✚ RECETTES 2016 : (en 2015 : 2 531 092 €)	2 530 000 €
Licences et Mutations 2015	1 996 000 €
Autres Produits (dont 5200€ SAOS, dons membres 2000€ CD ou CN pour déduction frais des impôts, Produits financiers 7170€)	35 870 €
Autres Produits Divers (dont Pétanque Tour 31000 € dont 11 000 versés par Vinci, rémunération par Daily motion pour les passages au niveau TV)	91 000 €
Salaires et charges (reversés par SAOS et DTN)	200 930 €
D T N Subventions (dont 25000 € déjà versés pour effets plan citoyen pour signature avec UNSS pour l'introduction dans les écoles et collèges et pour l'introduction dans les Pénitenciers)	186 200 €
Utilisation Provision	20 000 €

✚ DEPENSES 2016 : (en 2015 2 536 874€)	2 530 000 €
Fonctionnement :	145 000 €
Partenariat :	10 000 €
Secrétariat :	68 000 €
Charges Siège	27 070 €
Salaires et charges (en augmentation car prévision d'embauches)	484 000 €
Championnats & Coupes : (dont Pétanque Tour 66 000€, Frais Chts France en augmentation, récompenses aux jeunes finalistes à hauteur d'un bon de 200€ et 100€ pour 17500€)	790 000 €
Cotisations	14 230 €
Aides :	45 100 €
DTN : (en augmentation avec 25 000€ pour UNSS et pénitenciers)	562 600 €
Informatique et presse	33 000 €
Amortissements (En augmentation pour investissements)	22 000€
Provisions (avocats)	20 000 €

✚ Cartes à puces (dernière année) : **290 000 €**

La dette totale créée en 2009 sera épongée et nous aurons terminé cette opération.
(Applaudissements)

(En l'absence d'oppositions, le budget est adopté à l'unanimité.)

M. READ. – Je m'aperçois que j'ai toujours votre confiance, j'espère que cela va continuer.

LE PRESIDENT. – Tu vas nous présenter le vote pour le prix de la licence à compter du 1^{er} janvier 2017.

M. READ. – Je me demande à cet instant si c'est utile de vous le présenter parce que si c'est pour faire un vote sanction autant le faire de suite et je ne perds pas mon temps. *(Pas de réactions de l'Assemblée).*

Je vais vous expliquer pourquoi nous avons besoin d'une augmentation aussi importante. La situation actuelle :

Licences séniors et juniors en 2012 : 6.70 € depuis 2013 elles sont à 7.70 € ;

Proposition : 10.00 €

Jeunes : Cadets, Minimes et Benjamins depuis 2009 : 3,20 €

Proposition : 5.00 €

La Fédération fonctionne depuis 2013 avec un prix de licence à 7.70 €. Lors du dernier Comité Directeur de novembre nous avons travaillé sur l'augmentation et pourquoi ? Il faut surtout respecter les vœux de notre ministère de tutelle, cela va faire la 7^{ème} année que je vais au Ministère avec Alain et Jean-Yves et croyez-moi, il est très désagréable de s'entendre dire que nous avons le meilleur bilan de tous les

sports de France avec la licence la plus basse. Cela nous met en péril parce que les subventions seront diminuées. Devant le Directeur du Cabinet du Ministre, j'aimerais bien lui dire que nous avons fait un gros effort et lui communiquer les raisons de cette augmentation. Nous attendions une aide du Ministère avec un troisième cadre technique pris en charge en partie par eux, nous l'attendons encore et risquons de l'attendre longtemps...

Les besoins de la DTN : elle vous a fait part ce matin de son projet de professionnalisation sur une durée de 8 ans par l'embauche progressive de personnes qui vous viendront en aide pour rentrer dans les écoles, les lycées, former les initiateurs sur place, etc. Je vais donc passer la parole à Jean-Yves, il vous expliquera en détails ses besoins.

M. PERONNET . – Nous avons le projet de créer 8 emplois de Conseillers Techniques Fédéraux payés par la Fédération. Deux pour la Fédération (CTF Nationaux) directement et 8 pour les Ligues (CTF Régionaux). Ils seraient, en partie, pris en charge par les aides de l'Etat via le CNDS. Quand ces aides ne seront plus effectives, on les passerait par un financement fédéral. Nous avons fait un calcul d'un budget au plus large pour ne pas être surpris par des dépenses supplémentaires. Pendant les 3 ans d'aides du CNDS, on pourrait partager 1/3 CNDS, 1/3 la nouvelle structure et 1/3 la Fédération pour assurer les missions nationales.

Les 5 années supplémentaires passeraient sur un poste de CTFN au niveau national avec des missions régionales. Là, on enlèverait la charge du salaire à la Ligue, pour que cette charge revienne à la Fédération pour que l'on puisse mutualiser les moyens financiers et que ces personnels recrutés pour faire du développement puissent être à la disposition de toutes les structures. Vous avez vu ce matin quelques pistes sur le maillage territorial ; ces personnes pourraient aider le département ou la ligue, qui en aurait besoin pour telle ou telle mission. Nous travaillons déjà comme cela, mais cela demande un investissement de nos bénévoles.

Si nous voulons passer à une étape supérieure, sur la politique de développement, cela nécessiterait que l'on ait un travail intense et plus professionnel pour aller côtoyer les projets avec l'USEP et l'UNSS.

L'augmentation prévue et dédiée à ce projet pour janvier 2017 est de 1,30€ pour aboutir au 31/12/2024 à ces 10 postes.

Les dépenses prévues : tous les emplois ne partirait pas au 1^{er} janvier, la répartition peut être différente pendant les 3 ans et les 5 années supplémentaires ; puisque certains départements pourraient utiliser ces personnels pour faire du travail administratif dédié à leur activité propre. Nous avons travaillé avec M. RIZZO sur le projet sur le Gard, il a son secrétaire administratif qui part à la retraite. Il pourrait utiliser une personne à mi-temps technique et mi-temps administratif ; uniquement la partie technique serait prise en charge dans la politique de développement ; des charges supplémentaires pourraient être récupérées pour des actions propres liées à de l'administratif pour des départements ou structures déconcentrées.

Le projet est ambitieux mais ce budget est prévu pour les 10. Deux projets sont déjà effectifs : celui de Florence TRELLU en Aquitaine et celui d'Anna MAILLARD à la Fédération ; derrière, vous en avez 4 assez bien avancés pour 2017 et puis 4 autres comités ou structures où cela peut aboutir, il faut encore convaincre les élus, ce qui sera un travail supplémentaire, peut-être pour 2018. Et nous avons deux structures où il n'y a personne et cela demandera un peu plus de temps et ce sera en déduction du budget initial.

1,30 € demandés permettraient de couvrir au maximum, si la réussite était totale et immédiate, nous essayerons de nous en rapprocher. Vous avez vu tous les projets de développement ce matin, nos partenaires l'UNSS et l'USEP sont en attente de notre aide ; il ne faut pas que nous manquions ce passage avec eux qui sont demandeurs. Il faut aller vers eux et nous pourrions dynamiser nos écoles de pétanque ; les emplois créés ainsi permettraient de multiplier ce que nous faisons actuellement comme les formations par exemple. La perspective idéale serait qu'en 2024 nous ayons ces 10 postes. Nous aurons récupéré du budget par rapport à l'augmentation de la licence, si nous n'avons pas de reliquat, il faudrait pour pérenniser ces 10 postes qu'en 2024, nous remettions 50 centimes.

Je vous rappelle que c'est pour faire du développement, faire des démarches auprès des partenaires, structurer les écoles de pétanque et les renforcer pour être pérennes dans le temps et permettre des recrutements. De l'activité Pétanque dans le cadre de l'EPS et de les ramener chez nous si l'activité les intéresse.

Voilà le projet de financement de ces emplois, si vous votez ce projet cela nous permettra de démarrer dès 2017 pour structurer votre action.

M. READ. – Nous refaisons un projet comme la licence carte à puce mais à l'envers, au lieu d'avoir une grosse dépense au départ, nous allons essayer d'engranger des recettes pour les diluer après de façon à ne pas faire appel à des augmentations régulières tous les ans. Si vous m'avez fait confiance sur la licence–carte à puce, vous pouvez le faire sur ce projet sur 8 ans bien que je ne serai pas aux manettes.

Pour le **1 €** qui reste : la prise en compte des coûts de la vie, nous l'avons vu notamment cette année sur les championnats de France, cela devient difficile d'organiser des manifestations, il faut donc les prendre en compte.

Les clubs se déplacent et sont remboursés même en région à hauteur de 110 € ou 150 € et après pour faire les déplacements pour les 16^{ème} et 8^{ème} de finale et la finale. Ils trouvent que les indemnités ne sont pas suffisamment importantes... Le but à travers cette augmentation est de récompenser au mieux tous les clubs se déplaçant dans les manifestations organisées par la FFPJP comme la Coupe de France, le CNC, les Championnats de France ; nous avons des demandes de nos amis d'Outre-Mer, qui sont remboursés un tout petit peu plus que les comités de métropole, quand ils se déplacent avec des équipes aux championnats de France. Porter un effort supplémentaire au niveau des remboursements faits pour les clubs faisant l'effort de participer aux manifestations.

Le CNC envisage de continuer son développement au niveau des féminines, ce n'est pas gratuit ! Il est envisagé de faire un CNC Vétérans... nous allons mettre en place le CNC du Jeu Provençal et il nous faut donc des moyens pour rembourser les clubs.

L'arbitrage, nous n'avons pas changé le montant des indemnités journalières des arbitres désignés par la Fédération depuis longtemps, la décision a été prise pour 2016 pour les arbitres officiant sur les championnats de France, sur les finales de la Coupe de France et sur celles du CNC à 100€.

Un vœu : on pourrait passer l'indemnité kilométrique de 0.30€ à 0.40€ qui se pratique déjà ailleurs.

La diffusion de l'image de notre sport marche bien, nous avons avec l'Equipe 21 de très bons contacts et ils sont prêts à diffuser la Coupe de France, la finale du triplé mais imaginez que l'on diffuse les images des finales du CNC, le Championnat de France Promotion, ... cela veut dire que des personnes *lambda* passeraient à la TV et elles n'ont pas l'habitude d'être mises en avant. Pour tout cela il faut de l'argent, la télé ce n'est pas gratuit et cela fait partie de l'augmentation.

Concrétiser le développement de notre sport suite à la signature avec le Ministère de l'Education Nationale, participer activement au développement de la demande vers le public, le scolaire... Vous avez vu que la fourniture des kits scolaires va grimper et ce n'est pas gratuit même si Obut nous aide beaucoup mais la quantité de kits pour la réussite de ces introductions dans les pénitenciers et les écoles va croître.

Le Pétanque Tour, pour l'instant nous allons en Corse, imaginez que nous allions en Martinique ou Tahiti ! Cela fait partie aussi de l'image de notre sport, le Pétanque Tour est un formidable vecteur de l'image sur les villes où nous nous présentons ; tout le monde apprécie la disponibilité des organisateurs, des initiateurs ou éducateurs présents et des joueurs. Nous ne serons pas toujours sponsorisés et dans le cadre général la communication que l'on nous reproche de ne pas faire. Faire de la communication cela coûte !

Renforcer la professionnalisation du siège, nous sommes tous au Comité directeur des bénévoles qui travaillons suivant nos connaissances et nos capacités mais si nous avions de l'aide cela nous permettrait d'avoir de nouvelles idées et de les mettre en place. Il faut obligatoirement renforcer l'équipe de Xavier. Nous n'avons plus d'agence de marketing, il serait bon que nous ayons un agent pour faire des opérations de marketing, de la recherche de sponsors, etc. ; un comptable et une personne chargée de l'informatique pour faire ce que font Claude et Didier...

Nous essayons de devenir une fédération forte, on se doit de se donner les moyens de réussir pour vous aider du mieux, vous nous mettez à la tête du Comité Directeur en attendant que l'on vous rende tous les services attendus ; un gros chantier que la commission sportive devrait mettre en place est la refonte entière de nos règlements, les mettre à plat et les adapter à la réalité des choses actuelles. Nous devons être crédibles vis-à-vis de vous et de nos prestataires et nos fournisseurs.

Carte à puce : nous allons renouveler – ce n'est pas compris dans l'augmentation – le contrat avec Paragon pour une année parce que Claude, Didier et moi-même nous n'avons pas envie de nous engager pour plusieurs années puisque dans un an, il y aura un nouveau comité directeur qui décidera de l'avenir

de la carte à puce ; avec le changement des Ligues on pourra mettre à l'intérieur les nouveaux intitulés des ligues et cela ne nous coûtera pas de montant supplémentaire.

Les mutations : les ligues nous ont fait une proposition en Conseil National : augmenter la mutation interne de 20€ à 30€ dont 10 € reviendraient à la fédération (pas de changement) et les 20€ reviendraient aux Comités.

Pour les externes : de 40€ à 50€ dont 20€ pour la Fédération (pas de changement) et 20€ pour les comités et 10€ pour les Ligues. Les ligues n'auraient donc pas à augmenter leur prix de licence puisqu'elles vont en récupérer sur les mutations – un petit conseil que je vous donne !

Messages : Pour toutes les mutations externes, pour un cadet qui fait une mutation externe et passe junior, pourquoi lui fait-on payer sa licence ? Quand il passe junior, il va jouer toute l'année junior, s'il est muté, il va jouer dans son nouveau club et pas dans son ancien et c'est pour cela qu'il paie ! Pour simplifier, toutes les mutations externes quel que soit le motif : club en sommeil, changeant de nom, etc. c'est payant ; tous les clubs existant devront être affiliés avant le 31 décembre parce que l'année démarrant le 1^{er} janvier, il est normal qu'ils soient affiliés.

Si vous voulez voter à main levée en appelant chaque comité ou à bulletin secret, vous décidez.

Quelques chiffres :

- l'augmentation de la licence de 1€ = 290 000€
 - l'augmentation de 1,30 € pour la DTN = 377 000€
 - 5 personnes embauchées : 250 000€ ; les 120 000€ restants pour les jeunes, UNSS, USEP, Pénitenciers, déplacements et colloques...
 - au niveau du siège : l'embauche de 3 personnes : 120 000€
 - une fourchette d'augmentation du CNC entre 50 000€ et 70 000€
 - une fourchette de 20 000€ pour la Coupe de France
 - une fourchette de 50 000€ pour les Championnats de France
 - le reste pour le fonctionnement du Pétanque Tour, etc...
- Une augmentation de 2.30€ de la licence = 660 000 €

Mme NOEL (*Présidente du CD14*). – Une remarque par rapport à ta présentation, on prévoit des embauches qui vont s'étaler sur plusieurs années, je ne comprends pas quand tu dis : « Moi, Claude et Didier, nous allons signer la convention Paragon QUE pour un an... » ; ce n'est pas toi qui signes la convention mais le président, pourquoi n'avons-nous pas une ambition plus longue ? Il est peut-être plus facile de négocier sur plusieurs années sauf si on a envie d'arrêter avec eux, c'est une remarque !

M. READ. – Nous avons travaillé en 2008 sur les recherches de fournisseurs qui pourraient nous aider à mettre en place la licence-carte à puce ; notre choix s'est arrêté sur Paragon, parce qu'à l'époque, nous semble-t-il, ils étaient les meilleurs ; on peut dire aujourd'hui qu'ils le sont toujours. Le problème est que vos attentes au niveau de la licence-carte à puce sont multiples, le travail fait par Didier pour développer Gestion Concours qui a fait sa réussite, s'il n'y avait pas eu Gestion Concours, la carte à puce ne serait qu'une licence défalquée de la licence papier. Les technologies ont changé, il nous reste 500 lecteurs dans les stocks (2 années au rythme actuel), nous avons en janvier 2015, eu une réunion avec Paragon avec Didier, Claude et moi-même, ils nous ont fait part de leurs nouvelles technologies. Ils nous ont déjà dit que si nous devons remplacer les lecteurs, les nouveaux lecteurs seraient plus performants et moins chers, mais ils nous ont fait part de nouveautés où l'on pourrait abandonner les lecteurs et continuer à gérer la licence carte à puce avec d'autres moyens. Nous ne voulons pas Claude, Didier et moi-même engager la Fédération à un an des élections pour quelque chose qui sera innovateur sur les années à venir. Nous voulons laisser le soin aux personnes qui vont prendre les rênes à partir de 2017 de mettre les moyens en place avec Paragon. Pourquoi ? Claude et moi nous en avons marre..., nous n'avons pas marre de vous aider à utiliser Geslico mais nous ne voulons pas remettre un chantier que nous ne suivrons pas par la suite ! Il n'est pas question d'arrêter avec Paragon, nous allons signer un avenant pour leur dire qu'il va y avoir de nouvelles personnes nommées pour gérer le problème de la licence-carte à puce et après il sera signé un contrat pour 4 ou 8 ans, mais ce ne sera plus dans les conditions du contrat signé en 2008, ni pour des montants aussi importants...

M. LACAVE (*Président du CD40*). – Sur le prix proposé pour la licence, notre comité est favorable à l'augmentation pour les seniors et juniors mais il n'est pas favorable pour le pourcentage demandé pour

les jeunes. Je m'en explique : vous proposez de passer de 3.20 € à 5.00€ pour les benjamins, minimes et cadets, indépendamment du pourcentage de l'augmentation d'environ 60% ; ce n'est pas du pourcentage mais de la proportion, dans ce congrès il a été dit que l'avenir de la pétanque passe par les jeunes, Jean-Yves Peronnet et toute l'équipe technique, que vous allez la renforcer dans l'avenir, en ont parlé énormément et je vous en félicite ; je pense qu'il n'est pas bon d'augmenter les jeunes proportionnellement au-delà de l'augmentation des Comités, que nous les augmentions partiellement de 3.20€ passer à 4.00€, par exemple.

Je pense que cela sera plus facile à faire passer auprès des écoles de pétanque qui fonctionnent et nous avons tous l'ambition d'en créer d'autres dans l'avenir. Au-delà de la somme, l'augmentation représenterait 27 000€ par an.

M. READ. – 15 000€ pour les jeunes...

M. LACAVE. – Je pense qu'au-delà de cette somme, je m'élève contre ce principe. Je suis d'accord avec la proposition de passer la licence à 10€ compte tenu de ce qui a été expliqué.

M. READ. – Je suis moi-même contre l'augmentation pour les jeunes, mais le Comité Directeur l'a souhaitée, je suis capable de prendre mes responsabilités, si cela vous gêne vous la supprimez et nous resterons à 3.20€...

LE PRESIDENT. – Une remarque : énormément de sports en France ont des licences beaucoup plus chères et ont 10 fois plus de jeunes que nous ! C'est une vue de l'esprit, depuis 2009 : 3,20€ et passer à 5 € c'est une augmentation énorme... Je continue à penser que ce ne sont pas les 5 € qui empêcheront d'avoir des gamins.

M. CHEVALLOT (*Président du CD10*). – Si nous votons l'augmentation de la licence, n'avez-vous pas peur en arrivant devant les responsables de l'Etat, qu'ils vous disent que vous avez eu des rentrées supplémentaires et qu'ils vous diminuent les subventions ? Bien entendu, sachant que vous allez répondre que vous allez créer de l'emploi... L'Etat automatiquement vous répondra que tout emploi créé est subventionné par l'Etat ! La Fédération va créer des emplois et touchera une participation, l'Etat mettra en avant la participation qu'il vous donne pour diminuer vos subventions...

LE PRESIDENT. – L'Etat nous reproche notre prix très bas de la licence et justement parce qu'il nous empêche de créer de la professionnalisation. C'est le contraire de ce que vous dites sur la baisse des subventions par l'Etat.

M. PERONNET. – Pour compléter les propos d'Alain, par rapport aux cadres techniques d'Etat, ils sont en pleine phase de restructuration et l'année post-olympique sera un moment de mutations et changements au niveau des cadres et des postes pourront se libérer. Si nous avons des embauches au fur et à mesure et que nous créons des emplois, il sera plus légitime de demander un cadre technique pour coordonner l'ensemble de ces missions-là. Nous serons encore mieux placés, nous le sommes déjà bien quand j'ai une discussion avec la personne qui gère le personnel qui nous dit que l'on est en phase de réduction pour arriver au quota imposé par Bercy, peut-être que le jour où, nous serons en-dessous du quota, la redistribution des postes se fera aux personnes qui ont réussi à investir. Les projets présentés ont beaucoup été appréciés par le sous-directeur ; les éléments d'efforts que nous avons faits pour créer des emplois derrière, l'effort sera peut-être fait par notre Ministère pour nous donner un cadre technique supplémentaire ; ce n'est pas automatique mais les conditions seront plus favorables dans les négociations que nous aurons le moment venu.

M. CANTARUTTI. – Nous avons fait face cette année à une réduction de cadre technique à la Fédération ; ils nous ont fait la proposition de n'avoir plus qu'un cadre technique entre la Fédération Française de Sports Boules et la Fédération Française de Pétanque et cela à cause du prix de notre licence !

M. READ. – Vous êtes tous des dirigeants qui remplissez des demandes de subventions auprès des organismes qui vous entourent, vous n'êtes pas sans ignorer que celles-ci diminuent comme peau de chagrin à chaque fois ! Nous savons pertinemment que la nôtre diminuera aussi d'autant plus qu'avec le Championnat d'Europe de Football et la préparation de Paris aux J.O. où le CNOSF envisage de réclamer un nombre de montants à chaque Fédération Française de sports pour soutenir cette candidature. Nous avons fait le calcul suite à la lettre de M. MASSIGLIA, cela nous reviendrait à 300 000€ pour notre participation... Je ne voudrais pas vous faire peur...

M. GARCES (*Président Ligue Midi-Pyrénées*). – J'ai bien écouté la présentation, au départ, j'étais assez favorable et j'y suis encore, à ce que cette augmentation serve à toutes les propositions faites. J'ai quand même l'impression qu'aujourd'hui si je vote pour, je signe un « chèque en blanc » !

Parmi les 21 élus du Comité Directeur qui sont aujourd'hui favorables à ces actions, il se pourrait qu'à l'élection du prochain, il y ait un renouvellement, un changement de président, peut-être 20 nouveaux membres élus, que vont-ils faire de cet argent ? Est-ce qu'ils vont bien l'affecter à ce que vous aviez prévu ?

M. READ. – Je suis d'accord avec toi, tu signes un « chèque en blanc » sur la confiance que vous me faites depuis maintenant quelque temps, ce n'était pas le cas au départ, nos relations étaient difficiles au début du 1^{er} mandat et cela s'est amélioré nettement. Je peux le voir au travers de vos réactions quand je vous présente les comptes ou le budget vous avez confiance dans ce que je vous dis.

Si vous votez aujourd'hui « ce chèque en blanc », il est certain que j'aurais bien voulu qu'en 2008 le Comité Directeur sortant fasse la même chose pour que je n'aie pas à traverser le désert comme je l'ai fait pendant 4 ans ! Ce qui est engagé, c'est la DTN et elle ne va pas bouger, dans les 2.30€ il y a 1,30 € et la DTN va enclencher ses actions parce qu'il est nécessaire de le faire et nous ne pouvons pas reculer devant les signatures faites avec les deux Ministères. Oui tu signes un « chèque en blanc » ; on te le demande aujourd'hui mais avec la certitude que les décisions prises par les mandats précédents sont toujours respectés par les suivants. La carte à puce a été votée au Congrès de Belfort avec le mandat précédent et nous avons respecté ce qui a été voté avant. Faites-moi confiance.

M. GARCES. – J'ai confiance en toi mais pas en l'avenir ! Je ne sais pas qui sera à la place de Daniel. Je persiste à dire que je signe un « chèque en blanc » et je ne sais pas ce que feront vos successeurs...

M. READ. – Une certitude, je ne me représente pas ; M. SAUTREAU, vous avez vu son énergie, il y croit ; il se peut que celui qui me remplacera soit encore meilleur que moi ! Je fais confiance et je crois en la personne qui me remplacera...

LE PRESIDENT. – On doit avoir confiance en l'avenir, peu importe qui sera à la tête de la Fédération, jusqu'à maintenant il y a eu des personnes sensées – qu'elles soient assises ou debout – elles continueront à travailler et à bien travailler ; vous du Congrès, vous aussi n'êtes pas sûrs d'être là... Vous avez confiance en vos successeurs pour ceux qui ne voudront pas se représenter et moi j'ai confiance en mes successeurs...

M. READ. – Qui dit que ce sera vous l'année prochaine ! C'est vous qui allez voter les augmentations de licence, cela veut dire que l'on vous fait confiance aussi.

M. DESSAY (*Président du CD41*). – Je ne vais pas parler chiffre mais de la refonte des règlements. Nous au niveau de la commission de l'arbitrage, avec mes collègues, nous avons travaillé sur la refonte des règlements, nous avons presque terminé et on nous a stoppés quand on a voulu le présenter ; je voulais savoir où cela en est ?

LE PRESIDENT. – On ne vous a pas stoppés ! D'où vient cette nouvelle idée ? M. DUBOIS est en charge de cela avec son équipe... Jean-Claude ne peut pas vous répondre, il est malade.

M. DESSAY. – Nous avons avec Georges MALLET voulu le présenter, nous avons presque clôturé...

M. READ. – C'était un exemple, je ne veux pas faire un groupe de travail...

LE PRESIDENT. – Il va y avoir le rapport de la commission d'arbitrage, peut-être que M. DESMULIE, chargé de le faire en parlera ?

M. CHAUVIN. – On discute pour 1€ quand on demande 5 € pour une année, il faut relativiser ; nos chers enfants ont des téléphones portables qui coûtent plus cher que cela, tous les mois dès 6 ans ... (*Applaudissements*)

Il faut réfléchir, je fais partie d'un département où la ville principale est Tours où je m'occupe de clubs omnisports entre autres, l'adjoint au maire chargé des sports me dit : « *M. Chauvin, j'ai raison de ne pas donner de subvention aux clubs de pétanque !* », je dis que cela dépend du motif donné... « *... leur montant de cotisation est trop bas, je ne donne des subventions qu'à partir de 48€ de cotisation par adhérent, qu'en pensez-vous ?* ». Je lui ai répondu que soit, il y a des familles qui ne sont pas en difficulté et elles peuvent payer ; soit vous avez des familles en difficulté et elles touchent des bons de la CAF.

Pour s'inscrire dans les clubs de sport, mais elles ne peuvent pas les utiliser pour la Pétanque car et il y a des spécialistes du droit qui vont vous dire que l'on ne peut pas les utiliser si la cotisation est inférieure au montant du coupon sport. Alors continuons à tourner en rond pour 5€ ; dans mon club nous ne sommes pas riches, les enfants croyez-moi quand on a fait une manifestation les 5€ nous servent à payer leurs cotisations et nous les prenons gratuitement ; 5€ ne vont pas tuer notre club ! (*Applaudissements*)

Nous avons annoncé à notre Assemblée Générale que l'on ferait une AG Extraordinaire pour augmenter nos cotisations de 5€ parce que nous n'avons pas augmenté le département parce que nous allons augmenter les cotisations fédérales et prendre une marge pour le département.

M. READ. – Merci M. Chauvin, vous avez donné des idées.

M. GIAVARINI (*Vice-président au CD13*). – L'an prochain, je ne serai plus au congrès, je peux faire confiance à mes successeurs et j'assume mes responsabilités tant que je suis encore dans ce poste-là. Dans votre discours, quelque chose me chagrine, d'un côté on va lentement comme pour Paragon où l'on ne veut pas plomber le futur Comité Directeur ; d'un autre côté, au niveau de la DTN, on a fait un programme qui nous prend à la gorge, qui nous oblige à faire un plan de recrutement, au niveau du siège on va recruter 4-5 voire 6 personnes, en un an...

LE PRÉSIDENT. – Non, excusez-moi, je vous coupe, pour le siège, le trésorier vous a fait l'état de ce qu'il faudrait, cela ne veut pas dire que l'on va les embaucher demain. Nous allons les embaucher relativement vite, nous en avons besoin parce que le bénévolat ne nous permettra plus d'évoluer. Nous devons professionnaliser toute la Fédération, alors oui, nous allons embaucher mais peut-être pas 6 mais 3 ou 4...

M. GIAVARINI. – Dans l'année à venir les 3 ou 4 ?

M. READ. – Non, en septembre ou octobre pour ne pas grever le budget de cette année...

LE PRÉSIDENT. – 2016-2017 c'est quasiment sûr, quel que soit le nouveau Comité Directeur, ils en auront besoin pour l'avenir.

M. ROBERT. – Une précision, un smic à l'heure actuelle coût chargé : 25 000€ j'ai entendu les salaires : 40 000€ – 50 000€ cela me dérange !

M. READ. – On ne peut pas embaucher des personnes compétentes à 25 000 € !

M. ROBERT. – Il y a des postes spécialisés, je peux le comprendre mais un comptable, quelqu'un qui va rentrer des opérations...

M. READ. – Ce n'est pas cela, il faut savoir ce qu'on fait.

M. ROBERT. – Je ne suis pas parti sur les emplois spécialisés pour le marketing ou le comptable – pour 30 000€ on peut le trouver – ma réaction est plus sur les 50 000 € par rapport à Jean-Yves, j'aurais voulu qu'il m'éclaire par rapport à ce salaire.

M. READ. – Cela comprend, le salaire, les charges et tous les déplacements des personnes qui ne vont pas rester dans un bureau, elles vont aller vers les autres.

(L'opération de vote à bulletins secrets est effectuée. Le dépouillement débute ensuite à huis clos).

Les scrutateurs sont : MM. NEHEMIE, POULARD, BOURLET et LEYS.

M. GRANDE – Mesdames, Messieurs, je vous communique le résultat du vote relatif à l'augmentation du tarif des licences.

Collège électoral fédéral : 2055 voix, votants 1981 voix.

Suffrages valablement exprimés : 1941 voix, bulletins blancs ou nuls : 40 voix.

Pour : 1143 voix

Contre : 798 voix

(L'augmentation du tarif de licence à compter de 2017 est approuvée)

ASSURANCES : MMA

(Présentation d'un diaporama de Michel JONDERKO et Grégory ROBERT)

M. ROBERT. – (*Agent MMA Nîmes*). – Bonjour à toutes et tous, je voulais vous remercier avant tout pour les échanges pour le partenariat scolaire ; je voulais remercier les structures qui d'ores et déjà ont souscrit au contrat d'assurance collective pour leurs salariés. Un travail de longue haleine que nous avons fait avec les hautes instances des assurances collectives au sein du groupe COVEA, dont MMA fait partie

avec la MAAF et la GMF. Nous avons bâti spécifiquement pour la Fédération Française de Pétanque un contrat répondant aux obligations de votre accord de branche : COSMOS. Un cahier des charges a été établi au niveau des garanties minimum à respecter ; avec un coût par salarié identique quelles que soient les notions d'âge. En partant de ce constat nous avons bâti un contrat dont vos structures peuvent bénéficier et qui a été validé par votre syndicat mais avec des garanties bien supérieures à celles négociées au même tarif. Nous l'avons fait en collaboration avec Xavier GRANDE et nos équipes internes.

Pour vous le remémorer rapidement, voici le contexte.

En janvier 2013 un accord national interprofessionnel (ANI) a mis les bases d'une obligation pour toutes les structures privées de mettre un contrat d'assurance Santé obligatoire.

Le 14 juin 2013 la loi est sortie sur la sécurisation de l'emploi.

Le 6 novembre 2015 : un accord négocié par les partenaires sociaux de la branche du sport précisant les caractéristiques de la complémentaire santé collective et obligatoire des salariés de cette branche.

Le 10 novembre 2015 : la FFPJP et son partenaire MMA, en collaboration avec la mutuelle SMI, s'accordent sur une offre spécifique, AFFIPRO Santé FFPJP. Offre mise sur le portail de la FFPJP, nous avons communiqué par mail auprès des comités.

La généralisation de la complémentaire santé collective à tous les salariés des entreprises privées à partir du 1er janvier 2016.

L'offre AFFIPRO Santé FFPJP :

- ✓ Une offre qui respecte toutes les dispositions règlementaires en vigueur (dont la conformité aux contrats responsables, au panier de soins ANI et à l'accord de branche).
- ✓ Une formule de base supérieure au niveau de garantie minimum prévu par l'accord de branche, sans majoration du tarif conventionnel (optique, hospitalisation, médecines douces dont ostéopathie).
- ✓ La possibilité pour les salariés d'améliorer encore leur niveau de couverture avec 2 options facultatives.
- ✓ Un ensemble de services d'accompagnement innovants, compris dans l'offre et définis en concertation avec la Fédération.
- ✓ La possibilité de couvrir aussi les ayants droit des salariés.
- ✓ La couverture gratuite dès le deuxième enfant (à partir du 3^{ème} dans l'accord de branche).

L'obligation légale est de financer ce coût à hauteur de 50%, le coût annuel est inférieur à 33 € donc 16,5€ part employeur et 16.5 € part employé.

Les détails des garanties en vert foncé sont les plus de notre contrat MMA par rapport à ce qui a été négocié par votre accord de branche comme des séances d'Ostéopathie ; des garanties optiques supérieures, l'hospitalisation avec dépassement d'honoraires à 200% quand l'accord de branche le prévoyait à 130%, ...

Si vous avez une question sur ce contrat ou sur tout ce qui concerne les assurances, vous nous appelez, vous avez nos coordonnées sur le portail FFPJP.

MMA fait partie du réseau :

* Santéclair ; ce sont des professionnels de santé avec lesquels nous avons négocié des tarifs pour nos assurés, des réductions tarifaires sur les équipements optiques, les appareils auditifs avec des économies pouvant aller jusqu'à 35%, par rapport au tarif public national.

* Fidélia vous fait bénéficier de services au domicile, d'écoute et soutien psychologique, de relais enfants, de relais parents dépendants, etc.

Coût :

Régime général	% du PMSS	Base 2016	% du PMSS	Option 1 2016	% du PMSS	Option 2 2016
Salarié	1,02 %	32,82 €	0,59 %	18,99 €	0,81 %	26,07 €
Conjoint	1,12 %	36,04 €	0,59 %	18,99 €	0,81 %	26,07 €
Enfant	0,62 %	19,95 €	0,31 %	9,98 €	0,41 %	13,19 €

Régime Alsace Moselle	% du PMSS	Base 2016	% du PMSS	Option 1 2016	% du PMSS	Option 2 2016
Salarié	0,66 %	21,24 €	0,44 %	14,16 €	0,61 %	19,63 €
Conjoint	0,73 %	23,49 €	0,44 %	14,16 €	0,61 %	19,63 €
Enfant	0,40 %	12,87 €	0,23 %	7,40 €	0,31 %	9,98 €

Je ne vais pas m'étendre plus, ce rendez-vous annuel est aussi pour avoir des échanges avec vous, je suis à votre écoute, avez-vous des questions ? Non. Merci de votre attention. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Merci de votre collaboration que nous avons depuis de très nombreuses années et avec grande qualité merci.

RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMUNICATION

(Présentation d'un diaporama réalisé par Didier SCHMITT & Gérard CHEVALIER)

M. CHEVALIER. – Monsieur AZEMA, président de la CMSB et de la FIPJP, Monsieur le Président de la FFPJP, Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs les Présidents des Ligues et des Comités, chers amis bonjour.

La communication est un terme moderne, hier c'était plus communément appelé la réclame, puis la publicité. Ces expressions étaient surtout utilisées dans le milieu commercial, dans le but de promouvoir un produit ou un service.

Notre Fédération n'a rien à vendre. Elle donne des renseignements. La Fédération évolue sur deux axes bien distincts :

1^{er} axe : l'Information et l'Animation Fédérale vers les organes déconcentrés : Ligues et Comités.

2^{ème} axe : la révélation vers les Partenaires, au regard de nos événements. Ces Compétitions, ou Manifestations sont à destination du grand public, dont la Pétanque est très tendance. Elles doivent pouvoir attirer et générer des recettes, pour aider à financer l'axe premier.

Il nous faut donc publier des documents, diffuser des informations, transmettre pour développer notre Discipline et Communiquer sur elle. Nous savons tous que l'action de communiquer à un coût, mais nous sommes conscients également, que de ne rien faire, facilite l'immobilisme et favorise la sclérose. Il nous faut en réaliser raisonnablement, en fonction de nos moyens et du choix de la ligne que nous avons préférée. En revanche, quel que soit le choix des supports adoptés, ils doivent toujours être de grande qualité. Nous essayons, dans des conditions difficiles, de le réaliser depuis trois ans, avec des résultats significatifs, au regard de la modicité des sommes engagées.

Le Kit Communication : cette initiative a reçu un bon accueil des comités et des clubs. Il était notre cible. Ce Kit a permis de les aider en fournissant du matériel d'exposition pour leurs stands et de la documentation pour leurs visiteurs. Victimes du succès, nous sommes en rupture définitive du DVD. Cette opération répondait donc à une attente d'une partie de vos sociétés. Il a même été vendu à l'export. Cette opération était en autofinancement. Vous avez encore la possibilité d'en acquérir si vous le souhaitez, il reste uniquement 17 Kits.

Il y avait également l'**option Oriflammes**. Le but était de réaliser une commande groupée, pour en minimiser les coûts. Huit commandes ont été réalisées en avril. Un autre groupage de commandes est en cours, suite à l'exposition de Narbonne. S'il y a des retardataires, il est encore temps, je clôture cette opération fin janvier.

Je profite de cet instant pour remercier à nouveau le Président Alain VALERO, pour la mise à disposition d'un espace dans le village.

La Plaquette Fédérale : Elle a été réalisée en 2013. Nous avons fédéré 17 ligues pour 73 comités, sur ce projet. Si vous avez des besoins, il reste encore un peu de plaquettes de base à votre disposition. Les commandes sont à faire directement à la SAOS.

Implication avec la Sportive :

A l'écran, l'affiche des 10 ans du C N C. Elle est à la disposition des Comités et des Clubs pour affichage, par téléchargement en A4.

Les Logos Fédéraux : l'an dernier, je vous avais informé des différents changements réalisés, et donc des logos en vigueur. Certains comités utilisent encore des logos qui n'ont plus cours. Sur proposition d'un de vos collègues, Président de Comité, je propose de vous les faire adresser à tous. De cette façon, les logos obsolètes passeraient à la poubelle.

La Newsletter : nous assurons en interne, sa conception et sa réalisation. Nous recherchons toujours des articles susceptibles de vous intéresser. Nous donnons la parole à tous les acteurs de notre grande Famille, qu'ils soient dirigeants, organisateurs et joueurs. Elle vous informe également sur des sujets d'actualité ou sur la réglementation. Elle paraît régulièrement le premier mardi du mois. Le nombre de nos abonnés est de 1 988. Chers présidents, merci de sensibiliser vos clubs pour qu'ils s'abonnent.

Le Matériel : nous avons à notre disposition, toute la signalétique de la Fédération, Oriflammes, Arche, Banderoles, les Affiches, Flyers, Plaquettes (hors matériel de la D T N).

Le Financement : le budget Communication pour 2015, était de 11 000 € pour une réalisation de 9 350 €, avec un petit rappel : Quarterback nous facturait 12 000 € pour uniquement une partie du travail de la newsletter.

➤ **Relations Presse** : cette rubrique a deux volets :

- **Planète Boules** : revue avec une participation financière de la Fédération et de la SAOS dont nous préparons le contenu de la page Fédérale.

- **Argus de la Presse** : nous communique le répertoire de tous les journalistes, avec leurs coordonnées, pour les différents communiqués de Presse (Equipe de France, Championnats, Pétanque Tour, ETC).

Il nous transmet tous les articles de presse qui sont publiés.

Pour l'Argus de la Presse, le budget est difficilement chiffrable car plus nous avons d'articles, plus nous payons ! Mais en revanche, les partenaires, qui nous financent, sont très intéressés par ces documents.

Le budget pour 2015, était de 10 000 € pour une réalisation de 14 521 €.

➤ **La Web TV** :

Depuis 4 années, la FFPJP a fait le choix de développer une Web TV fédérale entièrement réalisée par ses propres soins. Claude STIRMEL, responsable de la commission informatique, en est le créateur. Il est aussi le réalisateur.

Le succès a été au rendez-vous. Les internautes ont fait savoir que la diffusion des Championnats de France en *live* était une excellente initiative. Nous sommes en mesure de retransmettre au minimum chaque année : 4 championnats de France, la finale de la Coupe de France des clubs, les finales du Championnat National des Clubs.

En 2015, la FFPJP est à l'origine de 8 diffusions. Les chiffres 2015 : Pour mémoire 2014 : 556 000 visionnages ; pour l'année 2015 : 890 000 visionnages, presque le double.

Total depuis la création : 2 100 000 visionnages. Bravo Claude !

A mon arrivée, j'avais été surpris que cet excellent travail, ne soit pas valorisé auprès de nos partenaires. J'avais donc, après avoir reçu l'accord du Président, négocié l'an dernier des partenariats pour les retransmissions. Mais les contrats n'ont jamais été signés, c'est une perte de 3 000 € HT pour la Fédération.

Retour Financier : convention Daily Motion = 4 015 €. Il manque donc les recettes...

Optique 2016 : pour cette année, toujours avec la même vision, et toujours avec un nouvel accord du président, j'avais réfléchi et recherché une approche différente pour subjuguier notre image, et obtenir de nouveaux financements avec 2 options : Web TV avec retransmissions TV de la finale ou la Web TV sans retransmission TV.

En concertation avec les organisateurs, nous aurions pu réaliser cet ambitieux projet, dès 2016 si possible pour certains, mais plus significativement pour tous en 2017. Cette action commune, nous permettrait, ensemble de réaliser des recettes, et donc des profits pour tous. De plus, nous valorisons l'excellent travail de nos duettistes, et le professionnalisme de la réalisation du site par l'organisateur.

Le Président ayant repris en main toutes les concertations avec nos partenaires, le projet reste dans les cartons pour le moment.

➤ **Télévision** :

Coupe de France à ALES : les chiffres d'audiences : en moyenne 147 000 téléspectateurs avec un pic de 262 000 téléspectateurs.

Championnat de France à NARBONNE.

- La captation d'images a été réalisée par *CASA PRODUCTION*
- La prestation LED a été gérée par *JSG TECHNOLOGIES*
- Les chiffres d'audiences L'Equipe 21 Dimanche 14 h 30 /16 h : audience moyenne : 250 500 téléspectateurs, avec un Pic à 412 000 téléspectateurs. Audience de la rediffusion 54 500 téléspectateurs.
- Le volet Image des Championnats de France : nous avons réalisé ce volet en 2013, dans le cahier des charges, pour application en 2014. Il avait pour but essentiel de sublimer toutes les réalisations simples, tous nos Championnats de France.

Il serait bon, dans un premier temps pour les organisateurs, de le lire, et ensuite de l'appliquer au mieux. Néanmoins, dans l'ensemble cette année nous avons eu de beaux championnats. Des souvenirs en images de ce qui nous a plu : l'accueil, les sites, le village, la réception : quand elle est bien préparée, il y a du monde ! Le Carré d'Honneur : là aussi quand il y a des places d'accueil dans les tribunes, elles sont pleines, ce sont des images fortes qui nous plaisent beaucoup, la Restauration.

En revanche, je souhaite hisser le drapeau Blanc, mais des fois il y a des choses à dire !

Les poubelles débordantes, et je vous épargne les photos de certaines toilettes.

Soyez conscients, chers présidents et Amis, que c'est tous ensemble que nous pourrons valoriser notre Image.

Un hommage au corps arbitral qui officie sur tous nos Championnats de France et un hommage particulier aux Bénévoles ; ces travailleurs de l'ombre, sans qui rien n'est possible. Les acteurs de 2015 sont là !

Jean-Pierre DARREOUS qui est souvent seul pour accomplir sa tâche. Merci de ne pas l'oublier !

➤ **Pétanque Tour** :

La seule animation Fédérale de promotion du Sport Pétanque, qui va au-devant du grand public, en proposant un moment ludique d'approche de la discipline pour tous, et la possibilité d'une confrontation avec nos Champions du Monde. Cette opération est offerte gratuitement aux populations du centre-ville.

Le Pétanque Tour 2015 :

- 6 étapes : 12 journées au cœur des villes sur des sites prestigieux
- 800 parties disputées avec le grand public
- 1 600 personnes ayant eu la chance d'affronter les champions
- 25 000 personnes ayant assisté au spectacle
- Plus de 4 000 enfants ayant participé aux ateliers « point »

- 6 000 cadeaux offerts par la F.F.P.J.P. et notre partenaire OBUT aux participants.

Vous savez tous, vous organisateurs aguerris que le gratuit n'existe pas. Il y a toujours quelqu'un qui paie. Certes la Fédération le fait, car c'est sa volonté, mais elle a besoin également d'un soutien local. C'est ce que j'ai essayé, avec la commission de mettre en place depuis 3 ans. Je remercie sincèrement les Comités Départementaux qui se sont investis à nos côtés, pour la mise en place, le déroulement de l'étape, et les aides financières apportées ; qu'elles soient des villes ou de leurs fonds propres. C'est comme cela, et ensemble que nous pouvons proposer une animation de qualité et un nombre d'étapes suffisant.

Nous recherchons toujours des lieux d'accueil pour de nouvelles étapes, le but étant d'aller partout. Un fait nouveau, mais significatif apparaît dans notre panorama. Des Présidents de Comités nous contactent. Ils prennent des renseignements, et la plupart du temps, ils nous rejoignent pour finaliser nos campagnes, un grand merci à eux.

Le Pétanque Tour a pris sa place dans le paysage médiatique de notre discipline. Cette année, nous avons mis en place une campagne d'affichage, des réceptions et une tenue pour l'équipe d'animation. Ces opérations ont également un coût supplémentaire, mais elles donnent une image positive du sport Pétanque, qui valorise l'ensemble de la discipline.

L'aménagement publicitaire, avec les affiches, les flyers a permis un important visuel sur les villes d'accueil. Nous pouvons encore améliorer l'animation show que nous proposons sur nos étapes. Ce n'est pas les idées qui manquent !

Les **8 Champions** qui étaient avec nous cette année. Je les remercie pour leur engagement. Dylan ROCHER, Henri LACROIX, Philippe SUCHAUD, Bruno LE BOURSICAUD, Philippe QUINTAIS, Michel LOY, Damien HUREAU, Julien LAMOUR.

Le bilan 2015

Les Médias : une bonne tournée avec de bonnes retombées médiatiques. Les médias parlent de notre discipline, ils véhiculent une Image Positive auprès du grand public. C'est de la publicité gratuite, suite à l'évènement.

Les réceptions officielles offertes par les élus sur chaque étape et les conférences de presse ont été des éléments déterminants. Une dizaine de médias différents ont couvert les étapes du Pétanque Tour. Quand vous avez des flashs d'informations toutes les heures pendant 4 jours sur le 107.7, c'est un public incalculable que nous touchons. Quand vous avez RTL, Europe 1, FR 3 qui font des interviews des Champions, c'est encore une importante publicité gratuite non chiffrable, dont nous bénéficions.

Tous ces journalistes, qui couvrent ce show divertissant, valorisent notre sport. Ils donnent à cette animation ludique une approche différente des compétitions. Les retombées qu'ils génèrent en termes de dynamisme, d'innovation, d'attractivité, transmettent vers le grand public, une image moderne et très Tendence de notre Fédération, et cela, mes chers Amis, ça n'a pas de prix ! C'est également un retour positif et valorisant du travail de préparation, des acteurs de l'évènement.

Les 6 étapes en images : Le Havre, Pornichet, Serre-Chevalier, Lançon-de-Provence 1, Nice, Lançon-de-Provence 2.

Avec la SAOS, Partenaire de l'opération, nous avons instauré la mise en place systématique d'un Kit Pétanque Tour à l'usage des comités. Il a été apprécié pendant les étapes.

Le bilan financier :

Une évocation Financière sur le coût du Pétanque Tour pour mémoire (hors tournée de promotion du championnat du monde) :

Pour 2013 : il était de 23 000 € sans partenariat, sur un budget de 20 000 € pour 4 étapes

Pour 2014 : il était de 28 000 € avec un partenariat de 5 000 € soit 23 000 € pour un budget de 20 000 € pour 4 étapes. Il nous a fallu prendre en compte des charges, non budgétées.

Pour 2015, malgré des charges supplémentaires du car podium et nos actions de marketing, les démarches entreprises avec votre aide et notre détermination, nous ont permis, de non seulement maîtriser notre budget, mais d'initier une baisse significative. Le coût est de 41 711 € avec les partenariats à hauteur de 22 800 € soit 18 911 € pour un prévisionnel de 30 000 € et nous avons réalisé 2 étapes de plus soit 6 étapes.

Les projets 2016

Le but de cette animation est d'aller partout en France ; 4 étapes c'était juste ; 6 étapes pour 2015, c'était déjà mieux ; avec 8 étapes réparties sur 4 mois, il nous fallait trouver un financement supplémentaire. C'est ce que nous avons mis en place, en partenariat avec les villes d'accueil, et les comités départementaux.

- Il y aurait deux étapes au printemps.

- Les trois étapes d'autoroute, avec les 2 du groupe VINCI et une sur l'aire de l'Allier dans le cadre du Pétanqu'Allier 2016. Cette étape était programmée jusqu'au mail de Max LAVARON du 31/12/2015. Elle sera remplacée.

- 3 étapes en Corse : avec Ajaccio, Porto-Vecchio, et Bastia. Pour ces 3 dernières étapes, nous allons innover. A la demande des Maires qui souhaiteraient que les centres aérés de leurs villes puissent participer, nous répondrons positivement à ces propositions particulièrement attractives. Nous modifierons notre programme d'animation, en conséquence.

- Le kit Pétanque Tour sera reconduit, avec l'accord de Madame COSTE Présidente de la SAOS.

- Le budget pour 2016 et le nombre d'étapes : pour les 7 à 8 étapes, le budget prévisionnel serait de 66 000 €.

J'en profite pour remercier le trésorier Daniel READ pour sa confiance. L'an dernier, il m'a dit : « *je crois ce que je vois* » ; aujourd'hui il me dit : « *j'inscris 66 000 €, je veux 31 000 € en retour* ». Il les aura autrement nous ne ferons pas l'étape. Je profite de ce moment pour remercier également, tous les Présidents des Comités départementaux qui nous ont aidés dans la préparation de la campagne 2016.

Nous saluons l'arrivée d'un nouveau partenaire pour notre visite en Corse de « *CORSICA FERRIES* » ; un grand merci à Christian REBOUL pour son intervention.

Remerciements : pour la réalisation du PowerPoint par Didier SCHIMITT, pour les photos Guy BETTENCOURT, et Clément MENEHIN pour son aide. Je vous remercie de votre aimable attention. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Une précision sur la WEB TV, *OBUT* a souhaité n'avoir qu'un interlocuteur, moi. La société *OBUT* reconduit la même somme pour 2016 pour la WEB TV et *ERIMA* offre une augmentation de son partenariat de 11 000 € avec les 9 000 € de commissions que nous n'aurons plus à payer cela fait donc 20 000 €. Cher Gérard, il sera dégagé une somme pour la WEB TV.

M. CHEVALIER. – Une excellente nouvelle Président ; j'ai fait remarquer dans mes propos que j'avais préparé un travail. Là nous avons la subvention, c'est le travail de préparation dont nous aurons l'occasion de reparler, nous en avons déjà parlé.

INFORMATIQUE

M. STIRMEL. – Selon vous qu'est-ce que l'informatique ? L'informatique n'est pas la science de l'ordinateur. Il y a les informaticiens, les ingénieurs et les exécutants. Aussi étonnant que cela puisse paraître l'informatique peut se pratiquer sans ordinateur, avec un papier, un stylo, un cerveau et surtout du courage.

Saviez-vous que l'informatique aurait pu s'appeler l'ordinatique ?

Mais alors l'informatique c'est quoi ? Le terme informatique ne fut définitivement choisi qu'en 1967 suite à une décision de Charles de Gaulle en Conseil des Ministres ! La définition officielle est : La science de tous les traitements effectifs applicables à des données discrètes.

➤ **GESLICO : Gestion des Licences & des Concours :**

A ce jour, 632 utilisateurs créés, éditent, modifient, suppriment et visualisent quasi quotidiennement les données sur notre serveur intranet. Ces données relatives Fédération, Ligues, Comités, Clubs, Dirigeants, Arbitres et Educateurs, Licenciés, Résultats Concours et Palmarès, Chancellerie et Récompenses, Extractions et Historiques sont recensées et mises à jour par les utilisateurs. Elles sont stockées et sauvegardées chaque jour sur notre base de données et serveur hébergés chez One and One (1 and 1).

L'accès à Geslico est bien sûr sécurisé par un login et mot de passe personnel qui peut à tout moment être créé ou supprimé sous couvert de chaque Président de Comité. L'accès Ligue en seul mode visualisation est attribué par les 3 responsables de la Commission Informatique (Daniel, Didier & Claude) suite à la demande du Président de Ligue.

En 2015, Geslico, notre applicatif sur internet a géré :

- 296.390 licenciés répartis dans 5986 clubs affiliés
- 25311 Concours Nationaux, Internationaux, Qualificatifs Championnats de France, Concours Départementaux & Régionaux
- 14950 mutations internes
- 2500 mutations externes
- mi-novembre de chaque année, Geslico génère une mise à jour annuelle de toutes ces données informatiques et celle de cette année 2015, comme à son habitude, s'est bien déroulée.

Je remercie particulièrement Karine, Daniel, Didier et Eric qui ont fait tout le travail de contrôles vérifications et de migrations des différentes catégories d'âges pendant que moi-même, j'étais mobilisé aux Championnats du Monde en Thaïlande.

➤ Synthèse de la Classification 2016

Un énorme travail a été réalisé par Daniel READ et sa sous-commission composée de Joseph CANTARELLI, Michel COSTE, Francis GARRIGUE, Laurent ROUGIER, Didier SCHMITT, Eric REBIBO, Daniel BRUAND, Francis RICARD, Bernard CONSONNOVE, Jacques GUIGUE, Guy MACAIRE et le regretté Philippe GAFFET ainsi que votre serviteur.

Cette Commission travaille activement sur ce grand chantier depuis 2013. Fin 2015, nous récoltons un bon cru car cette classification 2016 a été un véritable bond en avant. Nous avons privilégié et protégé au maximum la classe « Promotion », et resserrer davantage les calculs des classes « Honneur » et « Elite ».

Nous rencontrons un handicap assez pénalisant qui est que selon les saisies des résultats par les Comités, nous avons pu voir que certains enregistrent les résultats d'une cinquantaine de concours alors que d'autres plus de 100 voire 200 ou 300 concours. Il est évident que le résultat du calcul de la classification diffère et n'est pas identique selon le nombre d'enregistrements. D'où la nécessité de mettre en place un tableau de détermination de calcul des points Honneur par Comité. Nous avons essayé de maintenir la règle des 30 % de licenciés ayant marqué des points. Pour certains comités, cela n'a pas été possible du fait que le nombre de licenciés « Honneur » dépassait déjà les 30 % en 2015.

Permettez-moi de remercier les personnes qui nous ont aidé dans ces tâches et notamment MM. Christian BADIA du Comité 64 ainsi que Régis STEPHANT du Comité 56 afin d'améliorer encore cette classification pour 2017.

Vous avez été nombreux à nous interroger sur les critères de calculs et nous avons répondu rapidement et régulariser certains oublis et incohérences de Geslico.

➤ Licence, lecteur cartes RFID et contrat Paragon

En 2007, Daniel READ et moi-même avons étudié le changement de support de la licence sportive qui était sous format papier et qu'on voulait transformer en format plastique style carte bancaire.

En 2008, nous avons pris nos bâtons de pèlerins prospectant les diverses solutions de cartes d'identification auprès d'entreprises spécialisées tels que *Ysalid, CPS, Paragon, Schlumberger* ; nous avons visité leur usine de fabrication et pu constater leur savoir-faire.

Dans un 1^{er} temps, nous avons retenu : *Paragon & Ysalid* pour la qualité de leurs produits, pour leur compétence et leur sérieux. Finalement, nous avons opté pour Paragon Identification avec lequel nous avons signé un contrat sur 8 ans et qui se termine en 2016. Je ne vais pas vous énumérer toutes les embûches et traversées du désert que nous avons dû subir et surmonter pour arriver à mettre en place tout cela. Daniel et moi, avons fait un bon choix, tout le dossier, nous le connaissions parfaitement ; le plus délicat était le financement.

Nous pouvons donc affirmer aujourd'hui que nous avons réussi l'opération licence carte à puce.

Le financement, c'était le bébé de Daniel notre trésorier. On peut dire aujourd'hui que notre argentier a très bien accouché et ceci pour le plus grand bien de notre Fédération. Merci et Bravo. (*Applaudissements*)

Il nous faut maintenant préparer l'avenir de cette licence carte à puce, négocier et renouveler un nouveau contrat, poursuivre son utilisation en l'assimilant aux nouvelles technologies présentes sur le marché, tout en gardant l'existant et je le répète, en conservant les lecteurs carte à puce.

Lors de la dernière entrevue avec Paragon, nous avons vu qu'il était possible aujourd'hui de lire et écrire sur la puce RFID avec un smartphone, téléphone mobile de nouvelle génération.

Nous avons rendez-vous très prochainement avec Paragon pour étudier et chiffrer ce nouveau contrat et son financement, car il faudra faire développer une application Geslico & Gestion Concours via le système OS Apple & Microsoft et également le système Android.

Ce sera certainement moins coûteux que de racheter des lecteurs à carte en remplacement de ceux cassés ou obsolètes du stock des 6000 lecteurs donnés en 2009 aux comités et clubs. Donc à suivre, on verra plus clair après notre prochaine réunion avec Paragon au mois de février.

➤ Logiciel « GESTION CONCOURS »

C'est le bébé de notre ami Didier. En août 1997, au Championnat de France Doublettes Jeu Provençal à Sarreguemines en Moselle, le Président de Ligue de l'époque Joseph CANTARELLI m'a présenté un jeune élu de son comité qui venait d'écrire et programmer un utilitaire pour gérer un concours de pétanque. Et ce fut un véritable coup de foudre en découvrant ce petit programme informatique que Didier Schmitt a confectionné.

J'ai tout de suite cerné et vu l'importante avancée en gestion d'un concours que ce logiciel pouvait apporter à notre Fédération.

* Quelle grandiose avancée, merci Didier, tu as bouleversé et séduit les actions, les rôles et travaux des tables de graphiques dans nos concours.

* Quel important gain de temps,

* Quelle grande sécurité des tirages,

* Quelle belle et constante ergonomie nous offre Gestion Concours à nos diverses manifestations sportives. Merci et Bravo Didier. (*Applaudissements*)

En 2014, Gestion Concours a vu 7 nouvelles versions.

En 2015, Didier a encore programmé 11 versions pour améliorer, diversifier, varier et compléter Gestion Concours.

Gestion Concours, c'est 20 années de travail d'un bénévole qui aime nos disciplines sportives.

Gestion Concours c'est plus de 200.000 lignes d'écritures et programmations en Visual Basic.

Imaginez un seul instant, si la FFPJP devait faire appel à une entreprise spécialisée pour l'acquisition d'un progiciel de cette envergure et de cette qualité ? Merci Didier.

(*Applaudissements*)

➤ Messagerie Webmail Infomaniak

En l'an 2001, au Congrès de Montpellier où j'avais un peu forcé la main pour l'utilisation de la messagerie par internet, le cher ami Francis m'a lancé : « Stirmel tu es un rêveur, tu es un astronaute ! »

Et le bon Jacques lui était un fervent utilisateur du Fax et du Minitel. Aujourd'hui qui n'utilise pas sa messagerie tous les jours ? Le Webmail de la Fédération, je parle d'*Infomaniak* où sont hébergés nos sites internet.

Cette entreprise leader en Network basée à Genève en Suisse a considérablement investi au niveau sécurité, fiabilité et performance énergétique. *Infomaniak* héberge actuellement 150 000 sites internet ; 1 million d'adresses mails en Europe

Ce succès grandissant et cette fiabilité accrue ont fait que leurs tarifs ont été revus à la hausse : en 2000 : 500 adresses mails étaient comprises dans le prix d'hébergement annuel de 170 francs suisses (120 €). Aujourd'hui, ce n'est plus que 25 adresses mails qui sont incluses dans le prix de l'hébergement annuel de 120 €. Mais comme la FFPJP est un bon client (quelques 50 sites internet hébergés chez eux), *Infomaniak* nous laisse encore la gratuité de notre messagerie Webmail.

La FFPJP compte à ce jour quelques 371 adresses mails@petanque.fr. Il n'en est pas moins vrai que cette messagerie réserve parfois des gênes assez conséquentes : beaucoup de messages spams et publicités malgré les efforts entrepris pour la sécurité et les mails indésirables ; conflits vers l'envoi aux adresses de Free, d'Orange, Gmail et Hotmail.

Infomaniak ne se gêne pas pour vous adresser un mail et vous avertir que vous avez envoyé un trop grand nombre de mails qui sont obsolètes ou erronés. Et si vous ne nettoyez pas votre webmail, Infomaniak met votre adresse mail en quarantaine (et donc plus de service messagerie).

Moi-même, je n'utilise le Webmail Infomaniak que si je suis à l'étranger ce qui me permet de voir mes mails sur n'importe quel ordinateur.

Si vous n'êtes pas satisfait par l'utilisation du Webmail d'Infomaniak (je vous signale que beaucoup d'entre vous en sont très satisfaits) vous pouvez paramétrer votre messagerie @petanque.fr sur n'importe quelle autre messagerie ou sur Outlook Microsoft.

Deux recommandations :

- **Nettoyer périodiquement** votre carnet d'adresses mails car on y retrouve très souvent des personnes décédées où qui ne sont plus en place dans leur fonction (moi-même je suis encore trésorier adjoint pour certains comités)
- Quand vous faites des emailings (des envois à beaucoup d'adresses mails) **utilisez les CC et le mieux encore les CCI** ou bien paramétrez des comptes groupés car c'est une gêne conséquente pour la personne qui reçoit votre mail et s'il faut imprimer votre message, il y a consommation de beaucoup d'encre et de papier.

➤ Système d'Exploitation Microsoft Windows 10

Depuis quelques 20 années, nous travaillons avec des systèmes d'exploitations de chez Microsoft et nous y adoptons nos applicatifs. Il y a eu les fameux DOS ou RDOS qui ont fonctionné sous notre première base de données MAGIC et ce n'était pas toujours magique. En 1995, il y a eu la migration Windows 95 puis Windows 98 puis Windows Millénium et en 2000 le réputé Windows 2000. En 2000 aussi, nous sommes passés à la conception de Geslico sous le système Oracle et la programmation PHP qui a été une véritable transformation parfaitement maîtrisée par notre ami informaticien Eric REBIBO qui avait quitté la Société *MagicSoftware* pour s'établir à son compte.

Eric, Didier et moi, avons travaillé en parfaite harmonie, jamais de gros soucis mais toujours des améliorations et perfectionnement pour le confort de nos utilisateurs.

Avec l'arrivée de Windows XP, nous avons recommandé l'utilisation du navigateur internet Firefox Mozilla qui était plus ergonomique que Microsoft Explorer. Puis est venu le catastrophique Vista en 2007, vite oublié par le bon Windows 7 sorti le 22 octobre 2009 en terminant sous Windows 8.0 (en 2012) et Windows 8.1. en octobre 2013.

Le 29 juillet 2015 est arrivé le nouveau Windows 10 que nous avons tout de suite testé Didier et moi-même. J'ai installé Windows 10 sur mes ordinateurs fixes et portables, ceux de mes enfants, de mon épouse et des collègues du Comité Directeur et amis de la FIPJP dont certains appareils étaient assez anciens. Au total, environ une cinquantaine d'ordinateurs ! Contrairement à ce qu'on peut lire dans les forums et nombreuses critiques sur Microsoft : tous les ordinateurs ont bien migré et fonctionnent parfaitement avec Windows 10.

Il est évident que si on utilise un ancien système d'exploitation Windows 7 ou Windows 8 piraté – ce qui se fait de plus en plus maintenant – et également des packs Office sans licence, il peut y avoir des incidences. Donc en finalité, faites bien ce passage à Windows 10 d'autant plus qu'elle est gratuite cette migration car en juillet 2016, cela vous coûtera 130 euros pour un Windows 10 Famille et quelques 180/200 euros pour un Windows 10 Pro.

Voilà j'en ai terminé pour l'informatique.

Je vous ai écrit dernièrement que je suis fatigué et je m'en excuse, cela fait 19 ans et ces deux dernières années je suis fatigué de ce que je vois... Si vous avez des questions, n'hésitez pas, Daniel, Didier et moi-même sont à votre service. (*Applaudissements*)

EQUIPEMENTS SPORTIFS

(Présentation du diaporama par M. Stirmel)

M. CANTARELLI. – Nous allons revoir les objectifs dans les équipements sportifs, notre réglementation et la notice d'impact.

L'objectif est d'assurer un développement de notre discipline par des constructions qui doivent se réaliser en consultation avec la Fédération, pour avoir des bâtiments correspondant aux règlements et aux lois.

Notre réglementation est votre document de base lorsque vous faites des contacts avec les porteurs de projets : Villes, intercommunalités, etc. Notre Règlementation des Equipements Sportifs (RES) est disponible sur notre site, sous « PORTAIL » sous rubrique EQUIPEMENTS SPORTIFS » qui comprend :

Changement : le CNDS a réalisé une réforme des critères de subventionnement dictée par la réduction des moyens budgétaires. Réduction importante du nombre de types d'équipements éligibles et des territoires cibles définis aux moyens des zonages utilisés par les ministères de la ville et de l'intérieur.

Une partie de l'enjeu lié aux choix de projets est transférée à l'échelle régionale.

Ce qui ne change pas : l'arbitrage par le comité de programmation du CNDS et la prise en compte des avis fédéraux dans le traitement des demandes de subvention restent actifs.

Les types d'équipements éligibles au financement du CNDS à partir du 17 mars 2015, les projets d'équipements éligibles à l'enveloppe générale, devront répondre à deux conditions cumulatives :

- Concerner des types d'équipements particuliers,
- Se situer dans des territoires carencés. Si vous avez un boulodrome proche dans le même bassin de vie vous aurez du mal à vous retrouver subventionné.

Les conditions générales d'accès au financement CNDS, conditions valables pour les deux enveloppes du CNDS :

- Les équipements structurants au niveau local (25M€) ;
- Les équipements structurants au niveau national (10M€ pour toutes les disciplines sportives) en nette baisse par rapport à ce qui était organisé précédemment ;
- La qualité de la maîtrise d'ouvrage : la priorité sera donnée aux structures intercommunales dès lors qu'elles disposent de la compétence « Equipements sportifs ». A défaut les régions, les conseils départementaux et les communes seront éligibles.

Les bénéficiaires :

- Les collectivités territoriales, leurs groupements - avec priorité pour les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) à compétence équipements sportifs.
- Les associations sportives agréées ;
- Les associations et groupements d'intérêt public qui interviennent dans le domaine des activités physiques et sportives.

L'objet des subventions d'équipement :

- pour les constructions neuves et pour les rénovations d'équipements ;
- pour la mise en accessibilité aux personnes handicapées des équipements existants.

La campagne de subventionnement du CNDS est ouverte par publication d'un appel à projets annuel. Le Comité de Programmation CNDS se prononce sur le contenu de l'appel à projets ; puis les délégués territoriaux du CNDS opèrent une sélection de 3 dossiers, en concertation avec les représentants du mouvement sportif et des collectivités territoriales.

Les attributions sont décidées au niveau national par le CA du CNDS sur avis du comité de programmation.

Type d'équipements :

- Les autres types d'équipements sportifs spécialisés destinés à la pratique en club ;
- L'achat de matériel lourd spécifique destiné à la pratique sportive fédérale ;
- Les travaux de mise en accessibilité de tous types d'équipements sportifs et l'achat de matériels lourds, une enveloppe de 2 M€ pour 2015 pour promouvoir la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Territoires carencés visés :

- Les zones de revitalisation rurales (ZRR),
- Les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville (QPV) et leurs environs immédiats,
- Seuls les projets situés dans un bassin de vie effectivement en situation de sous-équipement (carence à justifier dans le dossier) pourront recevoir un financement du CNDS.

Pour constituer une demande les préalables importants sont :

- Ne pas avoir commencé les travaux d'exécution au moment du dépôt de la demande de subvention
- Le calcul de la dépense subventionnable se fait « hors TVA » pour une collectivité territoriale et TTC pour une association

Les porteurs de projet devront prendre en charge au moins 20 % du coût total ; garantir de manière pérenne le caractère sportif de l'équipement (accession facile à l'équipement).

Décisions récentes :

- Le Projet de Loi de Finances 2016 comprend l'éligibilité des équipements sportifs à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de 816 M€ ;
- Une prochaine directive adressée aux Préfets de régions et de départements précisera les contours de cette éligibilité des équipements sportifs pour l'année 2016 ;
- L'éligibilité des salles multisports sur les crédits CNDS 2016, a été prise en compte lors du dernier CA du CNDS du 1er décembre 2015.

Les perspectives pour l'année 2016 :

- ✓ Le CNOSF examinera 3 enveloppes financières distinctes :
 - Equipements sportifs en territoires carencés,
 - Mise en accessibilité des équipements sportifs,
 - Equipements structurants au plan national.
- ✓ Les montants seront engagés lors d'une unique campagne qui s'achèvera lors du Conseil d'Administration du CNDS prévu vers le mois de Juin 2016.
- ✓ Il sera très important pour les fédérations de connaître les projets qu'elles souhaitent voir dans la liste nationale bien en amont des sélections régionales des demandes de subvention opérées par les Préfets.
- ✓ Des échanges avec le pôle développement APS du CNOSF seront donc nécessaires avant les étapes de l'expertise des projets et la définition des priorités.
- ✓ Le CNOSF nous informera rapidement des évolutions de l'organisation qu'il envisage en la matière.

Les priorités fédérales :

Nombre de pistes - Classement Fédéral

Inférieur 16 pistes / Local

>= 16 pistes Départemental / Régional

>= 32 pistes Régional / National

>= 64 pistes National / International

Les priorités fédérales vont aux :

- Equipements structurants de niveau national : boulodromes couverts à partir de «16 pistes normées» et capables d'accueillir des manifestations internationales ou nationales
- Projets pérennes menés dès le début avec la FFPJP et ses organes déconcentrés Ligues, CD et Clubs
- Zones carencées : régions, départements et bassins de vie non équipés
- Salles multi-sports.

Je vous recommande donc que dès que vous avez connaissance d'un projet, de contacter le Responsable des Equipements Sportifs de la FFPJP.

- ✓ La FFPJP, faute de moyens financiers évidents, ne subventionne pas les constructions.
- ✓ La FFPJP conseille et soutient toutes les demandes auprès des Collectivités Locales, Territoriales, et Maîtres d'Ouvrage.
- ✓ La **FFPJP soutient et porte avis sur tous les projets** et fixe **les priorités** pour les équipements « subventionnables » par le CNDS **au niveau National**.

SITUATION 2015 – PROJETS 2016

Inaugurations de boulodromes couverts en 2015

- ✓ TOURS (37)
- ✓ MONTLUCON (03)
- ✓ SOUSTONS (40)
- ✓ GUENANGE (57)

Projets de boulodromes couverts en cours :

- ✓ DOLUS D'OLERON (17) – 10 pistes
- ✓ SAINT DIZIER (52)
- ✓ VAULX EN VELIN (69) – envisagé 32 pistes
- ✓ MELLE en DEUX SEVRES (79)
- ✓ LOURDES (65)
- ✓ METZ (57) – envisagé 32 pistes

- ✓ COURRIERES (62) – Porteur du projet = Mairie « pas de club affilié »
- ✓ TRETS (13)

Sites Internet utiles : CNOSF: www.cnosf.fr / CNDS: www.cnds.info
 Gouvernement : www.sports.gouv.fr / www.res.sports.gouv.fr / www.data.gouv.fr
 (Applaudissements)

REGLEMENT ET ARBITRAGE

(Présentation d'un diaporama)

M. DESMULIE (*Vice-Président de la FFPJP et Membre de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA*). – Je m'adresse à vous au nom de mon collègue et ami, Jean-Claude DUBOIS qui est absent pour raison de santé. Je lui souhaite de retrouver la forme afin qu'il puisse animer la toute prochaine CNA, qui lui tient tant à cœur, elle se déroulera fin janvier dans le Nord.

Il m'a chargé de vous communiquer les effectifs, 49 départements ont seulement renvoyé la fiche nous ne pouvons donc pas vous les donner cette année.

Il m'a demandé de vous rappeler le rôle de la commission nationale d'arbitrage (CNA) : elle assure l'aide et la formation continue dans les Ligues, les Comités ; elle prépare les examens des comités départementaux, de ligues ; elle fait passer l'examen d'arbitre national ; elle assure le suivi et la formation des arbitres internationaux et nationaux du pool élites.

Elle met à jour les informations de l'arbitrage sur Internet ; elle désigne les arbitres pour les championnats de France, les grandes compétitions, les concours internationaux et nationaux. Elle communique, transmet pour diffusion à tous les référents et présidents des CD et Ligues toutes les nouveautés. Là malheureusement un gros effort est à faire parce que beaucoup de référents gardent cela pour eux seuls et nous voyons des arbitres qui ne sont pas informés.

Résultats de l'examen national 2015 :

Reçu(e)s : Mmes AIGUEPERSE Laëticia (CD89), CAZEAU Christine (CD11) et M. RIVES Daniel (CD11)
 (Applaudissements)

Les résultats à l'examen du Pool Elites : M. DEVOS Jean-François (CD41).
 (Applaudissements)

Résultats à l'examen européen 2015 : un nouvel examen entre le national et l'international : deux candidats inscrits et reçus : MM. BOULAHYA Mustapha (CD61) et GABRIEL Maxime (CD30).

Candidats à l'examen national 2016 : au nombre de 6, présentés par la ligue Aquitaine : DEFIGUEIREDO Alfonso (CD64) ; ligue Lorraine : MIETTON David (CD54) ; ligue Auvergne : MERLE Olivier (CD03) ; ligue PACA : RODRIGUEZ David (CD13) ; ligue Midi-Pyrénées : SURO Claude (CD31) et TILLET Louis (CD46) :

Candidats au Pool arbitres 2016 : GUIDOT Philippe (CD45), PHILIPPE Stéphane (CD91) et PLASTRE Séverine (CD21).

Rappel pour les examens : les trois examens départemental, ligue et national se déroulent avec le même questionnaire et le même barème de corrections le même jour, c'est-à-dire le dimanche qui suit le congrès national, donc cette année le 17 janvier 2016.

Pour inscrire un candidat à l'examen national, il faut qu'il soit arbitre ligue depuis deux ans au moins et qu'il ait moins de 60 ans. Le candidat doit écrire au président de son Comité Départemental qui transmet à la Ligue, c'est le président de ligue qui inscrit le candidat auprès de la Fédération avant le 30 septembre, en renseignant le document officiel à télécharger sur le site fédéral.

Les Juges Arbitres de Haut Niveau (JAHN), en 2015 d'après les critères du Ministère et par ordre alphabétique ont été nommés : Roland ARMAND, Didier BASSO, Patrick BUGÉAT, Evelyne CHAPILLON, Patrick DESSAY, Patrick GRIGNON, Didier JANDARD et Dominique LE BOTS (Applaudissements)

Formation :

* le pool élite, la CNA organise en janvier un WE de formation pour ses arbitres ; en 2015 nous avons été très bien reçus à St-Pierre-Les-Elbeuf, ce regroupement en 2016 aura lieu à Grande-Synthe près de Dunkerque les 30 et 31 janvier.

* arbitres admissibles à l'examen national : les reçus à l'examen doivent participer à une journée obligatoire au siège, ensuite ils sont supervisés pendant un championnat de France et lors de leur première nomination sur un concours national, ils sont accompagnés par un membre de la CNA.

* formation continue : à la demande de président de comité ou de ligue, la CNA envoie un de ses membres pour animer des journées de remise à niveau de tous les arbitres quels que soient leurs grades.

Règlements et code d'arbitrage : la CNA envoie à tous les référents de comité et de ligue pour les aider à animer leurs journées de formation des documents sous forme de diaporama, ils sont sur le site de la FFPJP.

Désignation des arbitres : début février la CNA, désigne les arbitres pour les championnats de France, les grandes compétitions, tous les concours internationaux et nationaux. Chaque arbitre reçoit une convocation officielle et tous les présidents organisateurs qui ont donné une adresse mail sont informés du nom de l'arbitre qui officiera dans leur concours, de même les présidents de ligues et des comités départementaux.

En 2016, nous aurons 82 arbitres nationaux et 16 arbitres internationaux pour 219 concours nationaux et internationaux.

Pour l'arbitrage des championnats de France, la CNA désigne 6 arbitres du pool élites pour 128 équipes, ce qui laisse 2 places pour deux arbitres du comité organisateur à qui il est demandé d'envoyer des jeunes de préférence, afin de leur donner envie de gravir les échelons.

Communication : Règlements et code d'arbitrage : la CNA envoie à tous les référents des CD et ligues les dernières nouveautés de la Fédération internationale : modification du règlement de jeu, nouvelle boule agréée, etc. Il en est de même pour les décisions prises par le Comité Directeur sur proposition de la CNA.

La CNA demandera à la FFPJP de faire imprimer le nouvel opuscule dès réception du règlement international, notre règlement de pétanque dépend de la Fédération Internationale.

Les membres de la CNA : Jean-Claude DUBOIS, Evelyne CHAPILLON, Michel COSTE, François DEBONNAIRE, Jean-Claude DESMULIE, Patrick DESSAY, Jacques DURANTHON, Jean-Claude GERONIMO, Patrick GRIGNON, Didier JANDARD, Jean LOCATELLI, Georges MALLET, Michel POGGI, Didier SCHMITT et Jean-Noël VENON.

Nous vous remercions de votre aimable attention et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2016 pour tout ce que 2015 aurait oublié de vous donner. (*Applaudissements*)

NATIONAUX

(Présentation accompagnée d'un diaporama)

M. CANTARELLI. (*Vice-président délégué*)– Pour ce groupe de travail nous allons voir :

- 1) Analyse bilan 2015
- 2) Actions correctives
- 3) CR des Délégations de Nationaux

Un rappel des missions de ce groupe de travail : le suivi et analyses annuelles, respect de nos textes et des règlements et des lois pour arriver à une uniformisation nationale dans l'application de nos textes et règlements, à la classification des concours et des joueurs, à l'amélioration continue de nos compétitions nationales et internationales et pour le développement de nouvelles compétitions.

1) Bilan 2015

Du 01/11/2014 au 31/10/2015 nous avons suivi 263 nationaux. 9 concours ont été annulés soit 3,4% (2,4% en 2014) ; le total de concours analysés : 245

Il manquait 4 délégués soit 1,6% ; 9 comptes rendus papier soit 3,6% ; 13 comptes rendus et évaluations qualitatives manquantes soit 5,3% (2,9 % en 2014)

Pour la participation en équipes vis-à-vis du barème fédéral : 24 sont inférieures au barème dont 7 en nationaux féminins soit en 2015 : 10%, en 2014 : 9% et 2013 : 13%

Pour les nationaux avec anomalies, les défauts secondaires : en 2015 : 31%, 2014 : 21% et 2013 : 51%.

La répartition de ces anomalies : il faut retenir que les pourcentages sont meilleurs qu'en 2014.

- Frais d'inscriptions < barème : 9 = 4% (10% en 2014)
- Dotation organisateur inférieure (8) ou supérieure (20) au calendrier : 28 = 11,4% (18% en 2014)
- Dotation organisateur inférieure au barème : 5 = 2% (4% en 2014)
- Dotation organisateur > barème : 6 = 2,4% (4% en 2014)
- Frais de participation sur équipes présentes : 3 = 1,2% (6% en 2014)
- Erreurs prix ½ finalistes (hors 25% à 50%) : 13 = 5% (35% en 2014)
- Erreurs reversement des indemnités : 4 = 1,6% (10% en 2014)
- Erreurs paiement des finalistes au JP : 1 = 0,4% (10% en 2014)

La grille de classification des concours va désigner et attribuer les points aux joueurs, là, nous nous sommes aperçus que 41,5% d'extractions étaient manquantes parce que le délégué ne sait pas comment faire ; dans ce cas la grille E est attribuée automatiquement par le système.

Statistiques des grilles : A : 0 / B : 1 / C : 9 / D : 33 / E : 98

Evaluation qualitative - Critères récurrents :

- il manque souvent l'appareil de contrôle de boules : 42 ; le défibrillateur : 35 ; les équipes de Secouristes : 23 ; les carrés d'Honneur non conformes : 11 ; les jeux non conformes : 11 ; les alcools forts vendus : 5 organisateurs différents.

Je rappelle que le cahier des charges de la Fédération prime et je recommande aux organisateurs qu'en cas d'accident dû à l'alcool consommé sur place, ils sont tenus responsables lorsqu'il y a enquête.

Ces alcools doivent disparaître absolument de nos compétitions nationales et internationales.

Pour 2015, à la demande de l'organisateur, nous avons missionné avec l'accord du Comité Directeur, Didier SCHMITT pour faire un test multi-PC à NYONS (26). Nous avons mis 4 personnes et 4 PC à la table de marque, répartis sur les 160 poules. Aucune anomalie n'a été constatée et Didier a même dit qu'avec 3 ordinateurs cela aurait suffi. Ce système était conçu pour Blangy qui a des sites différents et des tables de marques différentes et non pas une table centralisée. A Nyons, Didier a dû faire le tirage par groupe de poules par contre il n'a aucun problème pour le réaliser dès la sortie de poules et de ramener tout dans un pot commun. Merci à Didier et à son épouse pour cette aide apportée aux organisateurs.

2) Evolution 2016 - Actions correctives

- Mises à jour effectuées des formulaires d'inscriptions 2016 et fichiers Textes et Règlement, fichiers Excel des CR Délégués Officiels.

- Stand « Nationaux » durant le Congrès tenu par Jacques GUIGUE et Jean-Jacques LAFFORGUE pour faire une information et formation pratique ici sur place. Nous avons eu des visites et nous avons même eu des demandes pour effectuer de la formation directement dans les Ligues.

3) Inscriptions des nationaux 2016

Nombre de concours avec anomalies à l'inscription : 9.

Cas particulier : 2 demandes par des clubs en cours d'affiliation dont une a été refusée pour manque de déclaration en cours auprès de la Préfecture.

Nombre de concours refusés pour 2016 : 6.

Mise à jour des dotations des organisateurs :

* Concours Nationaux :

- Doublette : 2500€ à 3500€

- Tête à Tête : 1200€ à 2200€

* Concours parallèles (prix fixes) :

- Doublette : 1500€ à pétanque et 2100€ en Jeu Provençal

- Tête-à-Tête : 750€ à pétanque et 1050€ en Jeu Provençal

Conclusion : nous faisons de la prévention, diffusons les règlements et les anomalies en amont de la saison suivante ; nous faisons signer les acceptations du Cahier des Charges. Si cela ne marche pas, il y a la sanction et les anomalies répétées ou la gravité risquent d'amener la FFPJP à enlever le « label

national » aux compétitions concernées. Ensemble, nous pouvons encore améliorer ; je vous remercie pour votre aimable attention.

(Applaudissements)

COUPE DE FRANCE

M. CHARPENTIER (*Membre Comité Directeur*). – Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers Amis ; tout d’abord, je voudrais comme chaque année vous remercier pour votre collaboration toujours précieuse, assurant le bon déroulement de cette belle manifestation qu’est la Coupe de France des Clubs qui cette année est dans sa 17^{ème} édition.

Comme chaque année également, les rencontres à tous les niveaux nous prouvent encore et toujours que celle-ci montre un intérêt particulier pour la sportivité et par le nombre de clubs inscrits pour y participer, puisque depuis plusieurs années maintenant, il est en augmentation constante ; à savoir en 2011 : 2500, en 2012 : 2577, en 2013 : 2633, en 2014 : 2691 et pour cette saison 2015-2016 : 2733, nouvelle augmentation de 42 clubs de plus que la saison dernière, soit en 4 ans 233 clubs en plus – Bravo !

Merci au Comité du Gard et au Club d’Alès pour son accueil lors de la dernière finale de Mars 2015 dans son très beau boulodrome.

Cette saison 2015/2016, n’a pas créé à ce jour de problèmes particuliers sur les rencontres et merci à tous les clubs d’avoir respecté les dates butoirs.

Ne pas oublier chers Présidents de Comités de faire suivre le règlement que nous vous envoyons, à chacun des clubs qui participent à la compétition et merci de votre compréhension.

Comme les saisons précédentes, le tirage intégral pour les 16^{èmes} et 8^{èmes} de finale sera effectué aussitôt le résultat connu du dernier tour du 7 février prochain, pour les quatre équipes de chaque site qui seront réparties sur les huit retenues.

Pour ces 16^{èmes} et 8^{èmes} de finale qui se dérouleront les 20 et 21 Février 2016, toutes les candidatures reçues ont été examinées et nous avons retenu les suivantes, qui ont été acceptées et approuvées par le Comité de Pilotage et le Comité Directeur à savoir :

Groupe A : Soustons (40) et Lécussan (31) ;

Groupe B : Compiègne (60) et Orléans (45) ;

Groupe C : Sedan (08) et Seyssins (38) ;

Groupe D : Nyons (26) et Le Pontet (84) ;

Concernant la finale de la Coupe de France, elle se déroulera du 17 au 19 mars. En raison de l’indisponibilité du Boulodrome de Moulins, nous avons lancé un appel à candidature et à ce jour nous attendons des réponses. Cette finale sera organisée par la Fédération en partenariat avec le Comité qui sera retenu.

Concernant le règlement, il est réactualisé chaque année suivant les besoins par le Comité de Pilotage, approuvé en Comité Directeur et envoyé à chaque Ligue et chaque Comité pour diffusion à tous les clubs participants.

J’en profite ici pour remercier mes deux collègues du Comité de pilotage, Michel COSTE et Didier SCHMITT pour leur aide précieuse et bien nécessaire dans notre tâche importante de cette activité sportive nationale toujours appréciée de tous les joueurs.

Merci aussi à nos collègues du Comité Directeur et le Président qui comme chaque année maintenant, nous accordent leur confiance en nous laissant toujours le champ libre pour la gestion de cette belle et grande manifestation.

Pour conclure, je vous souhaite une très bonne année 2016 à vous et vos familles et je termine en vous remerciant de votre grande attention.

(Applaudissements)

JEU PROVENÇAL

M. COSTE (*Vice-président*). – Mesdames, Messieurs, chers amis,

Divers points vont être abordés au cours de mon intervention :

- Les Championnats de France 2015
- Les Championnats de France 2016
- Le règlement du Jeu Provençal
- L'arbitrage du Jeu Provençal
- La nouvelle compétition que nous mettons en place : le championnat des clubs au jeu provençal.

Championnats de France 2015

En 2015, la participation des équipes dans les Championnats de France au Jeu Provençal ne s'est pas améliorée par rapport aux années antérieures. En effet, au championnat Triplettes, les équipes sont issues de 13 Ligues sur 22 et de 62 Comités sur 96, hors DROM.

Au championnat Doublettes, les équipes sont issues de 15 ligues sur 22 et de 68 comités sur 96, hors DROM. Il en résulte que la participation représente environ 2/3 de nos organes déconcentrés que sont les Ligues et les Comités.

Souhaitons que la création d'un Championnat par équipes de clubs fasse effet de catalyseur et permette ainsi de développer le jeu provençal au plus près de nos territoires, c'est-à-dire dans nos clubs !

Championnats de France 2016

Les tableaux de nos championnats de France tant en triplettes qu'en doublettes sont complets à 128 équipes. Nous avons même des demandes qui n'ont pu être pleinement satisfaites !

En 2016, nous nous retrouverons à QUILLAN dans l'Aude pour le championnat de France doublettes et à VARENNES-SUR-ALLIER pour le championnat de France triplettes.

Règlement du Jeu Provençal

Nous avons reçu l'aval de la Fédération Internationale de Pétanque et de Jeu Provençal pour modifier les articles 6 et 7 du règlement officiel du Jeu Provençal.

Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 2016.

Arbitrage :

Le Pool d'arbitre Elite fédéral remplit pleinement sa mission. Grâce à des arbitres compétents, solidaires et motivés, l'arbitrage sur les championnats de France est devenu plus homogène. J'adresse mes remerciements à la Commission Nationale d'Arbitrage pour le sérieux et la qualité du travail dispensé.

Lors des championnats de France, les Ligues et les Comités sont appelés à compléter l'effectif des arbitres mis à disposition par la Commission Nationale d'Arbitrage. Nous devons faire appel à des arbitres de Ligue et Départementaux suffisamment formés à la pratique du jeu provençal.

Dès lors, pourquoi ne pas envisager une remise à niveau des arbitres locaux qui seront appelés à officier pour les championnats de France ?

Nouvelle compétition FFPJP : le Championnat des Clubs au Jeu Provençal :

La Commission Nationale du Jeu Provençal met en place, dès 2016, un championnat départemental des clubs au jeu provençal (CDCJP). Nous avons souhaité qu'une rencontre entre deux clubs puisse se dérouler sur une demi-journée, ce qui ne nécessite que deux jeux de 24 m X 4 mètres.

La FIPJP a accepté que les parties puissent s'effectuer en temps limité :

- Tête-à-Tête et Doublettes : en 11 points ou 2 heures + une mène supplémentaire en cas d'égalité.
- Triplettes : en 11 points ou 2h30 + une mène supplémentaire en cas d'égalité.

Chaque Comité pourra dès 2016 effectuer la phase finale de son championnat départemental par équipes de club au Jeu Provençal ce qui nous permettra alors en 2017 de passer à l'échelon régional. Comme nous en avons parlé dans le budget pour l'échelon national cela ne peut être que 2018, si tout va bien !

Nous sommes en train de recenser les comités qui ont prévu la mise en place du championnat départemental dès 2016. Le résultat de l'enquête vous sera communiqué dans le compte-rendu du comité directeur de Mai 2016. Les ligues pourront ainsi se pencher sur le règlement du CRC jeu provençal et le règlement intérieur.

N'oublions pas que dirigeants et pratiquants se plaisent à souligner l'aspect particulièrement convivial qui préside à ce type de rencontre qui renforce les liens entre eux. Nous comptons donc sur votre active participation afin que se développe davantage la discipline du jeu provençal !

REPARTITION des EQUIPES

M. COSTE (*Vice-président*). –Je continue avec la répartition des équipes que vous n'avez pas reçue parce qu'elle a été entérinée définitivement par le Comité Directeur, il y a 48 heures. C'est le regretté Jean CAMPO qui me l'avait donnée et depuis 2007 cela fait la 10^{ème} année que j'y travaille.

Je vais aborder avec vous la répartition des équipes aux championnats de France 2016 et 2017.

2016 :

Nous vous rappelons que la répartition des diverses équipes aux Championnats de France est effectuée à partir de l'effectif N-1 soit pour 2016, sur la base de l'effectif 2014 :

* pour les championnats masculins seniors : nous tenons compte des effectifs seniors masculins et juniors masculins ;

* pour les championnats féminins seniors : nous tenons compte des effectifs seniors féminines et juniors féminines ;

* pour le championnat mixte : nous tenons compte des effectifs seniors et juniors, masculins et féminins ;

* pour le championnat vétérans : nous tenons compte des effectifs seniors masculins et féminins, de 60 ans et + ;

* Quant au jeu provençal : les demandes ne sont soumises à aucun critère particulier, pour l'instant.

Toutefois, lorsque le tableau d'un championnat n'est pas complet, nous examinons les demandes supplémentaires et nous affectons, alors, le reliquat d'équipes en priorité aux Ligues puis aux Comités, dans l'ordre décroissant de leur effectif.

Pour 2016, le tableau de tous les Championnats de France à 128 équipes est complet, au point que toutes les demandes n'ont pu être satisfaites. Comme l'année précédente, l'organisateur du Championnat de France pétanque doublettes masculins : le Comité du Morbihan ne disposera pas d'équipe à ce titre. En cas de défection de dernière minute, d'un département ou d'un DROM, nous serions amenés à l'en informer aussitôt.

Notre championnat de base : le tripléte pétanque seniors masculins revenu depuis l'année 2015 à 256 équipes, comprendra cette saison 2016 les mêmes quotas d'équipes : 57 équipes affectées aux ligues et 199 équipes aux divers comités. Nous souhaitons aux Comités et Ligues de beaux championnats pour 2016.

2017

Le Comité Directeur doit, dès à présent, travailler sur la répartition 2017, compte tenu de la réforme territoriale qui impacte grandement notre fonctionnement fédéral : 105 comités départementaux et 14 comités régionaux, DROM compris au lieu de 23 Ligues antérieurement.

Pour les Championnats de France à 128 équipes, de nouvelles dispositions de répartition doivent être mises en place.

Quant au Championnat de France Triplettes Pétanque Seniors à 256 équipes, les équipes attribuées aux Comités Régionaux devront être issues des qualificatifs territoriaux, compte tenu des nouveaux découpages régionaux et du transfert des charges sportives réservées aux commissions territoriales dans les régions fusionnées, conformément au document qui vous a été communiqué sur la REFORME TERRITORIALE de la FFPJP.

Toutefois, l'affectation du nombre d'équipes dans chaque région devra être revue afin de respecter le principe fondamental dégagé par le Code du Sport et les dispositions du règlement des championnats de France FFPJP selon lesquels les équipes doivent être attribuées « au prorata des licenciés » des structures qu'elles sont appelées à représenter, selon un barème à définir pour tenir

compte d'une dose de proportionnalité afin de satisfaire au mieux les régions quelle que soit leur dimension.

En conséquence, au vu de la réforme territoriale envisagée par la FFPJP, tous les Comités Départementaux se verront attribuer un quota d'équipes aux Championnats de France ; tous les Comités Régionaux se verront attribuer un quota d'équipes aux Championnats de France.

Vous vous êtes prononcés sur les dispositions relatives à la réforme territoriale, donc prochainement le Comité Directeur s'y penchera. Je vous remercie de votre attention

La répartition sera mise sur notre site et vous la recevrez dans la semaine. Permettez-moi, à cet instant, de vous renouveler mes vœux sportifs les meilleurs pour 2016. (*Applaudissements*)

HANDICAP

M. CARBONNIER (*membre du Comité Directeur*). – Mesdames, Messieurs bonjour ; la Commission du handicap, que j'ai la joie de mener, a été sollicitée à de nombreuses reprises durant la saison 2015, essentiellement pour renseigner des clubs qui souhaitaient organiser des compétitions ou des rencontres avec des personnes en situation de handicap.

Je sais par expérience ou par contacts, que beaucoup de clubs organisent déjà de nombreuses actions dans ce domaine. Souvent, dans vos départements, des rencontres, des échanges avec des centres de rééducation, des centres de personnes à mobilité réduite ou encore des centres de personnes handicapées. Ces échanges passent souvent sous silence ces actions par manque de rapports dans la presse et d'existence auprès de notre Commission à la Fédération Française.

Je vous engage à aller vers le public du handicap, ceci est aussi une démarche citoyenne. Bien entendu, le handicap et son approche font peur. Eh bien pas du tout ! Ces sportifs, nous font voir l'intérêt qu'ils portent à ce jeu. Leur présence, leur assiduité et leur joie lors de chaque manifestation seront des récompenses et des remerciements incomparables.

Bien sûr, la solution d'intérêt à la compétition suivant le degré de handicap est dans le panachage entre les valides et les handicapés. Pour plus de renseignements et dans l'attente d'une formation, je vous incite à vous rapprocher des référents de certains Comités Départementaux et/ou des Comités Régionaux. La liste de ces référents est fournie par la D.T.N. il suffit de demander.

La Commission et la F.F.P.J.P. se félicitent de la collaboration avec la Fédération Française du Sport Adapté et je rappelle que le Comité Départemental du Tarn-et-Garonne, de notre collègue Laurent ROUGIER a parfaitement accueilli le championnat de France F.F.S.A. Pétanque en 2015 à Montauban. De plus la collaboration avec Sylviane AUGUSTE responsable F.F.S.A. est au beau fixe, tout comme avec la Fédération Française Handisport pour le handicap physique auditif et visuel auquel je participe activement tout au long de l'année.

23 Comités ou Ligues ont répondu au questionnaire que j'ai envoyé en décembre. 18 ont effectué des actions en 2015 avec le monde du handicap.

Je vous remercie de votre attention, je vous souhaite une bonne année 2016 et continuons à partager notre passion avec tous les publics, ne laissons personne au bord des boulo-dromes.

MEDICALE

Dr. IANNARELLI (*Médecin Fédéral*) – Mesdames, Messieurs, chers amis bonjour. Je vais vous présenter le compte rendu d'activité de la Commission Médicale pour la saison sportive 2015.

➤ **Le Suivi Médical Réglementaire (SMR)** des sportifs inscrits sur la liste du Haut Niveau :

1. Sur le plan quantitatif :

Le suivi médical des 47 sportifs inscrits est en nette progression cette année avec 44 sportifs ayant fait la totalité des examens ce qui représente 94 % de suivis complets contre 40 sur 52 et 77 % l'année dernière, avec cependant quelques difficultés pour l'obtenir pour 2 d'entre eux. Aucun suivi incomplet contre 23% en 2014. Par contre 3 sportifs sans aucun suivi (contre 0 en 2014) soit 6 %. Ces sportifs ont été retirés de la liste Haut Niveau pour l'année prochaine pour deux d'entre eux et le 3ème le sera en Mars.

2. Sur le plan qualitatif :

- Appareil cardiovasculaire : aucune anomalie
- Appareil respiratoire : 1 asthme
- Appareil locomoteur : aucune anomalie
- Appareil ORL : aucune anomalie
- Appareil OPH : 1 baisse de l'acuité visuelle à corriger
- Appareil Digestif : 1 colite inflammatoire

- Sur le plan biologique :

- * 12 dyslipidémies (excès de cholestérol et /ou de triglycérides) contre 9 en 2014,
- * 3 hyperferritinémies (excès en fer) pour lesquelles un bilan spécialisé a été demandé,
- * 3 hypoferritinémies (manque de fer) contre 1 en 2014.

- Sur le plan dentaire : 1 soin dentaire à effectuer et une extraction de dents de sagesse.

- Sur le plan psychologique : 2 personnes ayant des besoins de soutien a priori couverts.

- Sur le plan diététique et nutritionnel : 10 sportifs en surpoids (4 en 2014), 3 obésités (6 en 2014), soit un total de 27 % de sportifs en excès pondéral contre 19 % en 2014, dont 11 sportifs dont l'enquête alimentaire révèle des déséquilibres (5 en 2014).

Donc des chiffres en aggravation sur le plan de l'hygiène alimentaire et sur le plan morphologique nécessitant la poursuite des efforts dans le domaine nutritionnel auprès de nos sportifs.

3. Sur le plan des contre-indications dans le cadre du SMR : aucune contre-indication notée.

Je soulignerai une fois de plus le travail remarquable produit par le docteur Claude Marblé notre Médecin du Haut Niveau et par notre CTN Séverine Maillet pour son rôle indispensable sur le plan logistique auprès des sportifs inscrits sur liste, avec une pugnacité permettant un taux de suivi complet qui est le plus élevé depuis la création des listes de Haut Niveau dans notre Fédération.

➤ **Encadrement des équipes de France et des Championnats de France :**

L'encadrement médical a été présent sur toutes les compétitions internationales et sur 3 stages préparatoires.

Concernant les stages : 2 stages pour les Espoirs à Andrézieux et à Mèze, 1 stage pour les Féminines à Palavas.

Concernant les compétitions internationales : Championnat du Monde Tête- Tête Masculin et Féminin à Nice du 23 au 25 Janvier ; le Kinésithérapeute était Didier Périer. Le Championnat d'Europe Masculin en Bulgarie du 24 au 28 Septembre, le Kinésithérapeute était Albert Charun. Le Championnat d'Europe Espoirs aux Pays-Bas du 16 au 18 Octobre, le Kinésithérapeute était Didier Périer. Le Championnat du Monde Jeune et Féminin en Thaïlande du 1er au 7 Novembre, Kinésithérapeute : Didier Perier. J'étais présent sur toutes les compétitions pour le médical.

Durant toutes ces compétitions : 9 interventions médicales sur le plan ORL, digestif, cutané et neurologique ; 7 interventions médicales sur le plan traumatologique.

A noter aussi une dizaine d'interventions médicales auprès des délégations étrangères lors de ces compétitions.

J'ai aussi procédé à des contrôles d'alcoolémie lors des Championnats d'Europe Masculin en Bulgarie, tous étaient négatifs.

La prise en charge des compétiteurs par notre staff de kinés a été parfaitement effectuée et je les remercie pour leur excellent travail. Quant à Bertrand Guérineau, notre psychologue, il a été présent sur les stages de sélection.

J'ai été présent cette année sur tous les Championnats de France. Au total plus d'une centaine d'interventions médicales, bénignes pour la plupart :

* petite traumatologie, ORL, digestif, cutané et beaucoup de coups de chaleur. A noter une fracture de la cheville après chute,

* 4 évacuations par les pompiers :

* 1 colique néphrétique (chez un secouriste au CDF doublette mixte à Rennes)

* 1 traumatisme de l'œil par un bouchon et 1 insolation avec perte de connaissance au CDF Jeunes Nevers chez 2 jeunes compétiteurs.

* 1 douleur suspecte sur le plan cardiaque au CDF tripléte Jeu Provençal à Vauvert.

D'autre part des antennes de secouristes étaient présentes sur tous les CDF et ont assuré aussi une prise en charge médicale et je les en remercie.

Dans un premier temps je vais laisser la parole à Madame Céline Peronnet Présidente de la Commission de Discipline Anti Dopage.

➤ **Prévention et Lutte contre le Dopage**

Mme PERONNET (*Présidente de la Commission de Discipline Anti Dopage*). – Très rapidement, je vais vous faire le bilan de cette année et j'associe les membres de la commission qui sont MM. GUIGUE, DEBONNAIRE, AZEMA et je remercie Xavier pour son aide.

En 2015 : 16 contrôles : 12 étaient négatifs et 4 ont été positifs. Deux de ces 4 cas n'ont pas été suivis de sanctions disciplinaires puisqu'ils possédaient des justifications thérapeutiques : 1 cas classé sans suite et l'autre cas relaxé par la Commission de Discipline anti-dopage ; d'où la nécessité encore une fois qu'en cas de prise médicamenteuse justifiée par un médecin il faut déposer une autorisation à usage thérapeutique.

Deux procédures sont en cours de réforme de la décision fédérale par l'AFLD. L'AFLD est notre autorité tutrice et elle peut réformer les décisions de notre commission ; cela a été le cas pour les deux personnes que nous avons passées en commission de discipline anti-dopage :

- Un cas : 1 an de suspension prise par la Commission de Discipline anti-dopage qui avait estimé que des circonstances atténuantes existaient sur sa prise non autorisée ;
- Un cas : relaxe par la Commission de Discipline anti-dopage.

LIEUX DES CONTROLES :

- Concours à PARAY-LE-MONIAL (71) : 2 hommes
- Championnats de France Jeu Provençal à VAUVERT : 4 hommes
- MONDIAL la MARSEILLAISE à Pétanque : 3 hommes + 3 femmes

Bernadette l'a dit dans son rapport d'activité en rappelant le principe de confidentialité obligatoire dans les procédures de discipline anti-dopage. Malgré la demande qui avait été faite, plus aucune information relative aux procédures anti-dopage ne sera communiquée au Comité Directeur, aux Comités et/ou Ligues; aujourd'hui ce n'est pas possible de vous donner cette information, puisque dans un cas la commission a pris la décision de relaxer sur un doute sérieux sur une affaire par rapport au principe de confidentialité qui aurait pu être violé et sur la présomption d'innocence ; ceci malgré la caractérisation réelle des faits.

Suivant ordonnance du 30/09/2015 qui modifie le Code du Sport notamment le titre III de son Livre II **une modification du règlement disciplinaire anti dopage 2016**, pour se mettre en conformité avec les règlements de l'AMA (l'Agence Mondiale Anti-dopage) ; les grandes modifications concernent :

Lieux de contrôles : tous lieux d'entraînements ou de compétitions, et pour les sportifs des groupes cibles, même hors de ces périodes donc même à leur domicile.

L'AFLD qui peut toujours réformer les décisions fédérales :

- peut tenir compte désormais du fait que l'intéressé AVOUE avoir commis une infraction,
- peut assortir ses sanctions de sursis à exécution,
- Prendre une mesure de suspension provisoire du sportif pendant la procédure.

Sanctions des Commissions de discipline anti-dopage fédérales :

- en cas d'infraction, la durée des sanctions maximales est de 4 ans de suspension de licence ou 2 années pour certaines substances spécifiques ;
- prise en compte de la récidive dans la période de 10 ans à compter de la notification de la 1^{ère} suspension. Cela entraîne une sanction minimale de 6 mois et doublement de la sanction encourue ;
- la Commission peut désormais tenir compte du fait que le sportif démontre que le manquement n'est pas intentionnel. (*Applaudissements*)

M. IANNARELLI. – Je vous rappelle que tous les prélèvements faits par l'AFLD peuvent se faire par voie orale, mais je vous rappelle qu'ils peuvent aussi se faire par voie sanguine y compris chez les mineurs inscrits sur la liste de Haut Niveau, avec autorisation parentale.

Pas de changement sur la procédure d'Autorisation à Usage à des fins Thérapeutiques :

- Formulaire disponible sur le site fédéral et sur celui de l'AFLD

- Coût de 30€
- Envoi en recommandé avec AR à l'AFLD
- Validité de 1 an
- Renouvellement gratuit pour les pathologies chroniques.

Depuis cette année l'AMA (Agence Mondiale Antidopage) a décidé de retirer les Bétabloquants de la liste des substances interdites pour notre sport considérant que l'utilisation illicite de ces derniers ayant essentiellement un rôle bénéfique sur le plan du calme et du tremblement n'influencerait pas la performance pour un sport à leurs dires – je précise – qui ne demande pas une grande précision comme le bowling, golf, tir, tir à l'arc pour lesquels ils sont toujours contre-indiqués.

Les contrôles d'alcoolémie sur les Championnats de France ont été au nombre de 110 (77 joueurs et 33 délégués). Les Résultats :

- * 96 contrôles nuls
- * 11 contrôles de joueurs non nuls de 0,05 à 0,20g/l sous air
- * 3 contrôles de délégués non nuls de 0,15 à 0,20g/l sous air

Je rappelle que le seuil de positivité est à 0,25g/l sous air et entraîne une exclusion de la compétition.

* 1 seul cas de contrôle positif malheureusement chez un arbitre lors du Championnat de France à Pau avant la finale des DROM doublette masculin, entraînant son exclusion de la compétition

Dernier point dans **le domaine de la lutte contre le dopage**, la collaboration avec la **Société SPORT PROTECT**, qui depuis 2014 informe et protège 100 % des licenciés contre la prise de médicaments parfois d'utilisation courante et de compléments alimentaires utilisés dans le domaine sportif.

Son utilisation est très simple via le site internet (www.sport-protect.fr) sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Le dispositif a enregistré environ 127 connexions cette année (contre 300 en 2014), 13 % effectuées par la structure DTN (les sportifs de la liste de Haut Niveau et cadres de la DTN), 87 % par la structure FFPJP comportant la commission médicale, les responsables des collectifs et tous les licenciés. Cependant sur ces 87 %, les connexions des licenciés ne représentent que 30 %.

Le moteur de recherche le plus consulté par les utilisateurs est la base de données des médicaments avec 96 %. Les 5 noms de médicaments les plus recherchés : Tramadol, Décontractyl, Codéine, Lamaline, Efferalgan Codéine. Un nombre de connexions faible au regard du nombre d'inscrits au dispositif. Ceci peut se traduire par le fait que les licenciés ne sont pas suffisamment informés que cet outil est mis gratuitement à leur disposition par la fédération.

Les sémantiques de recherche sont majoritairement des médicaments, le pratiquant de pétanque ne semble pas être un utilisateur de produits de nutrition ou de compléments alimentaires.

Aussi il est important de préciser qu'en termes de prévention du dopage, la connexion qualitative a plus de valeur que la connexion quantitative. En effet, même si l'utilisateur ne se connecte qu'une seule fois mais que sa recherche le conduit à éviter un contrôle positif, alors le système aura atteint son objectif.

La FFPJP a décidé de reconduire le dispositif pour 2016, avec comme objectif aussi d'informer le plus grand nombre de licenciés de ce dispositif, et pour cela seront envoyées au CD des affiches de sensibilisation et de prévention du dopage avec aussi les références de SPORT PROTECT. Sera aussi à l'étude par le Comité Directeur un projet de création d'une application SPORT PROTECT à télécharger sur smartphone.

Pour rappel :

Chaque licencié peut créer son compte je le répète gratuitement, l'identifiant étant FFPJP et le mot de passe le numéro de licence.

Je terminerai ce rapport par 2 sujets :

* Le **Certificat Médical de Non Contre-Indication (CMNCI)** : la Commission Médicale a décidé de garder la même règle à savoir obligatoire uniquement pour la pratique de la compétition alors que les textes officiels le demandent pour toute prise de licence sportive.

* La **visite médicale d'aptitude** pour la pratique de l'arbitrage après 65 ans pour les arbitres Nationaux : la fiche médicale a été établie par la Commission Médicale en 2014, et je rappelle que les arbitres concernés doivent faire la demande par courrier auprès du Président de la FFPJP avant le 30 Septembre de l'année précédente et faire remplir la fiche médicale auprès d'un médecin du sport

avant le 31 Décembre. Cette fiche médicale doit être retournée à la FFPJP sous pli confidentiel et adressée au Médecin Fédéral. Cette année 11 arbitres ont fait la démarche.

Voilà j'en ai terminé, merci pour votre attention et je vous présente à toutes et à tous mes Meilleurs Vœux pour 2016 et bien sûr surtout la santé.

(Applaudissements)

LE PRESIDENT. – Vous avez vu que pour les contrôles d'alcoolémie, d'abord cela a été pour les joueurs, les coachs maintenant les arbitres, attention les tables de marque et la Fédération... *(Rires)*

DISCIPLINE

M. POGGI (*Président de la Commission de Discipline Fédérale*). – Bonjour à toutes et tous. La commission de discipline fédérale, dont le champ de compétence a été élargi, il y a quelques années, nous donne un travail important dans un domaine qui ne laisse aucune place à l'à-peu-près.

7 dossiers au total ont été traités en 2015, contre 32 en 2014. J'aime à croire que l'effet dissuasif de nos décisions antérieures joue pleinement son rôle dans cette baisse du nombre de procédures. Je tiens à remercier tous mes collègues membres de cette commission qui œuvrent sans compter, dans des affaires souvent complexes. Je souhaite rappeler, et vous le savez, vous qui gérez la discipline dans vos comités et dans vos ligues, que la responsabilité des personnes en charge de la discipline est immense. Le montage d'un dossier d'instruction est capital, nous ne le répéterons jamais assez.

Je remercie une nouvelle fois mes collègues qui savent mener à bien notre mission, dans le strict respect de nos textes, en prononçant des peines fermes mais justes. Cette année encore, il y a eu une tolérance zéro à propos des demandes de remise de peine. Je souhaite également remercier M. Patrick GRIGNON, juge instructeur en lieu et place de notre regretté André DANHIEZ, pour qui j'ai une pensée émue.

Enfin pour terminer, permettez-moi, une fois de plus, mais ce ne sera jamais assez, de saluer l'action de notre corps arbitral, élément essentiel en matière de discipline. Les arbitres sont en première ligne, ils sont souvent le premier maillon de la chaîne, ils sont ceux sans qui les dossiers disciplinaires ne pourraient exister. Je veux souligner leur courage, et les assurer qu'ils auront toujours mon soutien et celui de la commission de discipline fédérale. Je les encourage à poursuivre l'excellent travail dont ils font preuve.

Pour finir, je remercie Monsieur GOVIGNON Joël et le comité départemental de l'Allier qui nous réservent un très bel accueil ici à Montluçon. Je vous souhaite mes meilleurs vœux à toutes et tous. Merci de votre attention et je laisse maintenant la parole à Michel DESBOIS Président de la commission de discipline nationale.

M. DESBOIS (*Président de la Commission de Discipline Nationale*). – Merci aux membres de la commission fédérale, un énorme travail a été effectué cette saison. Je vais vous retracer l'année de fonctionnement de la commission nationale, vous faire part de mes commentaires et remarques et vous signaler les modifications et changements et nouveautés décidés par le Comité Directeur et enfin vous parler de formation. Dans ce domaine, nous espérons avoir répondu à vos attentes ce que je veux dire aujourd'hui est que tout n'a pas été retenu.

Depuis ces 7 dernières années, si modifications il y a, ces dernières sont applicables dès le retour du congrès national, de même pour les documents modifiés qui seront disponibles sur le portail FFPJP dès la semaine prochaine.

Composition de la commission nationale pour l'année écoulée : Mmes COSTE et PAUGAM, MM. BRUAND, BRUNIN, CHEVALIER, DESMULIE, GUIGUE, LEBOT, TASTET, et moi-même. En renfort pour 2016 : M. DESBOUYS de la ligue Rhône-Alpes, le secrétaire rapporteur : M. GRANDE.

Cette saison la commission nationale a traité 7 dossiers en appel, elle en a rejeté un ; elle a procédé à 6 suspensions immédiates jusqu'à comparution pour faute grave.

Au sujet des remarques formulées : concernant les dossiers de première instance traités par les ligues, chaque année je vous rappelle que le dossier d'instruction est obligatoire, or malheureusement ce n'est pas toujours le cas nous le constatons lorsqu'il y a appel devant la commission nationale ; cela pose un sérieux problème ! Jusqu'à maintenant nous avons tenté de pallier son absence en traitant tout de même l'affaire... Je ne vais rien vous apprendre en disant que comme la société, notre population a

changé, elle adopte aujourd'hui une toute autre attitude. De plus en plus les appels se traitent avec le renfort d'un avocat, souvent rémunéré par le bureau d'aide sociale, c'est-à-dire par vous et moi et l'ensemble des contribuables français. Tout cela pour vous dire que ces professionnels ne se gênent pas, décortiquent dans nos dossiers tout ce qui peut l'être et en particulier l'absence de dossier d'instruction obligatoire, je le rappelle à ce niveau.

Après avoir pris sa décision en appel et si suite il y a auprès du CNOSF ou du Tribunal Administratif c'est la dernière instance qui a traité qui fait référence, c'est donc la Fédération qui supporte, d'une part les frais et d'autre part le travail. Tout cela pour avoir voulu refuser de ne pas traiter un dossier qui nous le savons bien n'était pas défendable au vu de ce que je viens de vous expliquer !

Pour cette raison, la commission nationale après concertation entre les membres a proposé au Comité Directeur, qui a donné son accord, la mesure suivante :

« Toute affaire en appel venant des Ligues, n'ayant pas retenu l'obligation de présence du dossier d'instruction, sera purement et simplement rejetée et le ou les prévenus seront relaxés. »

Tout cela sera motivé par mes soins. Je suis, nous sommes désolés d'en arriver à ce point mais tout cela ne peut continuer. D'ailleurs, je ne me fais pas trop de soucis car suite à cette décision, je suis certain que la démarche va se mettre en place dans les ligues où ce n'était pas encore le cas.

Afin de vous aider les délais pour le rapport d'instruction ont été portés à 60 jours pour les commissions départementales et régionales. Une petite erreur concernant la Fédérale, un copier/coller, c'est 60 jours et non 30, cela a été rectifié.

L'atelier de discipline présenté sur ce congrès avec ce point en présentation a été à votre service afin de vous aider. L'occasion m'est donnée de remercier chaleureusement Patrick GRIGNON, instructeur fédéral, d'avoir accepté de mener cette mission. Nous avons connu un gros succès : 140 personnes environ ont participé à cet atelier. Nous allons recommencer, bien entendu...

Une autre prestation sera à votre disposition, contrairement à ce qu'a dit notre secrétaire générale dans son intervention, c'est la procédure disciplinaire informatisée demandée par les ligues ; à ce jour elle a été testée et semble fonctionner. Cette procédure est la propriété intellectuelle de Mme Lucette COSTE, elle doit être remerciée car tout cela demande des heures de travail et de réflexions ; elle s'est appuyée sur les compétences et la motivation de M. Jean-Pierre CARTIER, président de la Ligue Rhône-Alpes pour le côté technique ; lui aussi, doit être remercié pour avoir mis ses connaissances au service de tous.

Courant décembre, je me suis rapproché de mon collègue Didier Schmitt afin de régler quelques problèmes de compatibilité, je signale à celles et ceux qui ont bien voulu tester le logiciel qu'il sera « presque » opérationnel aujourd'hui. A ce sujet nous nous engageons, la commission fédérale et le Comité Directeur à vous transmettre l'outil dans le mois qui va suivre.

La formation : un nombre important de dossiers laisse à penser qu'elle n'a pas été suffisamment assimilée, donc elle sera relancée en 2016. A vous de nous dire à quel moment vous souhaitez notre intervention, nous sommes à votre disposition.

Rappel : vous avez reçu courant octobre une note fédérale qui traitait de la réduction des délais liés au recours devant le CNOSF et Tribunal Administratif concernant le :

* CNOSF la saisine du conciliateur doit intervenir dans les 15 jours suivant la notification de décision contestée, auparavant vous aviez un mois. Si vous vous opposez à la proposition de conciliation, vous disposez aussi de 15 jours au lieu d'un mois.

* le Tribunal Administratif, dans le passé vous disposiez de 2 mois le délai a été ramené à un mois.

Mesdames, Messieurs, notre mission n'est pas toujours simple, il faut rester soudés dans ce domaine nous avons mis en place un accompagnement, encore une fois utilisez-le avant que les bêtises ne soient faites ! Cela évitera des décisions cassées, des dossiers retournés, des médiations désastreuses devant le CNOSF, pour cela j'en appelle à votre passion pour nos sports. Ne lâchons rien, travaillons ensemble et nous allons y arriver... Pas d'interprétation, pas d'invention, UNIQUEMENT nos textes.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans vous dire combien il est décevant de se voir casser un dossier en appel, combien il est difficile de faire de la discipline pour les bénévoles, nous sommes, commission nationale, tout aussi déçus de prendre certaines décisions mais c'est de notre RESPONSABILITE, alors UN SEUL MESSAGE : TRAVAILLONS ENSEMBLE, ECHANGEONS, PARTAGEONS et NOUS Y ARRIVERONS.

Autre rappel, vous devez avoir mis en place en 2014 une commission éthique, déontologie médiation, réconciliation. Au sein de la Fédération elle se compose de : Mme Coste, MM. Poggi, Bruand,

Grande, Desbois. Sa mission est de pouvoir apporter une solution lorsque des tensions avérées entre personnes ne trouvent pas de solution à différents problèmes pouvant amener à une situation de rupture et d'éviter, si cela est encore possible, de se retrouver devant une commission de discipline. Elle est saisie par nos soins, suite à divers renseignements récoltés, ces derniers amenant à réflexions approfondies et bien entendu avec l'accord du Comité Directeur Fédéral.

Il faut continuer à travailler ensemble et en harmonie. Gardons notre passion intacte, je souhaite encore plus que nous puissions vous aider, vous accompagner, alors n'hésitez pas nous sommes à vos côtés.

Mesdames et Messieurs, nous savons que nous n'avons pas la meilleure place lorsque l'on s'occupe de discipline mais il faut continuer. N'oublions pas notre slogan : « sortons les voyous de nos terrains » ; soyez assurés de notre profond respect ; merci de m'avoir écouté. *(Applaudissements)*

M. MALLET (*Président du CD01*) – Je voudrais savoir par qui est dessaisie une commission de discipline ?

M. DESBOIS. – Par le Comité Directeur de la même commission, par logique, c'est toi qui la met en place, c'est donc toi qui la dessaisit.

M. MALLET. – J'ai appris hier, qu'il existait au sein de la fédération une commission d'éthique, comment faire pour la saisir ? Tu connais le dossier difficile qui vient d'être solutionné, alors avant d'aller au tribunal pour faire annuler la sanction de mon comité directeur, je voudrais le savoir et connaître les délais ?

M. DESBOIS. – La décision appartient au Comité Directeur et les délais sont les mêmes que pour une commission de discipline traditionnelle.

M. MALLET. – Merci au Comité Directeur et à toute l'aide apportée tout au long de l'année.

CHAMPIONNAT NATIONAL des CLUBS (CNC)

(Présentation accompagnée d'un diaporama)

M. CANTARELLI. (*Vice-président délégué*) – Je sollicite votre attention pour la dernière fois aujourd'hui, nous allons parler CNC, je tenais à remercier Patrick CHALENCON et Gérard PONCIE pour la magnifique couverture de notre CNC. Une belle affiche, je remercie la belle-maman de notre ami Laurent Vaissière qui est la conceptrice et l'imprimeur qui est Jean-Paul CHAPPE et cela a été fait gratuitement. *(Applaudissements)*

Bilan 2015 :

1 Forfait Général GIVET (08) – CNC1-A – 1 mois avant le début du CNC – application de la sanction prévue soit 1000€ d'amende et exclusion du CNC. Nous avons repêché le meilleur 2ème de CNC2 et le mieux classé GIEN avec 19 pts et un Goal Average de + 80.

Le trésorier nous signale que Givet a déjà payé son amende. J'en profite pour dire que le trésorier a déjà payé toutes les indemnités du CNC. *(Applaudissements)*

2 Forfaits de 1 journée : amendes de 300€ pour LAON (08) – CNC2-B (cessation du club) et la Boule Cassée (67) en CNC-Féminin-G et Groupe R de Montluçon.

Rapports : nous avons dressé 4 avertissements à 4 clubs n'ayant pas disputé les triplètes de la dernière journée sans incidence sur les classements de leurs groupes.

Le bilan sportif a été distribué aux Ligues et CD dès la fin de la saison.

Pour les Organisations : la phase championnat a été très satisfaisante dans l'ensemble, de rares retours négatifs.

Pour les rassemblements féminins, je tiens à remercier les nouveaux gestionnaires des boulodromes de TOURS (37) et MONTLUÇON (03), une organisation lourde et où nous avons eu de très bons compliments.

Les finales : CNC Jeunes à SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76) et CNC + CNC-F à SAINT-YRIEIX (16), que du positif dans un climat très serein et convivial, que du bonheur !

- Palmarès – CNC Féminin :
 - Champion de France CANNES AERO SPORTS (06)
 - Vice-Champion de France : KERRHORE Pétanque (29)
- Palmarès - CNC1 :
 - Champion de France : Boule d'Or GAILLAC (81)
 - Vice-Champion de France : PC Les Capucins POURU-SAINT-REMY (08)

- Palmarès – CNC2
 - Champion de France : Charly Pétanque GENEVILLIERS (92)
 - Vice-Champion de France : Stade AUXERROIS (89)
- Palmarès – CNC3
 - Champion de France : AS Pétanque BREUILLOISE (77)
 - Vice-Champion de France : US FLORENTAISE (18)
- Palmarès – CNC JEUNES
 - Champion de France CJ : MONTPEZAT-de-QUERCY (82) / Champion de France BM VERNEUIL-L'ETANG (77)
 - La Ligue Ile-de-France a fait un beau CNC
 - Vice-Champion de France CJ : Entente COLOMIERS-LEVIGNAC (31) Vice-Champion de France BM : Boule Passion NIMOISE (30)
- Palmarès CNC vous le trouverez à jour sur notre site.

Je rappelle que les clubs de Haut Niveau pour le CNC sont les 8 équipes de CNC1 + les 8 équipes finalistes 2015 et de la Coupe de France 2015/2016.

En CNC Féminin ce sont les 8 équipes finalistes de 2015. Cette liste est donnée à la DTN pour le Ministère.

- Enquête de participation, nous sommes partout en augmentation dans le tableau présenté soit en nombre d'équipes : Seniors + 0,8% / Féminines + 7,5% / Jeunes + 9,2% / Vétérans + 35,4%. Une remarque, il me manquait deux comités départementaux. Un chiffre doit être cité, 93367 le nombre de joueuses et joueurs participant au CNC, c'est phénoménal, 1/3 de nos licenciés ! (*Applaudissements*)

- Evolutions 2016

Configuration des différents CNC 2016 :

- * **Le CNC** reste dans la configuration actuelle à 112 équipes réparties en 3 divisions : 21 montées automatiques (complets) + 6 au prorata ; en priorité, ces équipes reviendront aux Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Ile-de-France, PACA

- * **Le CNC Féminin** reste à 48 équipes sous forme de « Rassemblement National » : 21 montées automatiques + 3 au prorata dont 1 attribuée → reste 5 places car PAYS DE LA LOIRE + Hauts-de-France + Limousin ne montent pas d'équipes en 2016 ; en fait il nous reste 6 places une vient de se désister. Si parmi vous des ligues souhaitent monter une équipe supplémentaire, faites-nous le savoir rapidement.

- * **Le CNC JEUNES** reste à 32 équipes, la seule différence est que toutes les ligues participant ont chacune une équipe par catégorie sauf l'Auvergne avec 2 équipes par catégorie.

- Evolution CNC 2016

Règlements et questions relatives aux Joueurs « brûlés », réponse dans le compte rendu du comité directeur.

Une question récente qui n'a pas été discutée avec les collègues qui demande que le règlement national fixe la barre de joueurs brûlés à 3 matches. Ce chiffre ne pourrait-il pas être modulé en fonction du nombre de matches à disputer ?

Par exemple : 7 matches et à d'autres endroits 4 voire moins donc de moduler le chiffre en fonction du nombre de match, c'est-à-dire dégressif 3 – 2 – 1.

Nous n'allons pas faire un débat mais j'ai besoin de votre aide : qui est favorable à moduler de cette façon ?

(Cette modulation a été refusée par le Congrès !)

Un question dans le cas d'une équipe se présentant avec 5 joueurs : le 5ème joueur peut-il remplacer dans une des 2 doublettes ou dans la triplète ?

Réponse : non le 5ème joueur ne peut pas remplacer car la possibilité d'effectuer 1 ou 2 remplacements ne peut se faire que si l'équipe comporte 7 ou 8 joueurs.

Une question pour la phase championnat : il serait primordial d'officialiser que les têtes-à-têtes de la 2ème rencontre se déroulent le samedi soir lors des 2 premières journées afin que les clubs éloignés des sites puissent repartir le dimanche en début d'après-midi.

Réponse : OUI

Pour le 3ème week-end, il nous semble aussi qu'il serait bien d'officialiser le départ de la 3^{ème} rencontre du dimanche à 8h avec enchaînement des 3 parties à la suite pour permettre aux équipes de partir plus tôt.

Réponse : OUI

Question : une Féminine ayant évolué en CRC-Féminin terminé peut-elle jouer ensuite en CDC ou CRC « hommes » ?

Réponse : NON parce que le CNC est ouvert aux féminines et s'applique donc la règle des « joueurs brûlés »

CNC JEU PROVENÇAL

Michel Coste a déjà exposé, je souhaite au nom du comité de pilotage CNC et du Comité Directeur bienvenue au Provençal. Oui, nous espérons que le CNC puisse faire évoluer la pratique du Jeu Provençal sur l'ensemble du territoire. Je vous ai listé les comités par ligue qui pratiquent déjà en 2015.

Les CD pratiquants :

Aquitaine : 33, Centre : 28, Franche Comté : 90, Languedoc-Roussillon : 30 – 34 – 66

Midi-Pyrénées : 31 - 46 – 81 – 82 (+CRC)

Picardie : 60

PACA : 06 - 13

Rappel de la prévision d'évolution :

* 2016 : CDC-JP

* 2017 : CRC-JP

* 2018 : CNC-JP

Cela sera évolutif comme celui de la Pétanque, faites-nous savoir ceux qui veulent rentrer dans les CDC, contactez vos présidents de départements, si vous souhaitez entrer des équipes.

Dates 2016

01-02/10/2016

15-16/10/2016

28-29-30/10/2016 - Rassemblements CNC Féminin et Finale Jeunes St Pierre-lès-Elbeuf (76)

18-20/11/2016 - Finale CNC + CNC-Féminin – MONTLUCON (03)

Dates 2017

07-08/10/2017 – journée 1

21-22/10/2017– journée 2

27-29/10/2017 – Finale CNC Jeunes (vacances scolaires)

04-05/11/2017 – journée 3 + Rassemblements Féminins

17-19/11/2017 – Finales CNC + CNC-F

Je n'ai pas parlé du Vétérans, c'était dans le compte rendu du Comité Directeur passé où nous avons dit que pour les Vétérans nous attendions les nouvelles Régions. Nous pouvons envisager seulement une finale, par exemple à 16 équipes une par Comité Régional + 3.

Echéancier :

* Janvier 2016 : Finalisation des règlements CNC et CNC-F puis officialisation et distribution.

* Prochaine réunion du Comité de Pilotage CNC sur le WE du CD/CN de février 2016 : Jeudi 25 février 2016 où nous constituerons les groupes CNC et CNC-F ; les sites de rencontres, l'ébauche du calendrier 2016 et l'impact de la « réforme territoriale » sur la configuration des divers CNC, c'est-à-dire des CRC. On pourrait qualifier par les anciennes Ligues : les Commissions Territoriales, le seul problème est si le Président de la nouvelle grande région demande un champion, cela sera délicat...

Je ne peux pas terminer sans marquer un grand moment d'émotion, lors de la finale à St-Pierre-Les-elbeuf à la reprise le matin nous avons tous appris, avec stupeur les événements de la veille, nous avons contacté les organismes compétents pour savoir si la manifestation pouvait se poursuivre, on nous a dit ; nous avons pris la responsabilité de poursuivre la compétition. J'ai demandé à tous les joueurs et joueuses de se réunir au centre et nous avons rendu cet hommage avec une vive émotion. J'ai été très fier de nos joueuses et joueurs puisque nous avons entamé une *Marseillaise* a capella ; et j'ai conclu en disant que Mesdames et Messieurs place au jeu parce que nous voulons rester debout et fiers. (*Applaudissements*)

INTERVENTION de M. AZEMA

Président de la F.I.P.J.P. et de la C.M.S.B.

M. AZEMA (*Président de la F.I.P.J.P. , de la C.M.S.B. et membre du CNOSF*).– Avant de commencer, j'en profite pour dire qu'au moment des événements de Charlie, j'étais en train de ramener une équipe de Genève en minibus et quand je suis arrivé sur le site du trophée Féminin, le 7 janvier, dès le début à 14h nous avons fait une minute de silence. On ne pouvait pas faire chanter *La Marseillaise* puisque nous avons des Malaisiens, des Thaïlandais, des Tunisiens ; nous avons fait des photos avec des bouddhistes, des juifs, des musulmans avec des athées et des catholiques... Nous avons donc fait des photos avec chaque féminine par équipe puis avec les coachs et ensuite nous avons eu le Trophée des Villes. Rien n'avait encore été décidé au niveau national par rapport aux événements de *Charlie*...

Après avoir plombé l'ambiance... je vous présente les excuses de Michel SIGNAIRE, il regrette de ne pas être avec vous.

2015 a été une assez mauvaise année, pour moi... C'est l'année où j'ai découvert que je suis devenu vieux.

Avant je me regardais dans la glace j'étais ébloui peut-être par la lumière que je dégageais ; mes yeux étaient trop éblouis par les phares, je n'ai jamais mis de lunettes, il devenait urgent d'opérer de la cataracte; ma tension a beaucoup progressé, j'ai eu un accident au rugby, je me suis cassé le poignet, mon fils a réussi à faire un enfant et il m'a fait grand-père ! C'est vraiment une mauvaise année 2015...

Depuis 2016, ça va mieux : la tension artérielle est en baisse, les yeux j'ai 12/10 à droite et 11/10 à gauche ; j'ai repris le rugby, je vous rassure j'arrête en 2019 après la Coupe du Monde des Parlements au Japon.

Je ne vais pas vous faire de commentaires sur ce qu'il se passe à la Fédération Française mais vous parler de l'International et notamment de la candidature olympique parce que j'ai besoin de vous.

On va vous présenter un clip que nous avons réalisé, il montre la nouvelle image que nous voulons donner de la Pétanque et des sports de boules en général. (*présentation du clip*)

Pour la bande son, tous les sons ont trait aux boules : les graviers, le choc des boules, les sifflements, les mètres à tirette, les fermetures éclair, etc. Le slogan est en anglais parce qu'il est destiné aux membres du CIO partout, l'affiche se fait en français et en toutes les langues, c'est vraiment pour donner une image des sports de boules ; la société avec laquelle nous sommes associés est *LUNACOM* qui est dirigée par Marc GUERIN, que certains d'entre-vous ont connu, il était chargé de la communication chez Point P, il avait lancé en France tous les concours Point P qui ont fait beaucoup de bien pendant 3 ans ; ensuite il a été 15 ans chez ASO où il s'occupait du Tour de France, ce qui lui a permis d'avoir des liens et connaissances dans les milieux du sponsoring et des médias. Il s'est retiré après avoir fait un AVC et maintenant il s'occupe de la promotion des Sports de Boules. C'est un peu le « combat » de sa vie aussi, il est mordu et très intéressé, il y met beaucoup du sien que cela soit physiquement et financièrement.

Dans le cadre de la campagne, nous avons changé le logo de la Fédération Internationale et le site, nous avons fait un nouveau site pour les Sports de Boules ; l'idée est vraiment d'y aller avec les moyens de communication actuels.

Je ne voulais pas vous rappeler les règles mais comme je vois de temps en temps des choses telles que : « *pourquoi l'on ne présente pas que la Pétanque ? Pourquoi Azéma est à la remorque de Lacoste – mon ami de la Fédération Lyonnaise ?...* » Il faut rappeler que nous sommes obligés d'aller candidater avec tous les sports de boules parce que le seul organisme reconnu par le CIO est la CMSB (la

Confédération Mondiale du Sport de Boules), on ne peut donc pas présenter une seule discipline. Pour l'instant c'est la CMSB qui est candidate avec ses sports... Un journaliste a écrit là-dessus, il n'a pas dû faire l'école du Louvre, quand on est journaliste on écrit sur ce que l'on sait et on se renseigne pour savoir si ce que l'on met est valable et on vérifie ses informations...

Les règles : c'est 28 sports aux J.O. donc pour en faire entrer un, il faut en sortir un. On s'est aperçu que depuis que l'on a fait sortir le Baseball, le Softball est devenu impossible, la Lutte n'est pas sortie. Donc depuis 3 ans, le *Sport Accord*, qui est l'organisme sportif du monde et qui réunit toutes les fédérations, les membres du CIO, etc., a proposé de changer les règles des jeux ; au lieu d'exclure un sport, ce qui fait de l'animosité entre les sports olympiques et non-olympiques, j'ai élaboré une proposition qui dit que nous allons diminuer la place de certains sports ; soit, en nombre de représentants, soit en nombre de qualifiés pour glisser quelques nouveaux sports dans les places restant ; la limite est fixée à 10500 €. Nous l'avons dit à St-Petersbourg, répété à Bélek et à Soshi, cela commence à faire son chemin.

Ce n'est pas sur ce plan que l'on peut arriver à rentrer pour l'instant, ce sera fait peut-être après 2017, la date limite pour le choix des sports et de la ville est à cette date et derrière **le choix des sports additionnels en 2019**. Maintenant, outre le fait de remplacer un sport, il y a la possibilité d'avoir des sports additionnels dans les villes. Au sein de Sport Accord nous avons élaboré un questionnaire, j'ai demandé à toutes les fédérations souhaitant rentrer aux J.O. de le remplir. Cela a plu à Tokyo et Tokyo a décidé d'avoir des sports additionnels et a envoyé à toutes les 25 fédérations intéressées un questionnaire plus fouillé, pour savoir ce que peut apporter la discipline, combien de personnes, le nombre de jours, j'ai fait ajouter le coût des installations... nous sommes quand même la discipline qui coûte le moins cher à organiser. Nous nous plaçons plutôt dans ce cadre-là, pour l'instant nous nous battons pour rentrer aux J.O.

Comme pour les villes candidates aux Jeux Olympiques, il faut avoir **un bon dossier** mais surtout connaître du monde et les rencontrer. L'essentiel dans ces réunions se passe au bar, à table après. Depuis que le clip est passé quand je vais quelque part : « *Azéma c'est les Boules,...* », tout le monde a vu ce clip, cela a fait du *buzz* avec la conférence de presse. Grâce à cela, j'ai été invité à Kuala Lumpur où il y avait la session du CIO ; uniquement les membres du CIO y participent et grâce à la Fédération de Malaisie, j'ai eu un carton qui m'a permis d'aller partout. Le soir, j'étais avec des membres du CIO à table, j'ai rencontré le Prince Albert, que je vois souvent à Monaco et qui est président d'honneur de la CMSB, avec Joël BOUZOU, son conseiller des sports et le Président des olympiens du monde entier ; c'est-à-dire, il a des entrées partout.

Nous avons décidé d'organiser une conférence de presse à Sportel, qui est l'événement de tout ce qui est média et important dans le monde du sport pour les TV, cinémas, radios, etc. Nous avons réussi une conférence de presse extraordinaire avec un gros impact ; elle nous a fait beaucoup de bien ; Alain y était les trois présidents également ; tout le monde joue le jeu et est parti pour bien défendre.

On se base aussi sur une campagne d'images, vous avez pu voir la photo avec la boule devant l'œil, une photo faite avec des personnalités.

A l'étranger, nous développons cela : nous avons le Roi de Thaïlande, le Président de la République du Tchad, chaque fois que je croise un Ministre des sports, un Président de comité olympique, je sors la boule de ma poche... Même au Cirque Pinder, je suis rentré et le lion a eu peur ! Nous avons fait la photo pour les J.O. avec le lion.

C'est vraiment une campagne d'images, de rencontres et de connaissances. J'étais en Nouvelle-Calédonie, à Bangkok où j'ai profité de rencontrer le Maire parce que l'on veut organiser une tournée des villes avec une démonstration des 3 sports de boules et une tournée des villes dans le monde entier, en commençant par Bangkok fin février. J'étais en Chine deux jours, j'ai enfin rencontré les membres de l'association et le directeur des sports ; nous avons passé un accord avec la Chine pour dire que toutes les relations entre la Chine et les autres pays devaient passer par l'Association multi-boules de Chine et par une Fédération Internationale.

A Lausanne, j'y suis allé pour assister au séminaire des fédérations internationales, j'avais écrit par politesse au président Thomas BACH pour lui dire que nous avons fait acte de candidature officiellement,

etc. 48 heures après j'ai reçu une réponse par mail, en disant qu'il voulait me rencontrer pour en discuter...

Je vous remercie pour votre attention et nous comptons sur votre soutien.

(Applaudissements)

PALMARES SPORTIF

(Projections / Animations sur écran effectuées par Claude Stirmel)

Mme TROUBAT (*Secrétaire Générale*). – Elle présente le palmarès qui figure en annexe. Elle félicite tous les champions. *(Applaudissements)*

REMISE DES RECOMPENSES

HANDIPETANQUE

Mme TROUBAT. – Claude CARBONNIER va remettre les diplômes pour HandiPétanque, faire du sport ensemble, deux diplômes sont attribués aux CD91 et CD17.

Les diplômes sont remis à Mme COULEARD, Présidente du CD91 et M. PAQUET, Président du CD17 *(Applaudissements)*

M. CARBONNIER. – Félicitations aux deux comités pour leur implication dans le monde du handicap. *(Applaudissements)*

TROPHEE Bernard BRUN : TROPHEES aux LIGUES et aux COMITES

Mme TROUBAT. – Cette année 18 Ligues ont été classées de 1 à 20 points :

10 ^{ème}	ex aequo la Picardie, Champagne-Ardennes, la Bourgogne	4 points
9 ^{ème}	Corse	5 points
7 ^{ème}	ex aequo Rhône-Alpes, Ile-de-France	6 points
6 ^{ème}	Languedoc-Roussillon	8 points
5 ^{ème}	PACA	10 points
4 ^{ème}	Centre	11 points
3 ^{ème}	Aquitaine	16 points
2 ^{ème}	Midi-Pyrénées	19 points
1 ^{ère}	Auvergne	20 points

(Applaudissements)

Classements des Comités : 19 comités ont été classés de 1 à 23 points.

10 ^{ème}	ex aequo : Yonne (89), Moselle (57), Allier (03)	10 points
9 ^{ème}	Ariège (09)	13 points
8 ^{ème}	Gard (30)	14 points
6 ^{ème}	ex aequo : Bouches-du-Rhône (13), Alpes-Maritimes (06)	16 points
5 ^{ème}	Vaucluse (84)	18 points

Je m'arrête là parce qu'il y a des ex aequo.

Le trophée Bernard BRUN revient au Comité qui a obtenu les meilleurs résultats lors des championnats de France, cette année, il y a deux troisièmes et deux premiers :

3^{ème} Le Rhône (69) & la Gironde (33) 22 points

1^{er} Puy-de-Dôme (63) & Var (83) 23 points

Les trophées sont remis aux Présidents de Comités et/ou de Ligues.

(Applaudissements)

CHANCELLERIE

Mme TROUBAT. – Je rappelle que le Mérite National est décerné sur demande des Présidents de Ligues ou des Présidents de Comités départementaux avec avis du Président de Ligue, à des dirigeants ayant au moins 25 ans d'activité au sein de la Fédération et titulaire de la Médaille d'Or de la FFPJP depuis au moins 10 ans. Son attribution n'est pas automatique.

Pour 2015 sur demandes des comités et ligues ont été attribués (tous ont été remis dans les départements ou ligues respectifs des récipiendaires) :

➤ **MERITE NATIONAL :**

- M. Yves BRUNET, Vice-président du Comité Départemental de la Côte d'Or, Ligue de Bourgogne
 - M. Max GAUD, Président de la "Boule à Zéro -FAUCON-" (84 Vaucluse), Ligue PACA
 - M. Christian GRAMONDI, Président de la Boule Venelloise (13 Bouches-du-Rhône), Ligue PACA
 - M. Gérard GUITTARD, Président de la Pétanque Arpajonnaise (15 Cantal), Ligue d'Auvergne
 - M. Paul HOFFMAN Vice-Président PC Polygone Strasbourg (67 Bas-Rhin) et Président de la Commission de Discipline Ligue d'Alsace
 - M. André LAVET, Président de la Boule CAUMONTOISE (84 Vaucluse), Ligue PACA
 - M. Serge LEPLAT, Membre de la Ligue de Bourgogne, Président de la Commission des Arbitres
 - Mme ROSELLO Michelle, Présidente de la Commission de Discipline des Alpes-de-Haute-Provence, Ligue PACA
 - M. André ROUGEY, Trésorier du Comité Départemental de la Haute-Saône, Ligue Franche-Comté
- Je ne vous donne pas toute la liste des dirigeants qui ont obtenu des médailles d'or mais simplement celles attribuées aux Présidents sur proposition de la Chancellerie Fédérale.

➤ **MEDAILLES D'OR à 4 Présidents de Comités :**

- M. Yvan EPAILLARD, Président du Comité Départemental du Maine-et-Loire, remise par la Ligue,
- M. Alain FORETNEGRE Président du Comité Départemental de la Corrèze, remise au Congrès,
- Madame Mireille NOEL Présidente du Comité Départemental du Calvados, remise au congrès,
- Monsieur Michel ROBERT Président du Comité Départemental de la Meuse, remise par J. CANTARELLI.

M. CANTARELLI. – M. ROBERT jeune président en 2008 lorsqu'il a succédé à notre regretté Roger PILLEREL, décédé sur le congrès de Belfort ; il était dirigeant de club en 1993 et il posait déjà de nombreuses questions lors des AG, il était l'organisateur du National de Bar le Duc. *(Applaudissements)*

➤ **MEDAILLE D'OR** à un membre du Comité Directeur de la F.F.P.J.P. : Monsieur Francis GARRIGUE remise par M. CANTARELLI.

M. CANTARELLI. – Non seulement pour sa carrure de joueur, son travail en Dordogne et dans la ligue Aquitaine qu'il a présidé et tout le travail qu'il abat à la fédération dans le groupe de travail des nationaux, le comité de pilotage CNC et au sein de la DTN avec les sélections des féminines, mes félicitations et de l'ensemble du Comité Directeur.

Bravo. *(Applaudissements)*

➤ **BUTS D'OR :**

- M. Raymond CASTANT Trésorier de la Ligue Rhône-Alpes, remis à la Ligue,
- M. Pascal DARFEUILLE Président du Comité Départemental de la Creuse, remis au Congrès,
- M. Patrick DESSAY Président du Comité Départemental du Loir-et-Cher, remis au Congrès,
- M. Régis GAILLARD Président du Comité Départemental de l'Indre, remis au Congrès,
- Monsieur Henri DENYS, Secrétaire du Comité Départemental des Ardennes Ligue Champagne-Ardennes.
- Mme Annie PESQUIDOUX Présidente du Comité Départemental du Gers, sera remis par la Ligue Midi-Pyrénées.
- Monsieur Alain GARCES Président de la Ligue Midi-Pyrénées, sera remis par la Ligue Midi-Pyrénées,
- Monsieur Jean-Noël VENON Président de la Ligue de Bretagne, remis au Congrès. (*Applaudissements*)

Prix Bernard DUC et Kiki AUSSARESSES

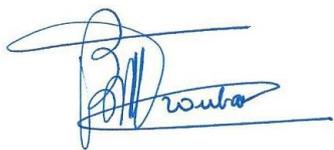
La Fédération rend hommage à Bernard DUC et à Kiki AUSSARESSES, en attribuant chaque année deux prix.

- **Le prix Bernard DUC** remis lors du congrès aux mairies ayant œuvré toute l'année pour nos disciplines revient à la Ville de NEVERS.
- **Le Prix Kiki AUSSARESSES** destiné aux journalistes n'est pas décerné.

LE PRESIDENT.— Mesdames, Messieurs je vous remercie de ces jours de débats passionnés, merci beaucoup, je déclare clos le 71^{ème} Congrès de la FFPJP.

(La séance est levée à 19h00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.



Bernadette TROUBAT

Le Président de la F.F.P.J.P.



Alain CANTARUTTI